

DOSSIER



Apprentissage : il faut bouger !



Portrait

Jean-Baptiste de Foucauld
L'esprit engagé

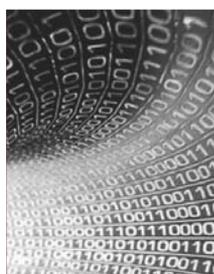
Actualités

JMJ, tous les chemins mènent à Dieu



Initiatives

Les ados parlent aux ados



Planète Jeunes

Vivre dans l'instant, oui, mais ...



Culture

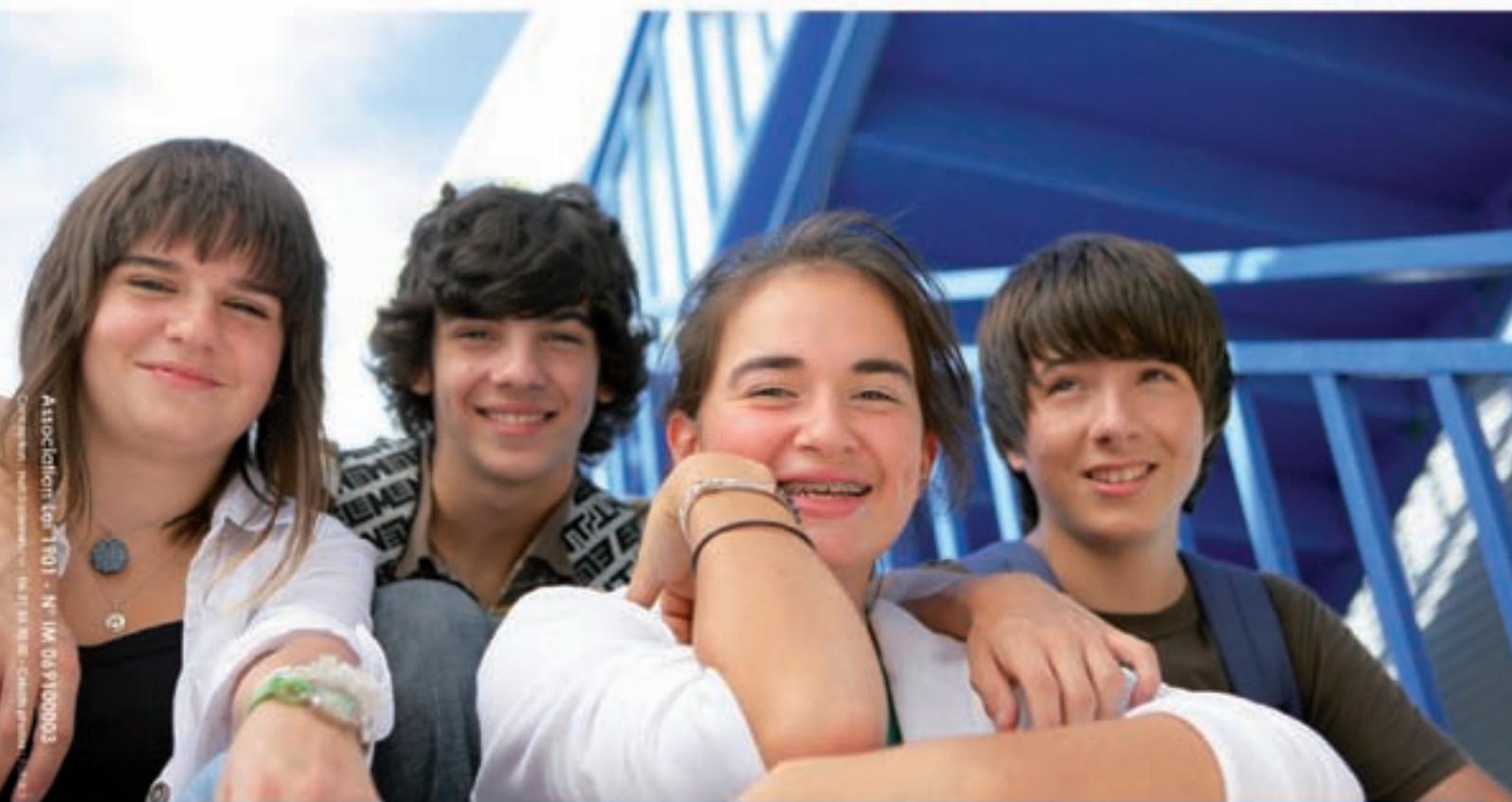
Édition/
patrimoine
expositions /
Livres /
Multimédia

ASSOCIATION



Athéna

La passion des voyages culturels ▶



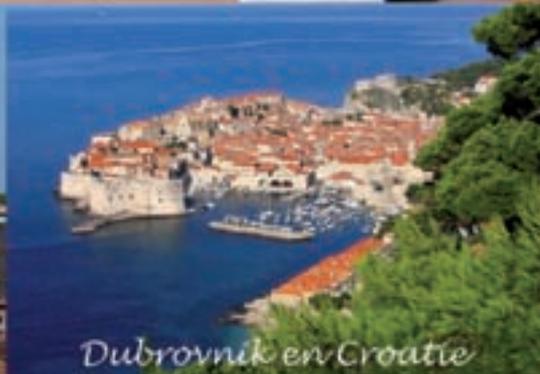
Association loi 1901 - N° IM 0691000003
Création : rue de Créqui - 69007 LYON - France



L'Acropole d'Athènes



Saint Pierre de Rome



Dubrovnik en Croatie

Circuit à Athènes - 4 jours / 3 nuits
en avion à partir de **359 €**

Séjour à Rome - 5 jours / 4 nuits
en train à partir de **259 €**

Circuit en Croatie - 5 jours / 4 nuits
en autocar à partir de **395 €**

40 ans de voyages éducatifs

L'Association Athéna, spécialiste des voyages éducatifs dans le bassin méditerranéen :

- ▶ des programmes élaborés par des enseignants
- ▶ la recherche de la qualité et de la sécurité
- ▶ une documentation pédagogique complète

Retrouvez tous nos voyages sur www.athenavoyages.com

274, rue de Créqui | 69007 Lyon | Tél : 04 78 16 04 50

E-mail : educatif@athenavoyages.com

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

par Éric de Labarre p. 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique p. 6
Éducation p. 19

FORMATION

30 heures pour l'enseignement catholique p. 25

EN CAEC

Midi-Pyrénées :
de la juxtaposition à l'union p. 26

DOSSIER

INITIATIVES

À Blois, la réunion des pôles /
ERS : Fénelon marque l'essai /
Prévention : les ados
parlent aux ados pp. 41-45

PORTRAIT

Jean-Baptiste de Foucauld
L'esprit engagé p. 46

PAROLES D'ÉLÈVES

« L'école ne nous apprend pas
assez à être » p. 48



DES JALONS POUR DEMAIN

La révolution de l'évaluation p. 50

RÉFLEXION

Fait religieux : des personnes
ressources / « Nous ne sommes pas
meilleurs que les jeunes » p. 52

MÉDITATION

Une roue de lumière
et de feu p. 54

CULTURE

Édition : Raconte-moi
ma région / Patrimoine /
Expositions pp. 56-57

PLANÈTE JEUNES

Les jeunes vivent dans l'instant,
oui, mais ... p. 59

LIVRES /

MULTIMÉDIA pp. 60-63

PRATIQUE

UN JOUR, UN PROF, UNE ÉCOLE

« Je me souviens de mon
professeur de philosophie » p. 66

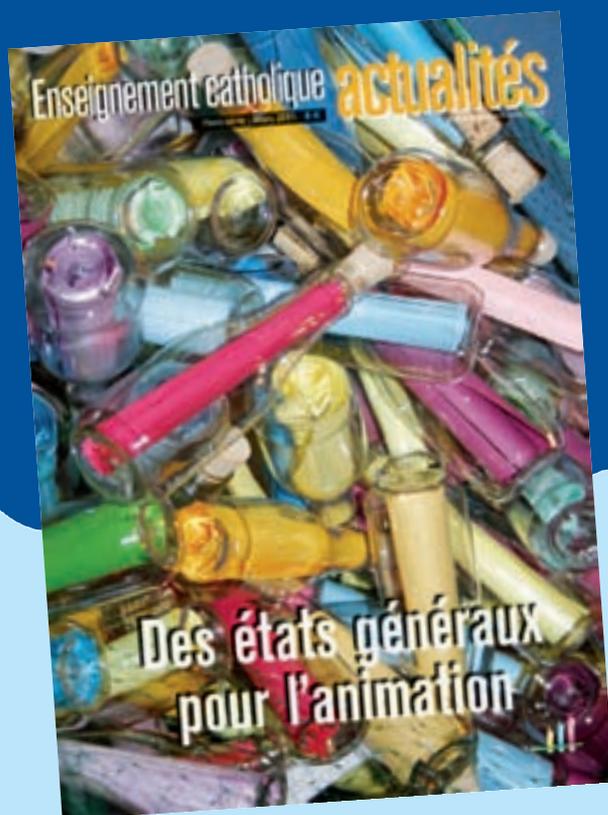
Photo de couverture : D. R., V. Leray. Sommaire : D. R.



Au centre de ce numéro : un cahier détachable

APPRENTISSAGE : IL FAUT BOUGER !

Longtemps considéré comme une voie de relégation, l'apprentissage bénéficie aujourd'hui d'une certaine reconnaissance. La création de filières d'apprentissage menant aux mêmes diplômes post-bac que des cursus classiques, avec en prime une solide expérience professionnelle, a contribué à changer les mentalités. A tel point que la formation générale, technologique et professionnelle gagnerait à s'inspirer des modalités spécifiques de l'apprentissage en multipliant avec lui des zones d'interface pour relever les défis communs d'une école en pleine mutation. L'apprentissage allie en effet une pédagogie inductive et des apports théoriques qui mettent en perspective cette connaissance de terrain tout en aidant chacun à grandir en humanité.



Pour vivre
l'exploration éducative
commandez
"votre journal de bord"
en textes et en images

« DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'ANIMATION » : 8 € l'exemplaire

Nom / Établissement :

Adresse :

CP : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'ANIMATION » :
8 € l'exemplaire . 6 € l'ex. à partir de 10 ex. (frais de port compris). 5 € l'ex. à partir de 100 ex. (frais de port
non compris). Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de
SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05.
Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax. : 01 46 34 72 79.

Aux tableaux !



Un hors-série pour donner le goût de l'art

BON DE COMMANDE

« L'ART À L'ÉCOLE » : 8 € l'exemplaire

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « L'ART À L'ÉCOLE » : 8 €. 6 € l'ex. à partir de 10 ex. (frais de port compris).

5 € l'ex. à partir de 100 ex. (frais de port non compris). Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC,
Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax. : 01 46 34 72 79.

Soyons nous-mêmes



© P. Besnard

ÉRIC DE LABARRE

Comme l'élève que nous accueillons aux portes de l'école, les sentiments qui nous assaillent, au moment de cette rentrée des classes, sont sans doute bien mêlés. L'envie d'écrire une nouvelle page rencontre la crainte de faire face aux pesanteurs et aux résistances de la vie quotidienne.

« Purifie d'abord l'intérieur de la coupe (...), afin que l'extérieur aussi devienne pur »
(Matthieu 23,26)

Nous avons des raisons d'être préoccupés. La préparation de la rentrée 2011 a été particulièrement difficile et beaucoup d'établissements de l'enseignement catholique reçoivent plus d'élèves avec moins de moyens. Notre contexte économique et budgétaire préoccupant nous invite à penser que les mois et années à venir seront à nouveau des temps de vaches maigres. Mais la morosité ne saurait l'emporter.

L'histoire nous enseigne que l'école catholique a traversé des moments beaucoup plus délicats. L'examen des temps présents nous assure qu'elle dispose d'innombrables richesses en hommes et en femmes, en expertise et en enthousiasme, pour relever le formidable défi de l'adaptation de l'école à des jeunes, parfois déconcertants, et à un environnement économique, technique et éthique très instable.

La première ressource dont nous disposons est la tradition éducative dans laquelle nous nous inscrivons. Elle nous appelle, non pas à ressasser de vieilles recettes, mais à prendre le risque de solutions nouvelles parce que la liberté et l'Espérance sont au centre du projet de l'enseignement catholique, comme elles sont au cœur de la conception chrétienne de l'Homme. C'est la raison pour laquelle nous avons invité, depuis la rentrée 2010 et pour trois ans, les équipes et les communautés éducatives à mettre le « Cap sur l'exploration et l'audace éducatives ». L'une des voies possibles qu'explore le dossier de ce numéro d'*Enseignement catholique actualités* est celle de l'apprentissage, dont on sait désormais qu'il n'est pas un pis-aller pour les mauvais élèves, mais qu'il peut conduire aux plus hautes qualifications universitaires.

Ne négligeons pas les questions de moyens auxquelles nous consacrons déjà, et à juste titre, une part considérable de notre temps. Mais n'oublions pas que c'est à partir de l'intérieur de nous-mêmes et des expériences que nous oserons, et non d'une manne providentielle, que nous puiserons la force de conduire l'élève des rivages rassurants de l'enfance à la haute mer de l'âge adulte.

Éric de Labarre

Secrétaire général de l'enseignement catholique



DES PARCOURS DE FORMATION POUR LES RESPONSABLES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Diriger aujourd'hui, bâtir demain. » C'est le projet d'un nouveau parcours que souhaite inaugurer prochainement l'enseignement catholique, en vue de développer progressivement le vivier de responsables dont il a besoin. Annoncé aux états généraux de mai 2011 par Éric de Labarre, qui avait attiré l'attention sur « [la] difficulté à repérer et à appeler ceux qui seront les cadres de l'enseignement catholique de demain », ce cursus s'inscrit dans la réflexion générale de la politique de « valorisation » des ressources humaines de l'enseignement catholique.

« À l'instar de ce qui se fait aujourd'hui dans toute organisation qui pense son avenir et le sens de son action devant les mutations de notre temps, devant de nouvelles formes scolaires imposées, l'enseignement catholique, s'il veut continuer à être force de proposition et inventif dans l'esprit de ses fondateurs, doit garantir trois besoins de formation, complémentaires », précise Marie-Anne Leduby, en charge de l'animation du groupe de pilotage en tant que directrice de la formation des cadres et de la mise en oeuvre en tant que directrice de l'école des cadres missionnés. Avant de préciser : « une formation interne destinée à tout cadre désireux de comprendre et d'approfondir sa connaissance d'une institution si singulière à la confluence des droits administratif, canonique et privé, pour mieux y œuvrer ; un parcours découverte à l'intention des nouveaux responsables jusqu'alors extérieurs à l'enseignement catholique ; et enfin un parcours permettant aux cadres confirmés de réinscrire leur mission dans des champs plus larges que les seuls murs de leur institution, d'envisager des approches conceptuelles nouvelles afin de pouvoir apporter des réponses stratégiques pour l'avenir. »

Le secrétaire général de l'enseignement catholique insiste particulièrement sur la « gratuité » de ce troisième et dernier parcours bientôt créé, « sans débouchés ni promotions garantis in fine au sein de l'institution ». Et sur sa finalité : « Il s'agira d'un lieu de ressourcement, de réflexion prospective et de production qui permettra de créer les conditions d'émergence, d'appropriation et de conduite du changement chez ces acteurs. »

La formation, destinée à 20 candi-

dates pour la première promotion début 2012, devrait être proposée en alternance sur 18 mois, dont une semaine de séminaire en résidentiel, des sessions de 3 jours toutes les 6 semaines, ainsi qu'un stage de 3 semaines. Elle articulera des temps d'apport théoriques, des stages pratiques, des séminaires internes mais aussi externes avec des cadres d'autres institutions (de la fonction publique, de la fonction hospitalière, du secteur associatif et des services d'Église...). **AS**

VERS UN WEBCLASSEUR ADAPTÉ ET ENRICHIS

Avec la mise en route de Gabriel, le webclasseur apparaît comme un exemple des chantiers rendus possibles par la création de la nouvelle



Gestion associée des bases et réseaux d'information de l'enseignement libre, se réjouit Pierre Marsollier. C'est dans ce cadre que Pacal Charvet, directeur de l'Onisep, et Éric de Labarre ont signé le 20 juillet 2011 une convention nationale actant les propositions de l'Office national. Son objet principal est la mise à disposition de ressources documentaires et pédagogiques concernant

l'information et l'orientation des élèves ainsi que d'espaces électroniques pour réaliser et stocker différents documents. L'Onisep assurera également la formation des personnels pour la mise en service du webclasseur, l'assistance dans la création des comptes établissements ainsi que la hotline. Cela tout en permettant à l'enseignement catholique d'introduire des éléments complémentaires qui lui sont propres.

Cet accord sera décliné par la suite au niveau académique sous la forme de conventions d'application. Début 2012, une première expérimentation devrait inclure une soixantaine d'établissements dans six académies pilotes, avant d'envisager une généralisation progressive du nouveau dispositif. Frédéric Weixler, pour l'Onisep, et Jean-Marc Petit, pour l'enseignement catholique, sont chargés de la mise en oeuvre et du suivi de cette convention. **GDR**

Gabriel, une base d'information

À l'automne, les premières réalisations du projet Gabriel seront effectives. Concrètement, l'ensemble des bases de données seront organisées dans un lieu de stockage partagé. Le portail pour y accéder offrira les premiers tableaux de bord croisés et intégrera progressivement des données éducatives, pédagogiques, économiques et territoriales. « L'enjeu est de proposer un portail unique d'applications et d'informations pour tous, donnant à voir une photographie complète de chaque établissement, en reliant la base de données Gabriel avec les sites de chacun d'entre eux », explique Pierre Marsollier, directeur des études et de la prospective de l'enseignement catholique. Il s'agit en outre de garantir une saisie unique des informations à chaque établissement du réseau. Un annuaire fédérateur doit par ailleurs également voir le jour. **AS**

Éric de Labarre « Cette année sera charnière »

Quels sont les points forts de l'année que vous retenir ?

La conduite du dossier de préparation de la rentrée 2011 jusqu'à son terme nous a valu de fortes tensions avec les pouvoirs publics, tout en normalisant nos relations, eu égard de notre intégration dans la politique de rigueur budgétaire. Sur le plan éducatif, l'année a été profondément marquée par les états généraux de l'animation de février qui ont mis en valeur la coresponsabilité d'un enseignement catholique vivant, qui innove et trouve des solutions à chaque contexte singulier. Dans le vaste chantier que représente l'éducation aujourd'hui, un segment nous apparaît en particulier complètement délaissé – le collège, qui appelle un repositionnement plus que jamais nécessaire, entre un lycée devenu la première étape d'un parcours menant jusqu'à la licence, et une école du socle commun, dont l'idée est de plus en plus partagée.

Dans quel état d'esprit l'enseignement catholique aborde-t-il cette nouvelle rentrée ?

Avec les échéances électorales du printemps 2012, cette année sera charnière. Nous souhaitons à la fois participer en amont au débat sur le système éducatif et figurer en aval parmi les acteurs de premier plan à la réalisation des projets qui seront retenus. L'enjeu c'est l'après-présidentielle : nous devons à ce titre initier une démarche proactive plutôt que revendicative. Sur le plan de l'animation interne, cette année s'inscrit dans la continuité de l'exploration éducative.

Quels seront cette année les chantiers prioritaires ?

La réflexion portera essentiellement sur l'évolution souhaitable du collège ainsi que sur la performance du système éducatif. À ce titre, les mesures alternatives que nous avons soumises au gouvernement en octobre dernier*, s'inscrivent dans une seule et même logique de renforcement de l'autonomie et du couple liberté-responsabilité au sein des établissements et des équipes éducatives. On ne changera les choses qu'en touchant à la structure même. Le système éducatif qui fonctionnera le mieux sera celui dans lequel chacun se prendra en main, à partir de trois niveaux de décision : national (cadre général et d'objectifs pour assurer une égalisation des chances entre les jeunes Français) ; académo-régional (stratégies de développement



N. Favennier

Réflexion sur le système éducatif, lisibilité de l'enseignement catholique et révision du Statut marqueront une année que le Secrétaire général veut fonder sur « une démarche proactive plutôt que revendicative ».

PROPOS RECUEILLIS PAR

AURÉLIE SOBOCINSKI

de l'offre de formation qui nécessite le développement d'une pratique contractuelle entre les responsables académiques, les élus et les établissements) ; local (mise en œuvre au niveau de l'établissement scolaire).

Face au maintien annoncé de la politique de retraits d'emplois par le gouvernement, comment l'enseignement catholique se positionne-t-il ?

Dans le cadre du haut niveau de retrait – 14 000 emplois – annoncé pour le projet de loi de finances 2012, l'enseignement catholique aura un nombre conséquents de postes à rendre. Le Sgec ne conteste pas ce principe. En revanche, un tel niveau de retraits apparaît moins possible encore que l'an dernier, avec un maximum de 300 emplois redéployables. Sauf à remettre en cause l'offre de formation sinon les structures de formation elles-mêmes, ce que nous n'accepterons pas, des mesures structurelles compensatoires sont nécessaires. Si certaines de nos propositions comme l'annualisation du service enseignant, la redéfinition du métier, la remise à plat de certains

programmes, le réajustement du système d'options en lycée, appellent un débat politique large et un temps long de réflexion, d'autres apparaissent à court terme avec des effets massifs en termes de moyens, en particulier celle d'une réduction du volume horaire des élèves au niveau du collège ainsi que de l'annualisation du temps scolaire.

Parmi les chantiers décisifs, l'enseignement catholique s'est engagé dans la réforme de son statut, quelles en seront les prochaines échéances ?

Je ne peux rien dire encore des modalités finales du projet : le débat en territoires a lieu jusqu'à mi décembre. Mais de l'esprit, oui : il s'agit d'améliorer l'organisation de l'enseignement catholique. Cela ne veut pas dire centraliser mais faire en sorte que tous les établissements disposent réellement des moyens adaptés pour exercer pleinement leur liberté. L'organisation à inventer dans le statut de 2012 devra être à la fois suffisamment rigoureuse pour permettre la mutualisation et souple afin que chacun puisse mettre en place les instances et services dont il a besoin.

* Document « Intenable » du 11 octobre 2010.

THÉORIE DU GENRE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DIT SA SURPRISE

Eric de Labarre, lors de sa rencontre début juillet avec Luc Chatel, a tenu à informer le ministre de « la surprise » qu'a suscitée au sein de l'enseignement catholique « l'influence implicite de la théorie du genre » dans une partie des nouveaux programmes de 1^{re} L et ES en sciences de la vie et de la Terre portant sur la formation de l'identité sexuelle. Une préoccupation qui s'est vue accentuer, précise le secrétaire général dans la note remise à cette occasion à Luc Chatel, « par les choix éditoriaux extrêmement orientés et complaisants » de certains des nouveaux manuels présentant comme une approche scientifique cette théorie qui privilégie le genre en tant que pure construction sociale.

Inquiet de voir figurer « des références idéologiques dans un programme » qui « vise à fournir à l'élève des connaissances scientifiques clairement établies, qui ne laissent de place ni aux informations erronées, ni aux préjugés », le secrétaire général de l'enseignement catholique fait valoir que

« s'il est assurément des préjugés à combattre, il est aussi des constructions conceptuelles à critiquer ». Et d'insister sur l'urgence de s'interroger à nouveaux frais sur la place et la nature de ce que propose le système éducatif quant à l'éducation sexuelle, ce au sein d'une réflexion anthropologique dépassant le cadre des seules SVT.

En interne, pour outiller les équipes dans cette démarche, un groupe d'experts et d'éducateurs vient d'être constitué en Bretagne. Rejoint par des membres du Sgec et des Apel ainsi que par un directeur diocésain, il doit s'atteler pour l'automne à la création de fiches pédagogiques réunies dans un portail-ressource. Un colloque national est également prévu en février 2012 par l'université catholique de Lyon sur ce thème. **AS**

La voie de l'association pour les syndicats de chefs d'établissement

Après l'arrêt de la cour d'appel de Paris du 20 janvier 2011, enjoignant le Synadec¹ de modifier son système de cotisations, une solution a été trouvée pour l'ensemble des syndicats de chefs d'établissement de l'enseignement catholique. Elle doit permettre de concilier le respect du droit et le fonctionnement institutionnel de l'enseignement catholique, et fait l'objet de ce titre d'un avenant au protocole constituant le collège employeur de 1989, approuvé par le Cnec le 5 juillet dernier. Les quatre syndicats actuels de chefs d'établissement (Snceel, Synadec, Synadic, Unetp) se concentreront à l'avenir sur la représentation des établissements au sein du collège employeur et transformeront en conséquence leur organisation sous statut d'association de chefs d'établissement représentant les établissements, d'ici au mois de mars 2012. Pour le Synadec, ce changement est d'ores et déjà intervenu à l'occasion de son assemblée générale extraordinaire du 7 juillet. « L'objectif de cette modification est que ne cohabitent plus dans la même organisation des chefs d'établissement et des établissements », explicite Claude Dalverny, président du Synadec. Des mécanismes de régulation de leurs cotisations aux nouvelles organisations doivent être concomitamment instaurés. **AS**

1. Syndicat national des directeurs et directrices d'écoles catholiques chefs d'établissement du 1^{er} degré. Internet : www.synadec.org

Signes religieux : il faut faire le point...

Le port et la présence des signes religieux à l'école, également à l'ordre du jour de la rencontre d'Eric de Labarre avec Luc Chatel (voir ci-contre), ont eux aussi fait l'objet d'une note remise au



ministre. En ligne de mire : la nécessité de faire le point sur la réglementation s'appliquant aux établissements d'enseignement privé sous contrat au regard de la loi Debré,

dans le cadre de la loi Laïcité¹ de 2004 délimitant le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les établissements scolaires, et de la loi d'octobre 2010 sur l'interdiction du port du voile intégral². Le document rappelle dans son préambule qu'« aucun texte réglementaire, de quelque nature que ce soit, ne peut remettre en cause le caractère propre des établissements » garanti par la loi de 1959, et avec lui, la liberté accordée au-delà du contrôle pédagogique et financier de l'État pour tous les aspects de la vie et du fonctionnement de ces mêmes établissements. Par ailleurs, le secrétaire général a profité de cette rencontre pour évoquer la question de la présence des crucifix dans les centres d'examen, afin qu'une solution pérenne puisse être rapidement trouvée avec le ministère en la matière. **AS**

1. Loi n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics.

2. Loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public.

Des scénarios pour la prochaine « Journée des communautés éducatives »

Depuis son lancement en 2001, de nombreux établissements ont vécu avec succès la « *journée des communautés éducatives* ». Ils y sont d'autant plus attachés que ce rendez-vous « *porte en lui, à la fois, un esprit, une volonté, une exigence, une lucidité, une espérance* », comme le soulignent Christiane Durand et Yves Mariani dans l'introduction du numéro 4 de *Cap sur...* paru au mois de juillet.

Un esprit qui vise à penser l'établissement scolaire comme une communauté

éducative qui est d'abord affaire de relation, de climat, d'attention à chacun, de souci de faire vivre ce qui unit et relie. Une exigence qui ose poser un acte de résistance en s'arrêtant ensemble pour donner à chacun la respiration de la rencontre, de la relecture, du partage. Une double volonté : celle de relire les réussites ainsi que la place de chacun et celle de donner à chaque membre de la communauté une vision du projet commun. Une lucidité qui permet d'affronter les « nœuds », les réalités en tension, liées notamment aux surcharges et complexités de l'animation, de la gestion et de l'administration. Une espérance qui fait le pari de la personne ainsi que de l'inattendu de la rencontre, et réaffirme ce qui germe à la racine d'un projet éducatif fondé sur la confiance.



À l'instar d'un portrait chinois, lors de ce rendez-vous, il s'agit, ajoutent les deux responsables de l'observatoire national de pédagogie, de... privilégier l'accueil et l'écoute de chacun, de

proposer une respiration ; d'offrir un mouvement de découverte et non le repli craintif sur les habitudes et modes de pensée ; de favoriser le questionnement et non l'enfermement dans des certitudes figées ; de

vivre un temps de fête et non un temps « ordinaire » ; de s'inscrire dans la continuité et non dans un « coup » sans lendemain ; de promouvoir un engagement et une prise de risque réfléchie, mesurée ; pour permettre la parole de chacun et non un temps convenu de langue de bois.

Cette journée, qui se tiendra le 2 décembre prochain, est avant tout un temps d'animation de la communauté éducative pour la faire vivre et l'encourager à explorer. En conclusion, plusieurs scénarios d'animation sont proposés pour mieux articuler les niveaux d'enseignement et faire évoluer les rythmes scolaires ; vivre ensemble ; articuler les savoirs ; lutter contre les inégalités ; s'interroger sur les questions existentielles ; habiter les espaces de liberté ; partager les talents de chacun ; rencontrer et découvrir l'autre ; relier l'établissement à son environnement... **GDR**

DE NOUVEAUX SOMMETS POUR L'EC 74

Ici, il n'y a pas d'archipels à atteindre mais des montagnes à gravir. Un an jour pour jour après le 21 mai 2010, la métaphore marine de l'exploration éducative lancée par le Secrétariat général a épousé en Haute-Savoie des reliefs familiers. Le 21 mai dernier, à Annecy, en présence de son évêque, M^{gr} Yves Boivineau, et de quelque 350 membres des communautés éducatives, l'enseignement catholique 74 s'est fixé, pour son nouveau projet diocésain 2011-2016, cinq défis à relever comme autant de sommets à atteindre : défi du sens, défi de l'accueil et de l'accompagnement de tous, défi de la formation et de l'éducation globale, défi du partage et de la fraternité, et enfin, défi du vivre-ensemble.

Initié depuis novembre 2009, le projet élaboré par un groupe de pilotage de 18 personnes, a choisi de s'enraciner dans l'univers local à travers la modernité



Paul Garcin, directeur diocésain de Haute-Savoie.

audacieuse du message du saint savoyard François de Sales, et de « *tirer ensemble un nouveau chemin* » à partir d'un socle de valeurs nécessaires – de confiance, de respect, d'engagement, de liberté, de soif de rayonnement – qu'a mis en exergue un récent travail de prospective. De quoi inspirer un nouvel horizon collectif... « *Pour chaque défi, plusieurs chemins d'accès sont possibles, du zigzag*

tranquille à la directissime en escalade pure, sans compter tous ceux qui restent à imaginer », explique Paul Garcin, le directeur diocésain, qui a remis officiellement le projet à tous les chefs d'établissement, pour qu'ils essaient à leur tour. Le 23 novembre prochain, une nouvelle rencontre réunissant 1 000 personnes devrait permettre de « *rejoindre le plus grand nombre* ». « *Ce qui importe c'est que chacun puisse identifier sa direction, en fonction de sa population, de ses besoins, et l'inscrire au cœur de son projet d'établissement pour y parvenir tous ensemble. Et pourquoi pas, en cinq ans, rêver d'atteindre plusieurs de ces sommets* », indique le directeur diocésain. À l'issue de ce 21 mai, l'enthousiasme était déjà palpable comme en ont témoigné plusieurs participants : « *Il s'est passé quelque chose. Aujourd'hui on se sent partie et très fiers de l'enseignement catholique.* » **AS**

COVENTRY-RENASUP : « UNE AVANCÉE CAPITALE »

Un accord a été signé le 1^{er} juillet dernier à Londres entre l'université publique de Coventry (*notre photo*) et Renasup. Il doit permettre aux étudiants de BTS des établissements de l'enseignement catholique de préparer en France et en langue anglaise les *bachelors honours* (licences d'État, équivalant au L3) de l'université britannique, dans cinq disciplines : Techniques et stratégies de management commercial ; Commerce international ; Marketing international ; Comptabilité et finances pour le commerce international ; Animation et gestion touristique internationales. « *Il s'agit d'une avancée capitale pour l'enseignement catholique* », se réjouit le président de Renasup, Fernand Girard. Afin que toutes les régions soient couvertes et que tous les étudiants qui le souhaitent puissent y participer, Renasup, support de cet accord cadre, est chargé de valider la planification des futures unités (de 50 à, idéalement, 100 étudiants) dont la création devra être le fruit d'un travail en réseau approfondi. Avec l'aval de la commission permanente du 22 août dernier, il doit désormais entrer dans la phase d'opérationnalisation.

Une convention nationale sera organisée par Renasup en ce sens à la fin du mois d'octobre. Réunissant la direction de l'université de Coventry, les représentants des organismes de l'enseignement catholique, ceux de l'Udesca, les directeurs diocésains en charge de l'enseignement supérieur, le conseil d'administration de Renasup ainsi que les établissements intéressés, elle devra finaliser notamment les programmes et modalités pédagogiques, les coûts et la politique des prix, ainsi que la planification des ouvertures. « *L'objectif visé serait d'ouvrir de premières unités à la rentrée 2012 et de proposer cette formation au diplôme de l'université de Coventry à 2 000 étudiants d'ici à 2013* », indique Fernand Girard. L'accès à d'autres *bachelors honours* devrait suivre, ainsi que l'élaboration de maquettes communes entre Renasup et Coventry dans l'enseignement supérieur professionnel. AS



D. R.

sociaux de l'enseignement privé sous contrat – dont la Fnogec, les syndicats des chefs d'établissement et le Cneap – ont signé le 27 juin dernier un accord paritaire qui désigne à compter du 1^{er} janvier 2012 Opcalia comme l'Opca de branche pour l'enseignement privé sous contrat, confirme Syvie Truchot, directrice de l'Opca-EFP. Cette désignation est assortie de deux dispositions : la création d'une section paritaire professionnelle (SPP), spécifique pour le secteur de l'enseignement privé ; la délégation des missions de gestion, d'information, de conseil et d'ingénierie à un opérateur paritaire de branche. Très concrètement, cela signifie que les établissements ne changeront pas d'interlocuteurs à l'avenir, souligne Sylvie Truchot. AS

MASTERS « MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION »

RÉVISIONS EN LIGNE

Après la création de l'Association de la formation à distance de l'enseignement catholique (Afadec) le 22 mars dernier, la mise en œuvre de la plate-forme d'enseignement à distance est devenue une réalité cet été. Plate-forme de révisions pour les concours du Cafep et du Capes, elle propose à la fois des ressources cognitives par champs disciplinaires (cours *ex cathedra* filmés en ligne, exercices, corrigés écrits et filmés, épreuves en temps réel), des ressources communautaires (forum, *chat* avec les professeurs), des outils de travail méthodologiques et un espace pour les questions transversales nécessaires à une meilleure compréhension du métier et du système éducatif. « *La formation à distance telle que nous l'avons conçue n'est pas une fin en soi, mais pensée comme un complément par rapport à des formations en présentiel*, souligne Catherine Uhel, sa nouvelle directrice. *Il s'agit pour le moment d'apporter une aide, un soutien, une amélioration aux étudiants qui se préparent à devenir professeurs.* »



S'adressant dans un premier temps aux étudiants de 1^{re} année (M1) des masters « Métiers de l'enseignement et de la formation » des universités catholiques et des Isfec, en proposant un programme d'entraînement juste avant les épreuves d'admissibilité aux concours de recrutement du second degré, elle a enregistré durant ses sept premières semaines de fonctionnement 274 utilisateurs, soit 50 % du public visé, se réjouit Catherine Uhel, qui annonce une relance intensive des entraînements tout au long du mois de septembre. Ce programme de formation devrait prochainement être étendu aux étudiants préparant les concours du premier degré. AS

➤ Le site : www.e-educmaster.com

La mutation de l'Opca-EFP



En raison d'un niveau de collecte insuffisant, l'Opca-EFP, organisme paritaire collecteur

agréé partenaire pour le monde de l'enseignement et de la formation privés, s'est rapproché, comme l'exige la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, d'Opcalia, 3^e collecteur français au titre de la formation professionnelle continue. Les partenaires



100 MILLIONS DE TRAVAUX À COFINANCER

Dans un état alarmant, le parc immobilier des écoles catholiques, dont le renouvellement est essentiellement supporté par les familles, demande une réaction rapide et efficace.

Une étude récente estime les besoins actuels en investissements à 100 millions d'euros par an pendant dix ans. « *Il s'avère donc impératif, indique Jean Huët, président de la Fondation Saint-Matthieu (FSM) pour l'École catholique, de faire appel à la générosité pour compléter l'autofinancement, les interventions des banques et des collectivités locales, afin de couvrir les investissements nécessaires. Or, en l'état actuel de la législation française, le meilleur outil d'appel et de gestion de la générosité est le statut de fondation qui sécurise les donateurs et les légataires. Ce statut, en effet, dispose de trois atouts : une dotation financière en capital, un conseil d'administration responsable, un commissaire du gouvernement.* » De par son statut de

fondation abritante, la FSM, créée par décret le 16 février 2010, peut accompagner efficacement les initiatives locales ou régionales au profit des établissements.

Un sondage Viavoice réalisé pour la Fondation en novembre dernier auprès d'un échantillon de 1 022 personnes montre que la problématique de l'immobilier des établissements catholiques est encore très peu connue. 31 % des sondés pensent qu'il est en bon état, 30 % en mauvais état, et 39 % ne se prononcent pas. Quant aux investissements et à la prise en charge qu'il exige, 29 % pensent qu'ils relèvent de l'État, 17 % des collectivités locales 16 % des parents d'élèves, et 12 % du recours à l'emprunt, 26 % ne se prononçant pas. L'idée d'un investissement de l'État dans l'immobilier

des établissements catholiques n'est pas refusée, mais elle n'apparaît pas comme une priorité : 37 % des sondés estiment que bâtir de nouvelles écoles catholiques est nécessaire, 53 % non nécessaire et 10 % ne se prononcent pas. « *Un vaste effort d'information et de mobilisation est donc à réaliser* », souligne Jean Huët. **GDR**

LES LASALLIENS DÉBATTENT DU LIEN PARENTS-ÉCOLE

Près de 120 éducateurs du réseau lasallien se sont retrouvés à Toulouse, du 30 juin au 1^{er} juillet, pour une formation sur le thème : « *Famille-École : une co-éducation à réinventer* ». Le frère André Jacq a permis de repérer quelques-unes des valeurs éducatives lasalliennes : apprendre au jeune

à « *bien vivre* », accueillir « *tous les jeunes* » sans discrimination, établir « *un respect mutuel* » entre maîtres et élèves : proposer « *un cadre ordonné structurant* », ou bien encore exiger la « *bienséance et la civilité* »... Puis, Yves Mariani, de l'Ob-



D.R.

servatoire national de pédagogie, a interrogé les évolutions de fond de notre société. Qui sont les familles aujourd'hui et quelle est la place faite aux jeunes ? De 12 à 25 ans, plus de dix ans d'adolescence ! C'est une longue période où se télescopent la

dépendance et l'autonomie. Il a souligné deux grands changements. Celui de « *notre rapport au temps* » d'abord : l'homme est dans le doute de son avenir, un doute qui pèse sur les jeunes et crée des situations anxiogènes. Le second bouleversement tient au fait que l'adulte veut rester jeune. Enfin, Annie Ducatteau, psychologue, a travaillé sur les éléments de construction d'un processus de coopération parents/école. Les acteurs sont nombreux : la communauté éducative élargie, la famille au sens large (jeunes, parents, fratrie)... Sans oublier, l'environnement sociétal et culturel. Elle a évoqué les différentes méthodes pour fluidifier et pacifier les relations, favorisant un exercice de l'autorité qui allie, comme l'affirme Jean-Baptiste de La Salle, douceur et fermeté. Ces deux journées intenses et riches ont permis à tous de regarder leur métier et ses défis avec sérénité.

Monique Dubois

D'abord des partenaires

Les prestataires en restauration de l'enseignement catholique, aimeraient partager avec les établissements au-delà du contenu des assiettes. Ceux d'Avenance Enseignement l'ont signifié à l'occasion de leur séminaire annuel de réflexion en mai dernier : ils veulent s'engager concrètement aux côtés des équipes éducatives à tisser un sens au temps de pause méridienne des élèves.

Dans une plaquette adressée aux établissements, le groupe a formulé quatre propositions d'engagement comme l'explique Alain Hiff, directeur général du groupe : faire connaître à ses salariés les spécificités de l'enseignement catholique ; participer à la vie de l'établissement ; construire une relation de partenariat ; et enfin partager sur les évolutions et les enjeux du métier de restaurateur scolaire. Sur le terrain pourtant, des établissements soit évitent de s'impliquer en termes de personnel et de projet éducatif liés au temps de restauration, soit ou tardent à associer véritablement les équipes de restauration aux stratégies d'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la communauté éducative. La problématique de la sous-traitance n'aide pas à dissiper le malentendu : alors que les acteurs de la restauration ont souvent réembauché d'anciens salariés de l'établissement et voudraient continuer à s'inscrire dans l'histoire des lieux ainsi que dans un projet éducatif partagé, ils sont souvent perçus comme un « à-part », chargé de la gestion d'un temps de la journée sorti par la même occasion du périmètre de l'école, avec des personnels spécifiques. **AS**

LES RENDEZ-VOUS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

COLLOQUE : « LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES AU SERVICE DE L'HOMME – POURQUOI ET COMMENT LES ENSEIGNER ? »
20 et 21 octobre 2011

LYON

Responsable : Stève Lepleux
Contact : c-recton@enseignement-catholique.fr

COLLOQUE : « PARCOURS DE VIE, PARCOURS SCOLAIRE »
15 et 16 novembre 2011

CLERMONT-FERRAND

Responsables : Christiane Durand et Yves Mariani.
Contact : c-veret@enseignement-catholique.fr

JOURNÉE NATIONALE « AUTONOMIE ET CONTRAT »
23 novembre 2011

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Contact : c-verbeken@enseignement-catholique.fr

JOURNÉE NATIONALE DES ULIS
30 novembre 2011

PARIS (SGEC)

Responsable : Françoise Maine
Contact : c-veret@enseignement-catholique.fr

JOURNÉE DES PÔLES ÉCOLE, COLLÈGE ET LYCÉE
1^{er} février 2012

PARIS (SGEC)

Responsable : Marie-Odile Plançon
Contact : c-recton@enseignement-catholique.fr

PRINTEMPS DU NUMÉRIQUE
27 et 28 mars 2012

BIARRITZ

Responsable : Françoise Maine
Contact : c-veret@enseignement-catholique.fr

LES ARTS AU SOLEIL
20 juin 2012

MARSEILLE

Responsable : Françoise Maine
Contact : c-recton@enseignement-catholique.fr

ORGANISMES ET SYNDICATS NATIONAUX

ADDEC : SESSION NATIONALE
Du 17 au 19 novembre 2011
SAINT-JACUT-DE-LA-MER

Contact : addec.hugues@live.fr
Site internet : http://addec.free.fr

ANPEC : CONGRÈS ET AG
Du 13 au 16 septembre 2011

OBERNAI

Contact : marie-helene.pilet@ec44.scolanet.org
Site internet : http://www.anpec.asso.fr

APEL : CONGRÈS NATIONAL
Du 1^{er} au 3 juin 2012

CLERMONT-FERRAND

Contact : secretariat@apelnationale.fr
Site internet : http://www.apel.fr

CNEAP : CONGRÈS
8 et 9 février 2012

ISSY-LES-MOULINEAUX

Contact : veronique.tete@cneap.fr
Site internet : http://cneap.scolanet.org

COFAEC : CONGRÈS
19 novembre 2011

PARIS

Contact : cofaec@wanadoo.fr
Site internet : http://cofaec.cfd.fr

FEP : COLLOQUE COLLÈGE
11 janvier 2012

Lieu à déterminer

Contact : rgardan@fep.cfd.fr
Site internet : http://www.fep-cfd.fr

FNOGEC : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
10 décembre 2011

PARIS

Contact : contact@fnogec.org
Site internet : www.fnogec.org

FORMIRIS : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
13 décembre 2011 et 8 février 2012

PARIS

Contact : mmessaoud@formiris.org
Site internet : www.formiris.org

SNCEEL : CONGRÈS ET AG
25 et 26 janvier 2012

ISSY-LES-MOULINEAUX

Contact : snceel@wanadoo.fr
Site internet : www.snceel.org

SPELC : CONGRÈS NATIONAL
Du 18 au 21 avril 2012

SAINTE-FOY-LES-LYON

Contacts : l.viehe@spelc-fed.fr ou federation@spelc-fed.fr
Site internet : www.spelc-fed.fr

SYNADEC : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
20 et 21 janvier 2012

TOULOUSE

Contact : synadec.paris@wanadoo.fr
Site internet : www.synadec.org

SYNADIC : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
1^{er} et 2 février 2012

ISSY-LES-MOULINEAUX

Contact : synadic@wanadoo.fr
Site internet : www.synadic.fr

UGSEL : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
3 et 4 février 2012

PARIS (SGEC)

Contact : Romain Cerclé
r-cerclé@ugsel.org
Site internet : www.ugsel.org

UNETP : CONGRÈS NATIONAL
9 et 10 novembre 2011

PARIS

Contact : president@unetp.org
Site internet : www.unetp.org

URCEC : AG ET SESSION NATIONALE
16 et 17 janvier 2012

PARIS

Contact : res_cong_ec@yahoo.fr
Site internet : www.urcec.org

SALON DE L'ÉDUCATION DU 24 AU 27 NOVEMBRE 2011 - PORTE DE VERSAILLES - PARIS

UN MOT / UNE INTERPELLATION

« Il est vrai que l'on parle, le plus souvent, de la "solitude négative". Elle s'exprime, la plupart du temps, comme une perte et une souffrance. Comment pourrait-on l'oublier ? Mais il existe aussi une solitude beaucoup plus ouverte et positive. [...] la solitude et son apprentissage font partie de toute vie humaine équilibrée et acceptée dans la plénitude. [...] Solitude et communion doivent s'équilibrer mutuellement et s'enrichir l'un l'autre. C'est dans la solitude que l'on creuse le plus profond dans le mystère de ce que nous sommes, et c'est en soi-même que l'on expérimente, de la manière la plus aiguë, toutes les implications de l'existence. »

Extrait de *Visages de solitude en été...*, par Bruno Dardelet, Frémur Éditions, 2011, 78 p., 5 €.
Bruno Dardelet est président national de la Société Saint-Vincent-de-Paul.



Service civique : tout est en place



Une question sur le Service civique ? La réponse est sur le site de la Fnogec.

Aujourd'hui, l'enseignement catholique est prêt à accueillir des jeunes dans le cadre du Service civique ! » se réjouit Catherine Dalichoux, en charge du dossier au Sgec.

Le 9 mars dernier, le Secrétariat général de l'enseignement catholique et la Fnogec signaient une convention avec l'Agence du Service civique. Depuis, en vue de faciliter le lancement de la démarche dans les établissements dès la rentrée, la Fnogec a déposé un dossier de demande d'agrément unique pour l'ensemble des Ogec. « L'ensemble du dispositif est désormais entièrement organisé et simplifié au maximum, avec des fiches de mission types et

toute l'information en ligne pour saisir cette opportunité. Il ne reste qu'à trouver les jeunes volontaires ! » se félicite Jean-Marie Lelièvre, secrétaire général de la Fnogec dont l'équipe assurera la prise en charge des inscriptions pour l'année scolaire 2011-2012.

La Fnogec est donc l'interlocuteur des établissements désireux de s'engager dans le nouveau dispositif, à l'exception de la première étape. En effet, le projet d'accueil d'un volontaire doit d'abord être adressé à Catherine Dalichoux. Il fera alors l'objet d'une première vérification, avant sa validation par une commission composée des signataires de la convention (Sgec,

LE CHIFFRE CLEF

31 **ÉLÈVES PRIMÉS**
Distingués par un prix, un accessit ou encore une mention en biochimie, physique-chimie, biologie, exploitation des transports, génie mécanique, commerce, économie-droit, langues étrangères, latin, philosophie, édition musicale, 31 élèves de l'enseignement technologique et professionnel des lycées catholiques d'enseignement comptent parmi les lauréats du Concours général 2011.

Fnogec, Cneap). Au total, cette année, le dispositif concernera 100 volontaires – 40 d'ici à décembre et 60 supplémentaires entre janvier et juin 2012. « La première vague de candidatures est attendue pour le 7 septembre, mais l'opération peut être relancée chaque mois, en sachant que la principale échéance de mobilisation visera l'intégration des jeunes volontaires à la Toussaint », indique Jean-Marie Lelièvre. Cinq champs de propositions d'actions sont retenus et privilégiés par l'enseignement catholique : mémoire et citoyenneté, environnement et développement durable, éducation pour tous, éducation à la santé, culture et loisirs. **AS**

➤ Contact Sgec : Catherine Dalichoux, c-dalichoux@enseignement-catholique.fr
Pour tout renseignement sur le dispositif : www.fnogec.org (rubrique « Politique sociale »).

UNE IDÉE / UNE ACTION



OUVRIR DES ÉCOLES AU SÉNÉGAL

En 2009, une équipe de neuf bénévoles chrétiens, dont plusieurs retraités, se lance dans une grande aventure : créer des écoles bénédictines en Afrique francophone. Leur association, Les Compagnons Bâtisseurs d'Espoir (CBE), et son relais local, l'Association Saint Benoît de Kolda (ASBK), décident de construire leur première école à Sédhiou, en moyenne Casamance, au sud du Sénégal. Elle accueillera à terme 240 enfants (filles et garçons) de toutes confessions, chrétiens, musulmans et animistes, et de tous milieux sociaux, grâce à la quasi-gratuité de la scolarité. Les futurs maîtres seront recrutés parmi les enseignants catholiques du diocèse de Kolda : ils recevront une formation pédagogique, humaine et spirituelle.

Les dons français devraient permettre à cette première école d'ouvrir à la rentrée, avec l'aide de partenaires africains : l'évêque de Kolda, le père abbé de l'abbaye bénédictine de Keur Moussa et le père Olympio, directeur de l'enseignement diocésain de Kolda et président de l'ASBK. Le projet est d'ailleurs soutenu par les pouvoirs publics sénégalais et par le ministère de l'Éducation nationale, dont les futures écoles respecteront les normes et les programmes.

Mais pour que l'école de Sédhiou cesse de dépendre des donateurs, il fallait trouver une source de revenus. C'est pourquoi, dès le début, les CBE se sont employés à créer l'exploitation agricole de Manato qui emploiera à terme 130 personnes sur 30 hectares de terres arables et sur les bords de la rivière Kayanga. Avant de servir à financer les instituteurs de Sédhiou, Manato contribuera donc au développement économique de la région. Dans le même souci de procurer à l'école son indépendance financière, les CBE ont l'intention de créer une entreprise commerciale dont les bénéfices seront reversés à l'association. Plusieurs établissements catholiques, tel le collège du Mirail à Bordeaux ou l'école Notre-Dame-de-Séviigné à Talence, ont déjà apporté leur écot à ce projet en organisant un bol de riz ou une kermesse. Mais les CBE auront encore besoin du soutien des élèves français en 2011/2012... **SH**

➤ Contact : Les Compagnons Bâtisseurs d'Espoir (CBE), 31 rue Desfourmiel, 33310 Lormont, France. Chèque à l'ordre de « CBE ».
Internet : www.ecoles-benedictines-senegal.com

GRUNDTVIG INVESTIT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Grâce au programme européen Grundtvig, l'enseignement catholique a élaboré, avec quatre pays d'Europe, un référentiel d'éducation et de formation des adultes au développement durable.

En France, on connaît bien Comenius (pour les échanges entre écoles), Erasmus (pour les étudiants) et Leonardo (pour la formation et l'enseignement professionnels). Mais le programme de l'éducation et la formation tout au long de la vie de l'Union européenne comprend aussi Grundtvig, pour l'éducation des adultes, qui offre de grandes opportunités », expose Fulgence Koné. Le responsable la mission « International et culture » à Formiris vient d'en faire l'expérience pour la deuxième fois. Après Adex (Adult Development Education Exchanges), terminé en 2007, voilà qu'il achève un deuxième projet avec quatre pays européens (Belgique, Autriche, Roumanie, Estonie).

Tout a commencé à Bruxelles, en février 2009, au cours d'un « séminaire de contacts » sur le développement durable organisé par l'agence belge. Fulgence Koné y rencontre des partenaires européens avec lesquels il décide de travailler sur ce thème. Mais il lui faut en premier lieu convaincre l'agence française qui a tâté fait de donner son feu vert et de verser à Formiris 25 000 euros qui serviront à payer les déplacements des Français. Vingt-huit enseignants, chefs d'établissement et formateurs de l'enseignement catholique, déjà investis dans le développement durable, se lancent dans des échanges tout en anglais. Pendant deux ans, les rencontres se succèdent à Paris, en Autriche, en Roumanie,

en Belgique, en Estonie et à nouveau à Paris où, le 1^{er} juillet dernier, est élaboré le rapport final. Au cours de ces voyages, chaque pays présente ce qui se fait chez lui de plus innovant dans le milieu scolaire, associatif, entrepreneurial... Des « bonnes pratiques » en matière de formation et d'éducation au développement durable pour les adultes, qui figurent sur le site¹ en anglais élaboré à cet effet. On y trouve aussi une brochure qui recense les textes législatifs de chaque pays sur ce sujet ainsi qu'un référentiel élaboré collectivement.



Rencontre Grundtvig à Tallinn (Estonie). Au centre (de face) : Fulgence Koné.

D.R. Mais l'aventure ne s'arrête pas là : « Après le référentiel, il nous reste à bâtir un programme de formation qui sera proposé à tous les pays qui le souhaitent », expose Fulgence Koné. Pour la France, ce dernier vient de solliciter différents organismes de formation (Ifucome d'Angers, Isfec de Nancy, Afarec de Paris...) qui travaillent déjà sur cette thématique. Son objectif : préparer le projet qui sera soumis à l'agence nationale en février prochain, pour un démarrage en septembre 2012.

« Le budget, à répartir entre tous les pays, devrait osciller entre 150 000 et 300 000 euros cette fois car il s'agit d'élaborer des modules de formation. »

Fort de cette expérience très enrichissante, Fulgence Koné invite tous les acteurs de la communauté éducative, parents y compris, à investir Grundtvig, trop méconnu dans l'enseignement catholique. « Cette action permet de se confronter à la diversité culturelle et de partager des expériences sur des thèmes très divers. C'est dommage de s'en priver ! » conclut-il. **SH**

1. www.sdtraining.eu

D.R.



Le collège Saint-Régis - Saint-Michel du Puy-en-Velay fêtera en novembre prochain la remise du 1 000^e diplôme de Cambridge. Cet établissement, avec un enseignement bilingue français/anglais dès la 6^e et une section européenne

LES EXAMENS DE LANGUE ONT LA COTE

dès la 5^e, prépare ses collégiens chaque année aux KET, PET et FCE* de Cambridge

qui correspondent aux niveaux A2, B1 et B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). La remise des diplômes (notre photo) se fait en grande pompe avec la venue d'Andrew Spraggins, qui dirige le Centre d'examens internationaux de l'Estri**, de l'Université catholique de Lyon***. Un partenariat dont se félicite le chef d'établissement, Christian Assézat : « Depuis vingt ans, nous préparons ces examens et le niveau en anglais de nos élèves n'a cessé de s'améliorer. Cette proposition stimule réellement nos collégiens. » L'Estri, de son côté, a vu le nombre de candidats pour les examens de Cambridge croître. Ils étaient plus de 2 000 en 2010/2011, presque tous issus des écoles, collèges et lycées catholiques de la région Rhône-Alpes. Et cet engouement s'étend désormais à l'espagnol et à l'allemand pour lesquels l'Estri fait aussi passer des tests. Un plus très apprécié des familles qui savent combien les langues seront déterminantes pour évoluer dans le monde de demain. **SH**

* Respectivement : Key English Test, Preliminary English Test et First Certificate in English.

** École supérieure de traduction et de relations internationales. Internet : www.estriexams.fr - L'Estri propose des examens et tests attestant de 6 niveaux : 20 pour l'anglais, 3 pour l'espagnol et 1 pour l'allemand. Compter entre 57 euros pour les écoliers (1 heure d'épreuves) à 188 euros pour le niveau le plus avancé (6 heures d'épreuves), une dépense prise en charge par certaines régions.

*** L'Université catholique de Lyon est un centre officiel de Cambridge, tout comme les Instituts catholiques de Lille, Angers et Toulouse. Site français des examens de Cambridge : www.cambridgeesol.fr

Une journée pour dépister l'illettrisme

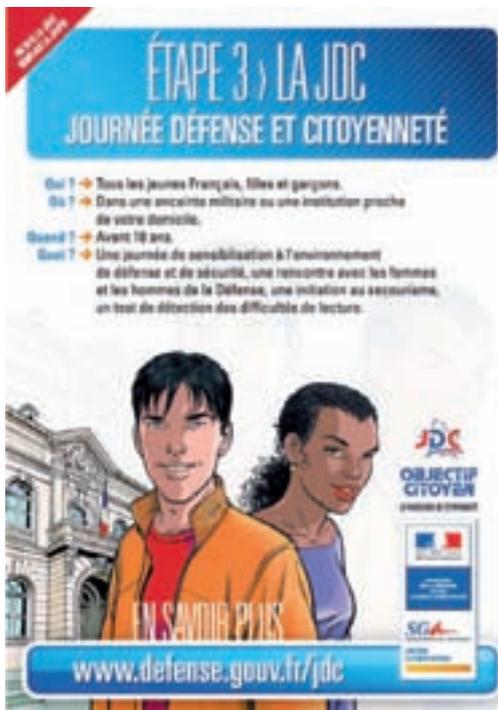
Grâce à la Journée défense et citoyenneté (JDC), on évalue que 4,9 % des jeunes de 17 ans sont en situation d'illettrisme. Un repérage précieux pour l'enseignement catholique...

Pour remplacer le service militaire obligatoire, un « parcours de la citoyenneté » en trois étapes a été mis en place depuis 1998. Il comprend un « enseignement de défense », délivré dans les établissements secondaires, le « recensement » et « une journée d'appel », à la charge de la direction du service national pour son organisation et des armées pour son animation. Nommée à l'origine JAPD (Journée d'appel de préparation à la défense), cette dernière vient d'être rebaptisée JDC (Journée défense et citoyenneté). Depuis sa création, ce temps fort a été suivi par plus de 9 millions de jeunes, garçons et filles, sur quelque 250 sites militaires et civils¹. La JDC constitue donc « une formidable opportunité pour approcher l'ensemble d'une classe d'âge, mieux la connaître et lui faire passer des messages », explique le général Robert Augier de Crémiers, directeur du service national. C'est pourquoi, l'Éducation nationale, partenaire historique de cette opération, en profite pour vérifier les acquis en français des 750 000 jeunes qui y participent chaque année. Les statistiques établies servent ainsi de référence nationale pour conduire la politique de lutte contre l'illettrisme. Grâce aux chiffres de la JDC, on évalue désormais que plus de 10 % des jeunes de 17 ans éprouvent des difficultés face à l'écrit et que 4,9 % des jeunes sont en situation d'illet-

trisme², soit environ 35 000 jeunes. Des chiffres précieux pour l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme³ (ANLCI) qui regroupe toutes les associations agissant contre ce fléau. Parmi elles, on compte l'Apel nationale (membre de son CA) et désormais le Sgec qui est entré en mai 2011 dans son comité consultatif de pilotage (et bientôt son CA).

« On discerne désormais quatre profils d'illettrisme, expose Françoise Maine qui représente le Sgec à l'ANLCI, de la grande difficulté à l'illettrisme complet, à partir des tests élaborés par la DEPP ». « Mais le repérage n'est pas un but en soi, poursuit-elle. Il doit être accompagné de propositions pour y remédier. » De fait, au cours de la JDC, les jeunes sont orientés vers une structure d'aide adaptée (Éducation nationale, Mission locale de rattachement...) où, bien entendu, les élèves majeurs peuvent choisir de ne pas se rendre.

Depuis sa création, ce temps fort a été suivi par plus de 9 millions de jeunes.



Par ailleurs, une lettre est adressée aux parents des mineurs, leur signalant ces résultats trop faibles. Pour les élèves de l'enseignement catholique, les directions diocésaines qui les scolarisent sont avisées de leurs scores insuffisants. Charge à elles de les transmettre aux établissements scolaires concernés.

En réalité, ce signalement, lorsqu'il est effectué, n'est pas toujours accompagné d'un suivi adapté, faute de lisibilité des dispositifs existants dans l'enseignement catholique. Pour y remédier, le Sgec a passé commande à Cécile Choblet, créatrice des Mijec⁴ Pays de la Loire, d'un rapport dont les résultats seront communiqués en octobre. Cette étude a pour but de recenser toutes les solutions d'aide au décrochage, suite aux signalements de la JDC, et de proposer une analyse des différentes stratégies mises en œuvre par les diocèses.

Un travail essentiel pour bâtir une nouvelle politique de prévention à l'heure où les restrictions budgétaires conduisent certaines régions à supprimer des postes d'enseignants en Segpa ou en Mijec. Sans courir le risque de fragiliser davantage la frange de la population scolaire la plus vulnérable. **Sylvie Horguelin**

1. La convocation intervient entre la date de recensement et l'âge de 18 ans (ou dans les 3 mois qui suivent le recensement pour les jeunes qui deviennent Français entre 18 et 25 ans).
2. JAPD 2007, ministère de la Défense.
3. www.anlci.gouv.fr
4. Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique.

DES ENQUÊTES SUR LES DROGUES ET LA PRÉVENTION

L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies¹ organise tous les quatre ans, depuis 1995, une enquête nationale sur le mode de vie et les comportements, en particulier sur l'usage de substances psychoactives licites et illicites, auprès des élèves âgés de 15 à 16 ans. La cinquième édition de cette enquête, intitulée ESPAD (European School Survey on Alcohol and other Drugs), s'est déroulée au printemps 2011. Elle intégrait une quarantaine de pays.

« Pour la France, un échantillon de 185 établissements scolaires dont 40 établissements privés sous contrat, a été sélectionné de façon aléatoire », précise Françoise Maine du Secrétariat général de l'enseignement catholique. Parallèlement, l'OFDT a mené une autre enquête, RELION², entre janvier et mars 2011, dans la région Rhône-Alpes. Elle s'adressait cette fois, non plus aux élèves, mais aux chefs d'établissement du public et du privé. Objectif : faire l'inventaire des actions de prévention contre la consommation des drogues licites ou illicites. « Les résultats d'ESPAD et de RELION seront connus à la fin du premier trimestre de cette année scolaire, précise Françoise Maine. Ils permettront de broser un panorama des usages des drogues et des moyens de prévention mis en place dans une région. » **SH**

1. OFDT, 3 avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine Cedex. Internet : www.ofdt.fr (informations sur les substances psychoactives : alcool, cannabis, cocaïne...)
2. Recensement d'indicateurs pour l'observatoire national.

C'EST PAS LA FAUTE À VOLTAIRE !

La Certification Voltaire qui garantit un certain niveau en orthographe, se prépare aussi dans l'enseignement catholique. Parmi les pionniers, le lycée Jeanne-d'Arc de Rennes.

Marie-Christine Scouarnec enseigne la culture générale et l'expression française en BTS au lycée technologique Jeanne-d'Arc de Rennes¹. Un soir, au JT de France 2, elle entend parler d'un jeune ingénieur qui peinait à trouver du travail à cause de son français défaillant... jusqu'au jour où il découvrit le Projet Voltaire². Confrontée elle-même aux fautes récurrentes de ses étudiants, peu intéressés pour autant par ses points de grammaire, elle se renseigne et voit tout l'intérêt qu'elle peut en tirer.

Conçu par la société lyonnaise Woonoz, le Projet Voltaire propose un entraînement à l'orthographe aux écoliers (CM2), collégiens, lycéens, étudiants et salariés. Tout commence par un test de positionnement qui donne une photo de son niveau initial. Une remise à niveau personnalisée, décomposée en sept niveaux classés dans un ordre croissant de difficulté, est ensuite proposée. L'étudiant avance à son rythme depuis un ordinateur connecté à internet et valide ses acquis. *In fine*, il pourra passer la Certification Voltaire : un test écrit qui lui confère une note de 0 à 1 000 (500 points correspondent à une « orthographe professionnelle »).

Reconnu par un nombre croissant d'employeurs, ce test, à l'image du *Toieic* (*Test of English for International Communication*) pour l'anglais, pourrait devenir un incontournable des CV. À Jeanne-d'Arc, certains BTS 2^e année l'ont passé pour la première fois en 2011, après s'être entraînés chez eux et en classe. « Cette année, la préparation est devenue

obligatoire pour les première année et la certification pour les deuxième année », expose Marie-Christine Scouarnec qui a vu tous ses étudiants en BTS assistant manager et assistant de gestion PME-PMI, des spécialités où l'on n'a pas droit à l'erreur, progresser. À ses collègues, qui craignent de devenir inutiles, Marie-Christine répond que les étudiants ont toujours besoin d'elle : « Ils ont la règle, mais ils ont quand même besoin d'explications. Comment, par exemple, pourront-ils repérer le COD placé avant le verbe, quand certains le confondent encore avec le sujet ! » Stimulés par les exercices en ligne et le challenge du test final, les étudiants sont plus réceptifs à ses éclaircissements. Quant au coût d'inscription pour s'entraîner, le lycée a réussi à le faire passer de 36,60 euros à 12 euros par étudiant, en devenant depuis la rentrée 2010 centre d'examen



Des BTS de Jeanne-d'Arc, à Rennes, ont passé la Certification Voltaire.

Voltaire pour la ville de Rennes (à raison de quatre sessions par an).

Comme Jeanne-d'Arc, d'autres établissements catholiques dont les noms figurent sur le site du Projet Voltaire, ont misé sur ce nouvel outil, y compris pour les personnels Ogec, telle l'école Sainte-Agnès d'Asnières. 360 règles d'orthographe et de grammaire y sont revues au cours de 8 000 exercices. Les étudiants bac + 1 ou bac + 2 maîtrisent environ 20 % de ces règles. Mais après six à dix heures d'entraînement, ils passent la barre des 50 %. C'est pourquoi Jeanne-d'Arc va étendre cet entraînement à tout son pôle post-bac (400 étudiants), avant d'envisager peut-être une extension aux premières et aux terminales. **Sylvie Horguelin**

1. Internet : www.lycee-ja-rennes.org

2. Internet : www.projet-voltaire.fr

Français : cours de rattrapage en fac

Les recruteurs s'en inquiètent, les jurys de concours s'en désolent : le niveau d'expression, écrite et orale, baisse dangereusement. Cela se traduit par une orthographe vacillante, des barbarismes et souvent des difficultés pour conduire un raisonnement cohérent. Pour y remédier, la faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris a créé, en 2011, un programme de « perfectionnement en expression française » qui accueille aussi bien des étudiants que des professionnels. Cette formation non diplômante répond à deux objectifs : consolider des connaissances grammaticales devenues fragiles et travailler à rendre tout travail écrit lisible. Les cours ont lieu en début de soirée, entre 19 h 30 et 21 heures,

pendant douze semaines, de février à juin. « Les logiciels de correction orthographique ne voient pas tout ! » explique en souriant Amélie Collet, qui assure cet enseignement. Lors du test blanc de départ, qu'elle a fait passer à la première promotion, elle constate : « Il s'agissait de personnes qui maîtrisaient globalement la grammaire mais qui avaient des difficultés à organiser leurs idées. » L'enseignante, spécialiste de linguistique et de rhétorique, centre donc ses exercices sur « le contenu du propos » : comment bâtir un plan, éviter les répétitions, présenter les points de vue, établir des nuances, sans oublier pour autant l'orthographe et les règles typographiques. Parmi ses étudiants, des chefs d'en-



Internet : www.icp.fr

treprise qui doivent écrire leurs mails eux-mêmes sans faire appel à leur secrétaire ! Au bout du parcours, les progrès sont mesurables. « Une auditrice libre a été embauchée grâce à une lettre de motivation convaincante, se réjouit-elle, et une étudiante acceptée dans un master difficile à intégrer grâce à une demande bien argumentée. » SH

Des modules de KT pour écoliers et collégiens



Dans le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, publié en novembre 2006, les évêques de France invitaient des auteurs à écrire de nouveaux documents catéchétiques. En réponse, les équipes des diocèses de Lille, Arras et Cambrai ont conçu la collection « Tu nous parles en chemin ». Publiée par les éditions Decanord, elle comprend des modules¹ « enfance 8-10 ans » et « collège ». Les premiers sont destinés à des écoliers, répartis dans des équipes d'âges homogènes ou non, qui se réunissent toutes les semaines ou lors de temps forts plus espacés. Chaque module propose un itinéraire en trois étapes, chaque étape ayant une dominante (la Bible, la liturgie ou la Tradition vivante). Les modules « collège », quant à eux, sont centrés sur l'expérience chrétienne, en partant des soifs et attentes des élèves. SH

1. Chaque module comprend 2 livrets animateur, des livrets jeunes (6 pour « enfance », 2 pour « collège »), 1 carnet *Top Perso* et 2 CD de chants (« école »), 1 jeu de coopération (« collège »).

UN JEU POUR DÉCOUVRIR L'ÉVANGILE

Mysterium est un nouveau jeu de société au service de la catéchèse. Il réunit autour d'un plateau, un groupe de 4 à 10 joueurs, âgés de plus de 8 ans et dirigés par un aîné dans la foi. Au cours de cinq parties de 50 minutes chacune, le groupe va découvrir l'Évangile en jouant les vingt mystères du rosaire. Les quatre jeux qui composent Mysterium (le Memory, les 20 Saynètes, le Quiz et les BisQuiz) sont conçus pour animer des parties adaptées aux rythmes pédagogiques de l'école ou du catéchisme.



Selon l'âge des joueurs, l'animateur privilégiera les Saynètes plutôt que le Quiz. Il peut aussi mixer plusieurs jeux. C'est en réponse à l'invitation de Jean-Paul II, dans sa lettre sur le rosaire (2002), que Mysterium a été créé par un formateur et un père dominicain, docteur en théologie. Ce jeu est recommandé par plusieurs évêques français qui y voient un média original de promotion de l'Évangile. SH

➤ Mysterium, un coffret contenant : 1 plateau de jeu pliable ; 2 dés et 10 pions ; 20 cartes Mysterium ; 60 cartes quiz ; 2 carnets et 100 Post-It ; 4 jeux de 20 fiches de rôles ; la règle du jeu, Mysterium Sarl, 2010, 40 €. Commande sur le site : <http://mysterium.perso.sfr.fr>

CULTURE RELIGIEUSE Une université d'été à Lyon

Organisée par l'enseignement catholique de Lyon, la 4^e université d'été *Enseignement et religions* a rassemblé les 6, 7 et 8 juillet 2011 à Lyon plus de 130 enseignants majoritairement du territoire Rhône-Alpes-Auvergne, parmi lesquels une vingtaine de professeurs des écoles stagiaires au titre de leur formation obligatoire. La formule, maintenant bien rodée, alterne grandes conférences et ateliers pédagogiques qui présentent des séquences de cours faites en classes.

Les thèmes des conférences étaient éclectiques, du *negro spiritual* (François-Xavier Moulé) à la vision de l'homme dans le bouddhisme (Denis Gira) en passant par Racine et la liberté (Laurent Thirouin), les prophètes bibliques (Pierre de Martin de Viviés), le décryptage d'un tableau religieux (Éliane Burnet) et Pie XII et la Shoà (Jean-Dominique Durand).

Trait commun de ces conférences, l'accent sur la rigueur méthodologique de chaque discipline. Dans le domaine religieux, cette rigueur n'est pas moindre. Elle permet d'appréhender son objet avec simultanément objectivité et empathie. Se sensibiliser aux liens entre religions et culture, apprendre à aborder le fait religieux sans réticence, en dépassant les approches purement sociologiques pour en percevoir les enjeux de sens, surmonter la laïcité d'incompétence qui rend le patrimoine culturel indéchiffrable, tels sont les enjeux de ces rencontres annuelles.

Plus fondamentalement, se trouve questionnée la vocation des établissements catholiques à articuler foi et culture. Quand la religion n'apparaît qu'aux marges de l'école et non au cœur de l'instruction, elle est de fait intellectuellement disqualifiée. La première urgence est de permettre par un travail d'instruction de surmonter le divorce entre culture générale et connaissance des religions, et ceci indépendamment de l'appartenance des élèves. Ce sont donc les enseignants en premier lieu qui doivent s'approprier cette tâche, et d'abord pour eux-mêmes.



Le site des maristes à Lyon et son architecture originale.

Certes, les jeunes enseignants sont moins inhibés que leurs aînés dans le domaine religieux, mais leur inculture est plus grande. Le modèle très souple des universités d'été, dont d'autres diocèses songent à s'inspirer, offre l'occasion à ces enseignants de découvrir à frais nouveaux la question religieuse comme constitutive de la culture et incontournable pour la construction de la personne. La fécondité de ces journées se traduira par de nouvelles initiatives au sein des établissements aussi bien en direction des élèves que des enseignants.

Xavier Dufour

JMJ : tous les chemins mènent à Dieu

Les propositions étaient variées pour participer aux 26^{es} JMJ. Elèves et éducateurs de l'enseignement catholique sont partis pour Madrid avec un diocèse, une congrégation ou encore un mouvement d'Eglise. Témoignages à chaud.

Caroline Mounier, 17 ans, a vécu les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) en diocèse. Mais cette élève du lycée parisien Paul-Claudiel s'était inscrite dans celui de Nice... pour être



Charlotte et Caroline.

avec son amie Charlotte. Avant son départ, Caroline qui partait un peu poussée par sa famille, confiait d'un ton morne: « L'aspect religieux n'est pas ma première motivation. Je veux surtout rencontrer des jeunes. » De retour de Madrid, la jeune fille parle avec émotion de ces jours intenses et rayonne de joie malgré la fatigue. Première étape de son voyage : Cordoue où son groupe est arrivé le 11 août. « Nous avons été reçus d'une manière formidable. La directrice du lycée où nous dormions nous a fait visiter la ville. Les Espagnols nous ont donné tout l'amour qu'ils avaient ! » s'exclame l'adolescente. Malgré l'euphorie ambiante, les jours passent sans que Caroline sente « un déclic ».

Le groupe se déplace à 50 km de Madrid pour aller accueillir le pape. Quelque chose se produit alors : « Le matin du 18 août, je me suis isolée dans une petite chapelle pour prier. Et soudain mon cœur est devenu tout brûlant. Je me suis mise à pleurer sans raison. Je ne comprenais pas ce qui m'arrivait. J'ai senti une présence. » Caroline trouve « le courage » de se confesser. Elle parle à un prêtre de sa « difficulté à entretenir une relation quotidienne avec Dieu ». « J'avais du mal à prier maintenant cela est devenu spontané ! » conclut-elle joyeusement, sans s'attarder sur le rassemblement, « hyper mal organisé », à

l'aérodrome de Cuatro Vientos, où elle n'a pas pu se recueillir une seule fois.

Comme Caroline, les élèves des établissements lasalliens étaient invités à partir avec leur diocèse, « pour jouer la carte ecclésiale », explique Véronique Sarda de l'équipe nationale d'animation pastorale. En revanche, un « meeting lasallien » international avait été organisé à Madrid pour les éducateurs de moins de 35 ans. Il devait s'achever par la participation à la veillée et à la messe de clôture des JMJ.

Surveillant à Notre-Dame-de-la-Gare, un collège parisien du réseau, Damien Arnaud s'est inscrit « pour rencontrer ces jeunes qui se rendent à Madrid pour leur foi alors qu'ils désertent les églises ». Lui-même confie qu'il va peu à la messe car il ne s'y « retrouve pas » alors qu'à Djibouti, où il a été volontaire pour la DCC (Délégation catholique pour la coopération), il participait volontiers aux célébrations si joyeuses. Mais sa déception a été grande côté JMJ puisque, arrivé à Cuatro Vientos, son groupe n'a pu accéder à son emplacement et s'est retrouvé dans un lieu sans image et sans son ! Démoralisé, après avoir essuyé deux averses, le groupe est reparti pour suivre la messe du lendemain à la télévision.



Les éducateurs lasalliens aux JMJ

En revanche, Damien a beaucoup apprécié d'échanger pendant 10 jours avec des surveillants, chefs d'établissement et professeurs d'une dizaine de pays. « Voir quatre-vingts personnes de cultures différentes dans le même charisme, c'est énorme ! J'ai renforcé ma conviction de travailler dans un établissement lasallien », déclare-t-il. Pour lui le temps fort de ce mois d'août aura été « la visite de la maison de

Basida où des éducateurs vivent en communauté avec des personnes séropositives et des toxicomanes ».

Autre proposition originale : celle des Jé-suites qui avaient réuni 87 jeunes de toute la France, âgés de 16 à 18 ans, pour un camp Mej (Mouvement eucharistique des jeunes) qui s'est terminé dans la capitale espagnole. Partis de Bordeaux le 6 août,



Installation sur le site de Cuatro Vientos.

le groupe a fait étape à Loyola, avant de rejoindre le diocèse de Carthagène puis Madrid. Le père Pascal Gauderon, animateur spirituel du groupe (et par ailleurs aumônier à Saint-Louis-de-Gonzague à Paris), explique comment la dynamique Mej (temps personnels, temps de vie d'équipe...) s'est articulée avec celle des JMJ (messe avec des jeunes du monde entier, festival de la jeunesse...). « Chaque jeune a vécu quelque chose de fort au niveau de la foi. Chacun a reçu par des canaux très différents : une rencontre dans les rues, un rassemblement, une célébration... » Pascal Gauderon retient deux moments, « deux extrêmes » : un temps de réconciliation à Madrid – « le plus secret, un jeune avec un prêtre » – et le week-end sur l'aéroport « avec cette belle ambiance de fête ». Arrivé très tôt sur le tarmac, le groupe Mej a pu s'installer tranquillement et participer à la veillée et à la messe du dimanche.

Et après ? est-on tenté de demander. « Comme tous les camps d'été, ces rencontres ont un petit côté feu de paille, déclare le père Gauderon. Mais au-delà de l'émotion et de la fête, il y a quelque chose de plus profond qui a été semé et qui va rester. On le sait d'après les JMJ précédentes... » **Sylvie Horguelin**

➡ Tous les discours de Benoît XVI sont sur le site du Vatican : <http://www.vatican.va>
Les prochaines JMJ auront lieu en 2013 à Rio de Janeiro sur le thème « Allez et faites de toutes les nations des disciples ».

À la une des revues de l'enseignement catholique

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : UNE VOIE D'AVENIR



Le meilleur taux d'insertion, des pratiques pédagogiques innovantes, des équipes pédagogiques à l'écoute... On ne parle pas ici d'une « prépa » mais de l'enseignement agricole. Avec 621 établissements privés (dont 199 pour le Cneap) et 107 600 élèves, ce secteur propose un enseignement de la 4^e au doctorat. Il offre de nombreux métiers et accueille des élèves très

divers à qui il sait redonner confiance. *L'Éducateur chrétien* propose un dossier pour le découvrir.

L'éducateur chrétien, n° 217, juin 2011, pp. 7-10.

LA MULTIPLICATION DES SALARIÉS FORMÉS



Le nombre de salariés ayant suivi une formation a triplé en cinq ans dans les écoles, collèges et lycées de l'enseignement catholique. Ce sont 20 % des personnels des établissements de moins de 10 salariés et 25 % de ceux de plus de 10 salariés qui sont ainsi partis en formation. Parallèlement, la collecte a augmenté de 6 % par rapport à 2009 pour atteindre 21 678 000 euros en 2010.

Ces chiffres sont issus de l'assemblée générale de l'Opcap-EFP qui s'est tenue au mois de mai. Il a été aussi question de la réforme de la formation qui a obligé l'Opcap-EFP à rejoindre un autre Opcap, en l'occurrence Opcalia, pour atteindre le seuil des 100 millions d'euros de collecte (lire aussi « La mutation de l'Opcap-EFP, en page 10 de ce numéro »).

Syndicalisme Hebdo-FEP, n° 1106, 7 juillet 2011, p. 2.

L'ART COMME OUTIL PÉDAGOGIQUE



La réforme en cours de l'enseignement des arts à l'école a pour objectif de renforcer l'éducation culturelle, absente des programmes. Jusqu'à présent, seule l'éducation artistique était abordée à travers les cours d'arts plastiques et de musique. Aux Apprentis d'Auteuil, l'art est utilisé comme un outil pédagogique et éducatif. De nombreux établissements mènent des expériences autour du théâtre, de la musique, de la préparation de spectacles, de la construction de décors ou de l'écriture de contes. Les résultats constatés par les équipes éducatives sont probants. Ces jeunes, souvent en difficulté d'apprentissage et de comportement, retrouvent confiance en eux et estime de soi. À travers l'implication dans un projet, ils apprennent à travailler en

groupe et à atteindre des objectifs en commun, trouvent leur place, réalisent que leur présence est indispensable. Au niveau des apprentissages, ils parviennent à mémoriser des textes, abordent des notions complexes comme la géométrie, rédigent des nouvelles. Autonomie, progrès scolaire et persévérance sont au rendez-vous.

À l'écoute, n° 180, juin-juillet 2011, pp. 8-13.

HANDICAP : QUELLE SCOLARISATION ?



Le Synadic propose dans son bulletin du mois de juin un dossier sur le handicap. Il présente les différents dispositifs de scolarisation pour les élèves à besoins éducatifs particuliers : les structures scolaires spécialisées, l'intégration en classe d'institut médico-éducatif (IME), le plan d'accueil individualisé. Une deuxième série de textes aborde l'accompagnement proposé aux enseignants et assistants d'éducation pour exercer leur mission.

Bulletin du Synadic, n° 78, juin 2011, pp. 4-18.

Isabelle Tinader

SUR LA TOILE

LES LASALLIENS ONT LE SENS DU SERVICE EN LIGNE



Les Frères des écoles chrétiennes ont profité de l'été pour lancer leur nouveau site internet. Un site plus coloré et plus « actuel ». On s'intéressera par exemple au thème choisi pour les années 2011-2013 :

« Tu sers ou tu te sers ? » Ce questionnement provocant, au regard de l'individualisme ambiant, invite tous les acteurs du réseau La Salle – enfants, jeunes et adultes – à se saisir de la question du service. Ainsi l'élève se demandera si, lorsqu'il est en classe, il se soucie des autres ou seulement de lui-même... Dès septembre, le site mettra en ligne des outils pour accompagner la réflexion et préparer des animations. Autre accroche à suivre, la « Destination Facebook ». En ce temps où les réseaux sociaux animent l'actualité, le frère Michel Fleury y est « venu naturellement, presque par hasard ». S'il ne s'agit pas pour lui d'« inciter à la révolution », il explique comment son blog lui permet de faire se rencontrer des personnes dispersées et comment des solidarités peuvent dès lors s'enclencher.

Le site : <http://lasallefrance.fr>

Danielle Lacroix

Les lignes bougent au collège

Faut-il y décrypter sa fin ? Le collège unique doit en tout état de cause « s'adapter à deux choses », a déclaré en mai dernier le ministre de l'Éducation nationale : « D'abord il faut travailler sur l'idée d'écoles du socle commun [...] ; ensuite il faut que le collège tienne compte de la différenciation et de la personnalisation des parcours. »

À la rentrée, une expérimentation sera lancée pour soutenir « les 15 % d'élèves qui rencontrent des difficultés en lecture en 6^e ». Des professeurs des écoles viendront assurer pour eux au collège des heures de « remédiation en lecture ». Des « commissions de liaison », réunissant les enseignants de l'école et les enseignants de 6^e, devraient également voir le jour et être organisées « avant la fin de l'année de CM2 afin d'assurer la continuité de la prise en charge des élèves dès leur arrivée au collège », précise la circulaire de rentrée. En 5^e, une évaluation nationale sera également expérimentée dans les établissements volontaires au cours de l'année 2011-2012.

« Proposée à mi-parcours de la scolarité au collège, dans le courant du troisième trimestre, elle permettra de cerner les acquis des élèves et d'apporter les aides ou les approfondissements nécessaires », indique la circulaire de rentrée. Par ailleurs, « des aménagements de classe vont être proposés à la rentrée, à partir de la 4^e, avec plus de sorties, plus d'ouverture mais sans être une préorientation professionnelle », a annoncé le ministre. À côté de l'option de trois heures en collège, il est notamment proposé d'expérimenter une 3^e « prépa-pro », à partir de l'actuel module de six heures de découverte professionnelle en vue de « permettre une certaine diversification des parcours au collège ». AS



D.R.

PROMESSE : DES AVS PLUS NOMBREUX ET MIEUX FORMÉS

La Conférence nationale sur le handicap pose à nouveau la question de l'intégration scolaire des enfants handicapés, et par suite, de la formation des enseignants et des auxiliaires de vie scolaire (AVS). Les réponses seront-elles à la hauteur ? Le 8 juin dernier, le

président de la République a promis que dès la rentrée prochaine l'État cessera de recourir aux contrats aidés pour le recrutement des AVS. Dix mille AVS supplémentaires seront engagés. Ils seront mieux payés et mieux formés.

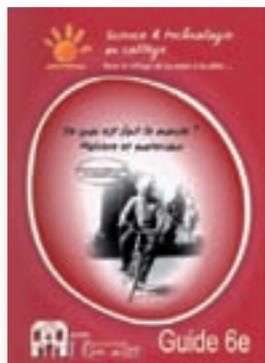
Cette décision résulte des préconisations du rapport du sénateur Paul Blanc¹. Celui-ci estime que « l'intégration des élèves handicapés souffre encore d'un déficit de formation des équipes éducatives » et que « [m]algré le 1,3 milliard d'euros consacré par le ministère de l'Éducation nationale à cet accueil, l'école peine aujourd'hui à répondre de manière pertinente aux besoins des enfants handicapés ». Il relève également que « la formation ne s'est pas adaptée à cet accueil, que ce soit celle des enseignants comme des AVS, alors même que la prise en charge de certains handicaps requiert des compétences très particulières ». Il préconise « [1]a diminution du recrutement des contrats aidés et leur remplacement par des assistants de scolarisation, sous statut d'aides-éducateurs ; ces contractuels de droit public bénéficient d'un contrat de 3 ans renouvelable et d'un temps de service de 35 heures qui couvre toute la journée de l'enfant ». Il préconise également « [1]a formation de tous les personnels : pour ces contractuels, un contrat sur le modèle du contrat d'apprentissage avant la prise de fonction, assorti d'un engagement de servir, avec la possibilité de se former à un handicap particulier avec l'appui des associations spécialisées ; un suivi par une conseillère d'orientation permettra également de leur assurer, après leur contrat, un métier. Leur expérience professionnelle sera validée ».

Pour les enseignants, le rapport estime que « si la formation peut être plus aisément validée pour les professeurs des écoles dans le cadre des concours de recrutement, c'est la formation continue qui doit être privilégiée dans

Vers une généralisation de l'EIST

Dans le sillage de *La main à la pâte*, développée à l'école primaire en partenariat avec l'Académie des sciences, l'enseignement intégré de science et technologie (EIST) est étendu à 400 collèges, notamment dans les établissements Éclair. Cet enseignement conjoint de trois disciplines – sciences de la vie et de la Terre, technologie et physique-chimie – vise à « favoriser le décroisement disciplinaire » et à « donner une vision globale des sciences ».

Pour accompagner sa mise en place, les équipes bénéficieront d'une « action nationale de formation », et un référent sciences sera désigné dans chaque établissement concerné. AS



le second degré. À cet égard, la mastérisation doit être repensée dans ses modalités afin d'assurer cette formation qui devrait s'intégrer dans une vision plus complète de la gestion de l'hétérogénéité



D.R.

des élèves, des rythmes différents des apprentissages et par suite des modes d'évaluation des compétences. L'accueil d'enfants handicapés doit être un atout pour la progression de tous les élèves et figurer en bonne place dans les projets académiques mais aussi dans les projets d'établissements et d'écoles ».

La FCPE² demande que « les décisions des maisons départementales des personnes handicapées soient respectées par les inspections académiques. Il est inadmissible que les parents soient obligés d'aller devant le tribunal administratif pour obtenir l'accompagnement nécessaire à la scolarisation de leur enfant [...] ». Le Snuipp³ prend au mot le président de la République qui a annoncé « des moyens supplémentaires ». **AS**

1. « La scolarisation des enfants handicapés ». Téléchargeable sur www.elysee.fr (« Les actualités » / « Rapports »).

2. Fédération des conseils de parents d'élèves.

3. Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC.

LA DISCIPLINE DANS LE SECOND DEGRÉ

Dans la continuité des états généraux de la sécurité à l'école, Luc Chatel a souhaité « remettre la règle au cœur de la vie scolaire », en renforçant la politique disciplinaire et les pouvoirs du chef d'établissement.

Deux décrets datés du 24 juin 2011 modifient le régime des sanctions dans les établissements secondaires.

Ils créent une nouvelle sanction appelée « mesure de responsabilisation », qui consiste pour un élève à participer, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives, à raison de vingt heures maximum.

Cette mesure est appelée à se substituer aux exclusions temporaires. Celles-ci sont d'ailleurs limitées à huit jours, contre un mois précédemment. L'engagement d'une sanction disciplinaire devient automatique en cas de « violence verbale », « physique », ou encore d'« acte grave ».

Autre nouveauté, une commission éducative est instituée.

Elle réunit le chef d'établissement et, au minimum, un professeur ainsi qu'un parent. Elle a pour mission d'examiner la situation des élèves au comportement « inadapté » et de favoriser la recherche d'une réponse éducative ainsi que son suivi. Si ces dispositions ne s'appliquent pas à l'enseignement catholique,

le Secrétariat général a constitué un groupe de travail pour réfléchir à la place de la règle et de l'interdit dans un projet éducatif, ainsi qu'à l'élaboration de règlements intérieurs et de procédures à la fois efficaces et signes des engagements éducatifs signifiés par le projet. Un document repères et des fiches techniques sont en cours de construction. **AS**

Refonte de l'éducation prioritaire

Le programme « Éclair » (Écoles, collèges et lycées pour l'ambition et la réussite), expérimenté en 2010 dans 105 établissements du second degré des dix académies les plus exposées aux faits de violence, est étendu à 2 441 établissements des premier et second degrés des 30 académies à la rentrée 2011 (2 116 écoles, 297 collèges et 28 lycées). Les « RAR » (réseaux ambition réussite), dans leur quasi-totalité (246 sur 254 établissements), intègrent le programme et disparaissent au 1^{er} septembre 2011. Cette « refonte de l'éducation prioritaire » permet une « meilleure lisibilité de l'éducation prioritaire dans ses moyens d'action et dans sa structuration », explique Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire (Dgesco), ainsi qu'une « revitalisation très forte », le dispositif mettant également l'accent « sur la pédagogie » et sur le développement « en priorité des évolutions majeures du système » – école du socle commun, personnalisation des parcours, contractualisation des établissements avec les autorités académiques... Le vade-mecum du nouveau programme précise que cette nouvelle politique « a vocation à intervenir principalement dans les quartiers défavorisés des grandes agglomérations » mais qu'elle ne concerne pas « tous les territoires marqués par des difficultés sociales » ni « les zones rurales ». **AS**

LA PHILO À L'HONNEUR

Lors de la célébration de la Journée mondiale de la philosophie à l'Unesco, le 18 novembre 2010, Luc Chatel avait annoncé sa volonté de développer l'accès à la philosophie avant la terminale¹. Le 16 juin dernier, le ministre ajouta que 297 lycées, dont un certain nombre de l'enseignement privé, expérimenteraient la philosophie en 2^{de} dès la rentrée. « Cela se fera par l'accompagnement personnalisé ou par la participation de professeurs de philosophie dans d'autres cours », a-t-il précisé. Le ministre a aussi souhaité développer leur formation. À cette fin, une manifestation a été conçue : les *Rencontres philosophiques de Langres*. Elles se tiendront du 23 au 25 septembre prochain dans la ville qui a vu naître Diderot.

À l'image de Saint-Dié-des-Vosges pour la géographie ou de Blois pour l'histoire, Langres est ainsi appelé à devenir un rendez-vous annuel dédié à la philosophie. Conçues sous l'égide d'un comité scientifique présidé par l'académicien Jean-Luc Marion, organisées par le Forum Diderot-Langres, ces *Rencontres* déploient trois volets complémentaires : scientifique (dix conférences-débats assurées par des universitaires de renom), pédagogique (douze ateliers pour les professeurs de philosophie du secondaire), culturel (lectures, films, tables rondes...). Une cinquantaine de professeurs de l'enseignement catholique se sont inscrits à cette première édition qui abordera le thème de la vérité. **SH**

Internet : www.rencontresphilosophiqueslangres.fr

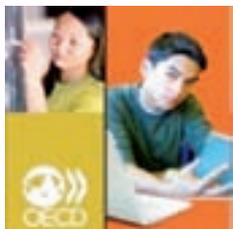
1. Cf. circulaire n° 2011-023 du 21/02/2011.

Les inspecteurs parlent de l'état du système

L'enquête de l'inspection générale de l'Éducation nationale (Igen)¹ se penchant sur le « malaise » des inspecteurs pédagogiques dit quelque chose de celui que traverse le système éducatif. « *De façon claire, [ce] métier a subi des évolutions sensibles [...] avec un glissement vers des missions plus généralistes d'inspecteur d'académie, faisant moins appel à l'expertise disciplinaire.* » Dispersion des tâches, fragmentation qui dilue parfois le sens et l'efficacité... Il ressort des entretiens menés entre novembre 2010 et février 2011, la nécessité d'une clarification des « *attentes de l'institution à leur égard* ». En fonction notamment de l'accroissement de l'autonomie donnée aux établissements, leurs relations avec les chefs d'établissement sont à repenser, suggère la note. Par ailleurs, malgré leur mobilisation dans l'accompagnement des réformes, les inspecteurs « *s'interrogent sur leur contribution réelle au pilotage pédagogique de l'académie* ». Enfin la nécessité de doter les inspecteurs pédagogiques de nouveaux outils est mise en avant, « *pour passer de la nécessaire évaluation des enseignants à celle des enseignements et ainsi apporter une véritable contribution à l'évaluation de la performance pédagogique et au pilotage de l'établissement* ». **AS**

1. « Mission sur le rôle et l'activité des inspecteurs pédagogiques du second degré ». Texte intégral : www.touteduc.fr/IA-IPR.pdf

UN RAPPORT RECONSTRUIT L'ÉCOLE



À l'initiative du groupe UMP du Sénat, la « *mission commune d'information sur l'organisation territoriale du système scolaire et sur l'évaluation des expérimentations locales en matière d'éducation* », a été constituée le 14 décembre 2010. Partant

des diagnostics sur l'organisation et sur les résultats du système scolaire français¹, elle a souhaité ainsi contribuer à la réflexion collective sur les réformes structurelles que nécessite une ambition renouvelée en faveur de la réussite scolaire des enfants, dans une société qui a considérablement évolué. Son rapport², présenté au Sénat le 22 juin dernier, trace les contours d'un nouveau cadre décisionnel et organisationnel.

Pour le rapporteur, Jean-Claude Carle, il s'agit de sortir du modèle pyramidal du système éducatif actuel et de compétences exercées séparément – le plus souvent sans concertation entre les acteurs, qu'ils relèvent de l'État ou des collectivités territoriales –, pour passer à un modèle fondé sur des responsabilités partagées dans la complémentarité, à trois niveaux d'intervention : au national, la garantie de l'équité ; au régional, la cohérence stratégique ; au local, l'action. Cela permettrait d'agir simultanément sur l'école

et la famille et sur leur environnement. Dans la même optique, l'enjeu consisterait aussi à assumer que l'équité en matière scolaire passe par la différenciation des moyens en fonction des besoins des élèves.

Dans cet esprit, après six mois de travaux et l'audition de plus de 300 personnes, des déplacements en France et à l'étranger, la mission a présenté 15 propositions articulées autour de quatre axes : donner au Parlement la capacité d'arbitrer la politique nationale d'éducation ; déployer une offre éducative territoriale fondée sur la complémentarité des réseaux et le dynamisme des partenariats ; acter la responsabilité collective des équipes des établissements dans la réussite des élèves ; tirer les conséquences de la spécificité du métier d'enseignant en éducation prioritaire. **GDR**

1. Cour des comptes, Haut conseil de l'éducation, inspections générales de l'Éducation nationale, OCDE (enquêtes Pisa).

2. « De la pyramide aux réseaux, une nouvelle architecture ». Texte intégral : www.senat.fr (« Rapports » / « Éducation »).

L'ORGANISATION ACADÉMIQUE EN MUTATION

Un projet de décret « *relatif à l'organisation académique* » prévoit de réformer la gouvernance du système éducatif en académie dès le 1^{er} janvier 2012. Selon ce texte, les recteurs seront placés « *au centre de la ligne hiérarchique qui va depuis le ministre chargé de l'éducation nationale jusqu'aux établissements scolaires* » et verront ainsi leurs pouvoirs renforcés. Le recteur est désigné maître de « *l'organisation territoriale* » de son académie. Jusqu'à présent, c'est le ministère de l'Éducation nationale qui organisait le découpage interne d'une académie. Ce transfert de compétence pourrait conduire à la fusion de certains services départementaux. Le recteur décidera également de « *l'organisation fonctionnelle* » de son territoire académique : il pourra créer des « *services mutualisateurs* » ou « *interdépartementaux* » et attribuer ainsi à l'inspection de son choix l'exercice d'une compétence à l'échelle de l'académie (gestion des examens...), avec en ligne de mire l'objectif de réduire les dépenses de l'Éducation nationale.

Enfin, le recteur se dote d'une équipe de direction, composée de son secrétaire général d'académie, qui devient son « *adjoint* », et des inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale (IA-DSDEN) dont le titre disparaît au profit de celui de « *directeurs académiques des services de l'éducation nationale dans le département* ».

Cette réforme tout sauf anodine, préfigure une évolution du vivier de recrutement de la fonction, davantage « *gestionnaire* » que « *pédagogique* », et avec elle, une déspecialisation progressive du corps des administrateurs de l'éducation nationale, estime Bernard Toulemonde (*notre photo*), inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale. **AS**



D.R.

DES CLEFS NUMÉRIQUES SUR L'AUTORITÉ POUR LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS

Un site dédié à la tenue de classe a été lancé par le Centre national de documentation pédagogique. À destination des jeunes professeurs, cet outil réunit textes de référence, étayages théoriques apportés par des collaborateurs de l'Université de tous les savoirs et vidéos tournées en classe et agrémentées de commentaires et d'avis d'enseignants. Il vise à aider les débutants à créer un climat de classe propice aux apprentissages, à améliorer leur intégration, à induire une habitude d'analyse réflexive des pratiques et une envie de formation. Pour répondre aux questions particulières, il offre une messagerie.

Autre effort pédagogique en matière d'autorité, une brochure téléchargeable sur le site du ministère rappelle les règles d'usage en matière d'autorité parentale à l'attention des couples séparés et des personnels d'éducation : les parents divorcés conservent chacun leur exercice. Si les démarches usuelles peuvent n'être effectuées que par un seul des deux parents, les choix d'orientation, entre autres décisions importantes, doivent recueillir l'approbation du père et de la mère. **VL**

 www.cndp.fr/tenue-de-classe
L'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire :
http://media.education.gouv.fr/file/Les_acteurs/27/8/AutoriteParentale_170278.pdf



Des réseaux sociaux scolaires

Bientôt un an d'existence pour *Skype in the classroom*, le premier réseau social d'enseignants. Cette plateforme en ligne, destinée aux enseignants du monde entier, recueille déjà près de 15 000 inscriptions pour 600 projets menés en commun et presque autant d'outils pédagogiques partagés. En cette rentrée, « le mini-réseau » propose aux parents d'élèves d'intégrer une communauté permettant des interactions avec les acteurs du



quotidien de leurs enfants : autres parents d'élèves, responsables associatifs, animateurs culturels mais aussi enseignants. Pour chaque commune, pourront aussi être consultés l'agenda des animations culturelles, les possibilités de garde d'enfants et des petites annonces diverses. **VL**



LE CNRS POURSUIT SA SAGA

Pourquoi y a-t-il des saisons ? Qu'est-ce que le cycle de l'eau ? De quoi est fait le rayonnement solaire ? Le Centre national de recherches scientifique lance une nouvelle animation multimédia *Sagascience* qui explique la machine climatique au grand public. Cet exposé aborde l'énergie solaire, les saisons, l'influence des océans sur l'atmosphère et l'interaction entre climat et biome. Exploitable dès le deuxième cycle du primaire, cette animation est agrémentée d'une photothèque (diagrammes, cartes, prises de vues satellitaires et coupes de microscopes). Elle étoffe une série de dossiers dédiés à la biodiversité, à l'évolution et aux nanotechnologies. **VL**

 www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosclim/index.htm - www2.cnrs.fr/multimedia

EDUSCOL FAIT PEAU NEUVE

En cette rentrée, le ministère de l'Éducation nationale fusionne www.eduscol.fr, son site généraliste, et www.educnet.fr, plate-forme qui regroupait les contenus liés aux Tice. Désormais www.educnet.education.fr offrira un portail unique vers les textes officiels, l'information sur les programmes, les ressources pédagogiques en permettant des entrées par disciplines et par thématiques. Une organisation destinée à valoriser et à mutualiser les actions mises en œuvre dans les académies, les écoles et les établissements afin de favoriser le partage de pratiques.
www.educnet.education.fr

UN CLIC POUR NOURRIR LES ENFANTS

Le programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) a lancé, au printemps dernier, un site visant à mobiliser des internautes à sa cause.

Les 10 000 utilisateurs déjà inscrits sont informés sur la faim dans le monde. Ils découvrent les diverses actions du PAM, peuvent verser des dons et, en jouant de leurs propres réseaux sociaux, démultiplier l'appel à la générosité. Déjà, plus de 200 000 enfants ont pu être nourris grâce à cette initiative.
<http://wefeedback.org/fr>

UN SITE LUDO-ÉDUCATIF PRIMÉ

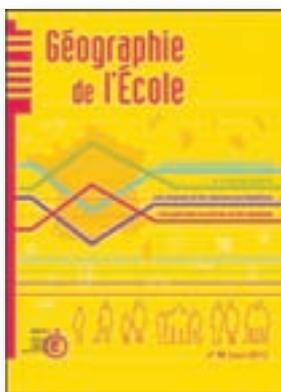
Sacré meilleur site ludo-éducatif 2011 par la Commission européenne, cette plateforme, propose des jeux pédagogiques en réseau, des guides pour réaliser de petits bricolages, des commentaires de l'actualité. Certaines de ces animations sont gratuites, d'autres disponibles sur abonnement, formules qui permettent aussi aux parents ou aux enseignants de suivre la progression des enfants inscrits sur le site.
www.simply-land.com

ATELIER BRICOLAGE MULTIMÉDIA

Divertissement et accompagnement scolaire mis au service de la découverte de la création assistée par ordinateur pour les 4-6 ans. C'est l'objet du dernier logiciel éducatif de la collection MIA qui après le français, les mathématiques, les langues et les sciences, s'attache à développer la fibre artistique des tout-petits : dessin, peinture, construction à l'aide de formes, mise en page et même animation vidéo... Avec leur souris, les élèves de maternelle n'ont pas fini de vous surprendre !
www.nemopolis.fr

Un paysage scolaire contrasté

Daté de mai 2011 et mis en ligne lundi 6 juin 2011, le dixième numéro de la *Géographie de l'école* publié par la DEPP¹ propose de décrire, rassembler et mettre en regard les principales caractéristiques régionales, académiques et parfois départementales du système de formation français, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Près de trente ans après la mise en œuvre de la politique de décentralisation, il entend aussi apporter une perspective historique en mettant en lumière l'évolution temporelle des disparités territoriales. Les indicateurs y sont regroupés en quatre grands thèmes : l'environnement économique et social ; le contexte scolaire ; les moyens et les ressources humaines ; les parcours scolaires et les résultats des élèves. Globalement, il ressort qu'aucune académie n'échappe totalement aux grandes tendances observées au niveau national. En matière d'évolution d'abord, la scolarisation a partout



connu une période de forte extension, conduisant jusqu'au milieu des années 1990 un nombre croissant de jeunes au terme de l'enseignement secondaire puis dans l'enseignement supérieur.

La scolarisation des élèves connaît ensuite une période de relative stagnation, assortie d'une orientation plus

favorable aux filières professionnelles, notamment pour les jeunes sous statut d'apprenti. Les différences selon le sexe ou l'origine sociale, qui influent sur la réussite et les parcours scolaires, sont partout marquées et relativement stables.

Atténuant les anciennes oppositions Nord/Sud, le développement de la scolarisation engagé depuis les années 1960 a entraîné sur l'ensemble du territoire une hausse importante de la proportion de bacheliers parmi la population adulte : elle atteint 39 % en métropole en 2007,

contre 22 % en 1990 et 13 % en 1975. En 2009, cette proportion est même proche des deux tiers, et 14 points seulement séparent les académies extrêmes de France métropolitaine. Il faut cependant noter que les importantes disparités démographiques et socio-économiques suivant les situations régionales ont des conséquences sur l'appareil de formation et pèsent évidemment sur les parcours scolaires, l'orientation et la réussite des élèves.

Enfin, une analyse de l'enseignement privé (aux pages 34 et 35) fait notamment ressortir une stabilité des effectifs du premier degré (13,4 % des élèves scolarisés en 2010 contre 13,6 % en 2000) et une légère progression de l'enseignement privé dans le second degré : + 1 % tandis que ceux du public baissaient de 6 %. A la rentrée 2010, la part du secteur privé dans le second degré est de l'ordre de 21,3 % et supérieure à 30 % dans les sections de techniciens supérieurs. **GDR**

À consulter sur : www.education.gouv.fr/cid56332/geographie-ecole.html

1. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

Lutter contre le cyber-harcèlement

Le 6 juin 2011, une convention¹ a été signée entre le ministère de l'Éducation nationale et l'association e-enfance². Le ministère encourage ainsi « le signalement, autant que de besoin, par le biais d'un personnel de direction de l'établissement, à l'association e-enfance, des cas de harcèlements identifiés et caractérisés à la demande de la victime ou de son représentant légal lorsqu'il est mineur ». Charge pour l'association d'informer sur les démarches à accomplir pour bloquer le compte du harceleur et porter plainte.

Les établissements catholiques sont bien sûr concernés par ce phénomène. Marie-Annick Benoit, directrice de l'ensemble scolaire Bury-Rosaire à Margency (Val-d'Oise), raconte comment, il y a deux ans, une classe de 5^e avait créé un groupe sur Facebook pour attaquer une de leurs camarades. Informée par les parents, la directrice est immédiatement intervenue en convoquant les jeunes en présence d'un référent de la police. Annick Benoit a aussi eu recours à e-enfance pour animer



trois sessions de formation pour les parents et deux rencontres avec les élèves sur les dangers d'internet. Autre exemple, cette fois dans le primaire, fourni par l'école parisienne des Saints-Ange. « Une élève de CM2 a reçu l'année dernière des mails anonymes pas très gentils sur le site pour les enfant Cromimi », se souvient

la directrice, Brice Perrochon. « L'institutrice a parlé aux enfants mais j'ai aussi demandé à e-enfance d'intervenir auprès des classes de CM2 en présence des enseignants pour les mettre en garde. Je vais renouveler l'année prochaine ! » conclut-elle. De fait, les établissements catholiques ont de plus en plus recours à cette association qui propose trois modules, pour les classes pour les CM1/CM2, les 6^e/5^e et les 4^e/3^e, et des conférences débat avec les familles sur la parentalité et internet. **SH**

1. Voir site : www.ecolenumeriquepourtous.fr/

2. Site : www.e-enfance.org – L'association a aussi un numéro « Net Ecoute » accessible au 0820 200 000. Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

30 heures pour l'enseignement catholique

Les futurs professeurs de l'enseignement catholique doivent suivre un module de 30 heures pour découvrir sa spécificité. L'Institut Saint-Cassien de Marseille et l'Isfec Ile-de-France ont expérimenté cette nouvelle formation en accueillant des étudiants et suppléants aux parcours très variés.

D. R.



Marie-Christine Calleri, directrice de l'Institut Saint-Cassien (à gauche) et l'équipe de formateurs qui intervient dans le module de 30 heures.

Bastien Simonetti, 25 ans, habite Six-Fours (Var). Il vient de réussir son M2 de mathématiques et son Cafep. Même s'il se destine à l'enseignement catholique où il a été élève, il a choisi de préparer son master à l'université publique de Toulon, proche de chez lui.

Vanessa Zanini a 36 ans. Elle a passé deux fois le Capes externe pour le public. Sans succès. Après plusieurs années de suppléances comme professeur d'EPS dans le privé, elle a été conquise par l'accueil qu'elle y a reçu et vient de réussir le Caer-Capes.

Sandrine Pons a 43 ans. Elle a interrompu pendant dix ans sa carrière dans la banque pour élever ses deux enfants, puis a repris une activité en effectuant des suppléances dans l'enseignement catholique : dans un LEP, en éco-gestion, puis dans une école primaire. En 2009/2010, cette catholique pratiquante a préparé un M2 à l'Institut Saint-Cassien et présenté sans succès le concours externe du 1^{er} degré... qu'elle a réussi un an plus tard.

Malgré la diversité de leurs profils, Bastien, Vanessa et Sandrine ont en commun d'avoir suivi la nouvelle « formation spécifique¹ » proposée depuis le premier trimestre 2011 par l'Institut Saint-Cassien² de Marseille. D'une durée de 30 heures, elle se décompose en 8 modules de 3 ou 6 heures chacun et est proposée quatre fois par an dans les académies d'Aix-Marseille et de Nice. « Une souplesse qui n'a pas suffi pour toucher tout le public concerné », regrette la directrice de Saint-Cassien, Marie-Christine Calleri. Pas facile

en effet de trouver des dates conciliables avec les plannings d'étudiants répartis dans plusieurs universités publiques, ceux des suppléants, sans oublier le calendrier des concours du 1^{er} et du 2^d degré ! Sur les 200 admissibles cette année pour les deux académies, une centaine n'était pas concernée par cette formation qu'ils avaient déjà suivie dans le cadre du master « Professionnel de l'éducation » à Saint-Cassien. Mais parmi les 100 autres, seuls 60 étudiants se sont manifestés, dont la moitié issus d'une université publique.

« C'était une année de transition », explique la directrice, qui va retravailler son calendrier. Celle-ci se félicite toutefois de l'intérêt que cette proposition a suscité. « Destinée à présenter les éléments essentiels du projet de l'enseignement catholique et des conditions d'exercice du métier d'enseignant dans un établissement catholique d'enseignement¹ », la formation « embrasse large » : de la doctrine sociale de l'Église au Statut de l'enseignement catholique, en passant par l'anthropologie chrétienne et les pratiques éducatives.

« C'était très riche mais aurait mérité le double d'heures », confie Sandrine Pons qui s'est passionnée pour le module « Art et foi ». Vanessa, si elle a regretté l'absence d'une présentation des tutelles congréganistes de son académie, a beaucoup apprécié les échanges entre enseignants des 1^{er} et

2^d degrés. Elle a mieux compris aussi ce que l'enseignement catholique attend d'elle : « Essayer de tirer le meilleur de chaque enfant et ne jamais dire qu'il est fichu ! » résume-t-elle dans un sourire. Quant à Bastien, qui a suivi la formation début juillet, à raison de six heures par jour, un programme forcément « un peu lourd », il retient que le caractère propre, c'est en fait « une ambiance dans l'établissement qui consiste à promouvoir la personne, plus qu'un cours de religion ». Côté Institut Saint-Cassien, l'heure est au premier bilan avec déjà une décision : accorder plus de place au dialogue interreligieux.

Expressions positives

À l'Isfec Ile-de-France³, des conclusions similaires émergent d'un premier bilan réalisé en juillet dernier. Le directeur, Christian Picard, « impressionné par l'écoute, le sérieux et la qualité des échanges des étudiants », note les très nombreuses expressions positives sur ce module qui « a donné à penser ». Il relève l'attention des étudiants au projet de l'enseignement catholique et à son fonctionnement, aux questions que soulève l'enseignement au regard des interrogations sur le sens de l'homme, sur l'engagement, sur les liens entre « enseigner et éduquer », sur l'approche des différentes religions et le dialogue interreligieux, sur les convictions et la foi... Parmi les zones d'ombre, là encore des problèmes de calendrier avec, pour le module, des dates trop rapprochées et situées en même temps que les oraux. « Ce temps de formation est essentiel pour l'avenir de l'enseignement catholique », conclut Christian Picard.

Gilles du Retail et Sylvie Horguelin

1. Présentée dans le texte approuvé par la Commission permanente du 12 novembre 2009 : « Formation initiale des enseignants – être enseignant dans l'Enseignement catholique ».

2. www.institut-saintcassien.com

3. www.isfec-idf.org

MIDI-PYRÉNÉES

De la juxtaposition à l'union



Au cours de l'année scolaire 2010-2011, le Caec Midi-Pyrénées s'est réuni sept fois autour de son secrétaire général, Hervé Bonamy (1^{er} en partant de la gauche).

L'image stellaire lui va bien. Comme une étoile se crée, le noyau dur d'énergies qui la constitue aujourd'hui, attire et fédère progressivement autour d'elle pour rayonner plus loin. L'enseignement catholique de Midi-Pyrénées – 74 000 élèves, 14 % des effectifs scolarisés –, un « *Petit Chose par rapport aux poids-lourds du Grand Ouest* », s'excuserait presque son secrétaire général de Caec, directeur diocésain de Toulouse et de Pamiers, Hervé Bonamy, a dû composer avec une longue histoire de lutte et de survie individuelle de ses structures, dans cette terre de guerres et de résistance, marquée par une sociologie radicale-socialiste profondément anticléricale.

La distance à la fois géographique et culturelle qui sépare les huit départements n'est pas accessoire quand le territoire qu'ils occupent est aussi grand que la Belgique : plus de 250 km du nord au sud, des Grands Causses aux Pyrénées, *idem* d'est en ouest, de la Gascogne au Languedoc... Tant et si bien que l'on file ici souvent la métaphore de « Blanche Neige et les sept nains » pour prendre la mesure du contraste qui met face à face l'urbanisation galopante de Toulouse qui concentre 35 % des effectifs de l'enseignement catholique régional (24 820 élèves), et la grande ruralité alentour qui, en proie à la déprise démographique, craint toujours de voir ses dotations aspirées par la mégalopole. Cette ruralité se vit elle-même de façon très disparate. Façonnée par une présence religieuse très forte en Aveyron

Entre Toulouse, et ses quelque 25 000 élèves, et Pamiers qui en accueille dix fois moins, l'enseignement catholique vit, en Midi-Pyrénées, un grand écart que s'emploient à combler des instances originales.

AURÉLIE SOBOCINSKI

(13 400 élèves, 30 % de la population scolarisée), dans le Tarn (12 000 élèves, 18,4 % de la population scolarisée) et dans les Hautes-Pyrénées (5 800 élèves, 15 % de la population scolarisée), elle est plus clairsemée dans le Gers (4 100 élèves, 13,6 % de la population scolarisée), le Lot (3 000 élèves, 11 % de la population scolarisée), le Tarn-et-Garonne (6 200 élèves, 14 % de la population scolarisée) et l'Ariège (2 000 élèves, 8 % de la population scolarisée).

Pilotage associé

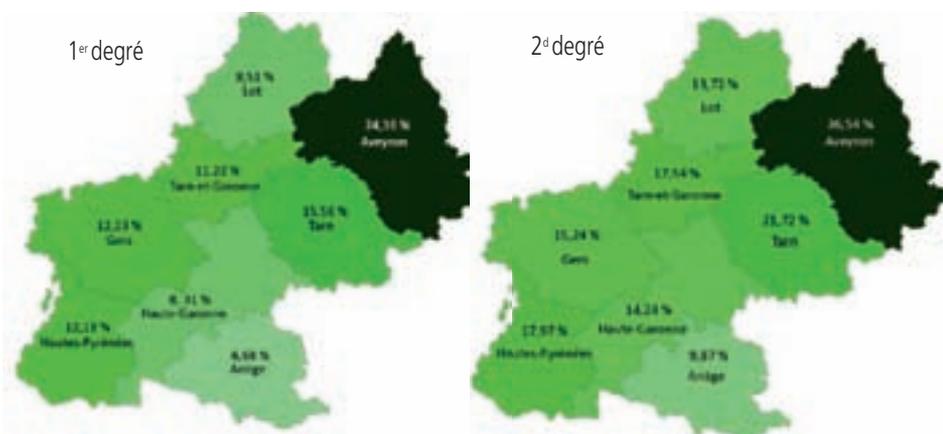
Difficile dans un tel contexte de passer à un « nous » *a priori* nébuleux et incertain. Pourtant, la métamorphose est à l'œuvre. À l'origine, en 1996, une volonté politique exprimée aux évêques de la province – dont le périmètre coïncide avec la région – par les directeurs diocésains, et notamment Alain Gazeaud, alors en fonction à Toulouse et à Pamiers. Face à des instances régionales renforcées par la décentralisation,

nécessité est reconnue de « *coordonner l'existant* », sous peine de « *danger de mort* », se souvient Abel Barthélémy, directeur diocésain de Rodez-et-Vabres et de Cahors. En 2000, les évêques prennent acte de « *la dispersion des lieux de décision et des champs de compétences* ». Pour passer de la juxtaposition à l'union, ils entérinent l'expérimentation d'une délégation régionale, dans une complémentarité « positive » qui n'empiète pas sur les prérogatives diocésaines.

Cette délégation, qui devance alors le Statut de l'enseignement catholique, est portée solidairement par les directions diocésaines mais identifie un représentant (à l'interne comme à l'externe), qui assume une mission de coordination et d'impulsion, « *via un lien privilégié avec le Chedd* [Chefs d'établissement et directeurs diocésains, ndlr] ». Cet acronyme désigne une instance unique dans le paysage de l'enseignement catholique français. Sans statut juridique particulier, elle est née d'un souci de partage des responsabilités et d'un travail sur le sens dans un pilotage associé, incluant aussi les représentants du 1^{er} degré et ceux de l'enseignement agricole. Le Chedd, qui se réunit une fois par mois, a survécu au projet d'une délégation régionale finalement abandonné. Il incarne aujourd'hui un accord gagnant-gagnant pour vivre en intelligence le territoire, perçu par l'ensemble des missionnés comme « *un outil de régulation et de*

L'enseignement catholique dans l'académie de Toulouse (2010)

(En pourcentage du nombre de jeunes scolarisés dans les établissements catholiques d'enseignement.)



belle collégialité ».

Aux directeurs diocésains réunis en « DDMP » (directeurs diocésains Midi-Pyrénées) reviennent les dossiers en lien direct avec l'exercice de leur tutelle : formation, recrutement des chefs d'établissement, suivi, coordination des services régionaux, composés pour l'instant d'un chargé de mission régional également observateur Solfège et de deux salariés pour le SAAR... Au Chedd incombent ceux relevant du contrat avec l'État – dossiers d'investissement pour les lycées, répartition des dotations et carte des formations, préparation des Caec, mouvement des personnels et accompagnement des chefs

« Les chefs d'établissement sont associés à l'origine de la politique et de la stratégie régionales. »

d'établissement.

Dans ce système, « les chefs d'établissement sont associés à l'origine de la politique et de la stratégie régionales de l'enseignement catholique et en constituent le relais, creuset de confiance et d'une appartenance commune où se forment pas à pas la légitimité et la dynamique solidaire d'un réseau à travers le territoire », insiste Christian Gerno, directeur diocésain d'Albi et de Montauban. Plus visible et structuré, source et force de proposition, ce modèle d'organisation facilite et renforce également les liens avec les interlocuteurs régionaux – rectorat et conseil régional. « Nous ne sommes plus simples spectateurs. Notre poids décisionnel est réel lors des concer-

tations préalables à la ventilation des dotations et à l'élaboration de la carte des formations », se réjouit Alain Copin, délégué académique de l'Unetp.

Commission technique, le Chedd prépare le débat du Caec sans l'en déposséder. « On ne se sent pas comme une chambre d'enregistrement, chacun voit sa place respectée, ce qui insuffle un réel élan collectif », souligne Christiane Bonhoure, de l'Apel régionale. Sur le terrain, toutefois, l'enjeu de cette dimension régionale et du souci d'équité qui l'anime n'est pas encore perçu par tous et doit achever de convaincre, observe Dominique Durand, délégué académique du Snceel et secrétaire générale adjointe au Caec. « On n'en est pas encore à une caisse de solidarité, ni à un fonds immobilier », note de son côté Abel Barthélémy.

Subsidiarité et solidarité

Si de nouveaux supports viennent d'être créés pour l'étayer, telle l'association « Enseignement catholique Province de Toulouse » qui prend en charge la gestion du fonctionnement régional, et qu'un projet d'orientations triennales s'élabore actuellement, la réflexion vers la mutualisation des compétences humaines existant sur le territoire doit se poursuivre, afin que chaque établissement se sente accompagné par une réponse équitable de l'institution, analyse Hervé Bonamy. Pour articuler véritablement subsidiarité et solidarité jusqu'au bout de la chaîne, d'autres schémas territoriaux doivent être imaginés, préconise François Demptos, chef d'établissement et président du Codiec du Lot, qui plaide pour une struc-

Fiche d'identité

● Région Midi-Pyrénées

– 8 départements : Ariège (09), Aveyron (12), Haute-Garonne (31), Gers (32), Lot (46), Hautes-Pyrénées (65), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82).
– 8 diocèses : Albi (81), Auch (32), Cahors (46), Montauban (82), Pamiers (09), Rodez-et-Vabres (12), Tarbes-et-Lourdes (65), Toulouse (31).

● Formation

La région fait partie de Formiris Sud-Ouest. Elle abrite l'Isfec Midi-Pyrénées et l'Institut catholique de Toulouse.

● Proportion d'élèves dans l'enseignement catholique (Rennée 2010)

Dans le 1^{er} degré : 11,47 %

Dans le 2^d degré : 17,54 %

– Collèges : 17,98 %

– Lycées : 16,97 %

● Nombre d'élèves (effectifs consolidés 2010)

Total 1^{er} degré : 30 729

Total 2^d degré : 40 628

– Collèges et ens. spécialisé : 23 412

– Lycées et post-bac : 17 216

● Élèves internes

Dans le 1^{er} degré : 39

Dans le 2^d degré : 3 865

● Nombre d'unités pédagogiques (Rennée 2010)

Dans le 1^{er} degré : 220

Dans le 2^d degré : 146 dont 80 collèges et ens. spécialisé ; 35 LG/LGT ; 28 LP ; 3 post-bac

Lycées agricoles : 10

GFA : 1

● Tutelles

– Diocésaine : 54,95 %

– Congréganiste : 45,05 %

● Nombre d'enseignants (Rennée 2010)

Total : 4 638 dont 1 486 pour le 1^{er} degré et 3 152 pour le 2^d degré.

● Fonctionnement du CAEC

Le Caec compte 27 membres : les 4 directeurs diocésains, les 8 présidents de Codiec, les représentants des syndicats de maîtres et de chefs d'établissement, le président de l'Apel régionale, le président de l'Urogec, le président du GFA, 1 représentant des tutelles congréganistes, 1 représentant de l'Ugse, 3 représentants de l'enseignement agricole. Il s'est réuni 7 fois en 2010-2011.

Contact : Caec Midi-Pyrénées, 28 rue de l'Aude, 31500 Toulouse. Tél. : 05 61 80 49 17.

Secrétaire général : Hervé Bonamy.

turation en réseau.

De sa capacité à se réinventer, de cette nouvelle vision nécessairement plus globale et plus réactive, tout en restant attentive à la spécificité de chacun, dépendent, pour l'enseignement catholique de Midi-Pyrénées, le dépassement de son grand écart originel – permettre au cœur toulousain de se développer sans dévitaliser le maillage rural – et la pérennité de son équilibre

Les nouveaux atours de l'apprentissage

L'ambition est clairement exprimée par la présidence de la République : « Atteindre à l'horizon 2015 près de 800 000 jeunes en formation en alternance, dont environ 600 000 en apprentissage, et à terme un million d'apprentis. » Avec aujourd'hui quelque 600 000 jeunes en alternance, dont un peu plus de 410 000 en apprentissage¹, la route peut être longue. Alors, le gouvernement veut l'élargir.

Premier objectif : accroître la part du montant de la taxe d'apprentissage (proposition de loi adoptée le 13 juillet)... destinée effectivement à l'apprentissage.

La taxe d'apprentissage, « créée en 1925 », rappelle Nathalie Souhart, directrice des relations établissements à l'ASP², est de fait due par toute personne ou société exerçant une profession industrielle ou commerciale. Elle représente 0,5 % de la masse salariale (0,26 % en Alsace-Moselle), plus 0,18 % de contribution au développement de l'apprentissage (CDA).

Mais si le produit de la taxe d'apprentissage atteint ainsi deux milliards d'euros, seul le « quota », fixé à 52 %, était jusqu'à présent réservé au financement des formations en apprentissage. Le solde de 48 %, appelé « barème » ou « hors quota », pouvant être affecté librement par les entreprises aux premières formations technologiques et professionnelles jusqu'aux diplômés d'ingénieurs.

Désormais, tout surplus de la taxe lié à la croissance de la masse salariale devrait être affecté aux formations en apprentissage, soit « 60 à 90 millions d'euros supplémentaires chaque année, pour accompagner la montée en charge du nombre d'apprentis », estime l'Élysée. Encore faut-il que soient proposées des places d'apprentis en entreprises... Celles de plus de 250 salariés verraient ainsi leur quota « obligé » d'alternants porté de 3 à 4 % – il est aujourd'hui « évalué à 1,7 % ».



L'hôtellerie-restauration accueille de nombreux apprentis.

Paré de vertus et doté d'atouts nouveaux, l'apprentissage, et plus généralement l'alternance, « passeport pour l'emploi » selon la formule du gouvernement, se veut plus attractif pour les jeunes, et incitatif pour les entreprises.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Par ailleurs, la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA), calculée aussi sur la masse salariale, pour les entreprises qui n'atteindraient pas ce quota, serait portée à 0,2 % si elles emploient moins de 1 % d'alternants (0,3 % pour les entreprises de 2 000 salariés et plus). La « pénalité » resterait à 0,1 % pour les entreprises employant entre 1 et 3 % d'alternants, et réduite à 0,05 % pour les presque bons élèves entre 3 et 4 %. Enfin, pour les entreprises qui dépasseraient le seuil de 4 % d'alternants (et jusqu'à 6 %), la récompense serait un « bonus » de 400 euros par contrat et par an.

L'espérance est qu'à terme le respect du quota de 4 % d'alternants permette

l'embauche de « 135 000 jeunes en alternance supplémentaires par an ».

Les entreprises de moins de 250 salariés ne sont pas oubliées. Elles ne sont toujours pas assujetties à un quota d'embauches d'alternants mais encouragées elles aussi à en faire l'effort, avec la mesure « zéro charges sociales » pendant six mois, pour tout jeune alternant supplémentaire recruté. « Il est raisonnable d'en attendre 50 000 contrats en alternance supplémentaires en deux ans », pronostiquent les services de la présidence de la République. Les entreprises ainsi « incitées » à ouvrir des offres d'apprentissage, il reste à convaincre les jeunes de choisir cette voie de formation exigeante, et efficace bien souvent, mais encore mal considérée.

Symbolique mais significative, cette considération se traduira, pour les « étudiants des métiers », par l'accès aux prestations offertes aux étudiants de l'enseignement supérieur, telles les résidences universitaires, les restaurations Crous³, et des réductions étudiantes (loisirs, culture, transports). Sans oublier que la manne du « grand emprunt » bénéficiera aussi à l'alternance : avec 500 millions d'euros consacrés pour moitié au développement de l'appareil de formation, et pour l'autre moitié, à la création de 15 000 places supplémentaires ou à la consolidation de solutions d'hébergement pour les alternants.

1. Chiffres métropole 2010 : 587 000 contrats, dont 414 000 en apprentissage et 173 000 en professionnalisation.

2. Au service de la profession (cf. encadré).

3. Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.



UN COLLECTEUR POUR L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE.

ASP (Au service de la profession), créé en 1949, est un syndicat professionnel national d'établissements privés.

C'est l'un des six organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage, à compétence nationale et interprofessionnelle, agréés par l'Administration en 2004. Il perçoit aujourd'hui la taxe d'apprentissage notamment pour quelque 1 400 établissements du réseau de l'enseignement catholique (lycées techniques et professionnels, centres de formation d'apprentis, unités de formation d'apprentis, sections d'apprentissage).

Interface entre le monde de l'entreprise et le monde de l'éducation, ASP collecte ainsi plus de 100 millions d'euros de taxe d'apprentissage : plus de 33 000 entreprises, toutes branches confondues, ont fait le choix de lui confier la gestion de leur dossier fiscal de taxe d'apprentissage.

Apprentissage : il faut bouger !

La formation générale, technologique et professionnelle gagnerait à s'inspirer des modalités spécifiques de l'apprentissage en multipliant avec lui des zones d'interface pour relever les défis communs d'une école en pleine mutation. L'apprentissage allie en effet une pédagogie inductive et des apports théoriques qui mettent en perspective cette connaissance de terrain tout en aidant chacun à grandir en humanité. Par ailleurs, en accordant aux apprentis un statut de salarié, l'apprentissage interroge la relation apprenant-formateur et la réinscrit dans une logique d'accompagnement renouvelée. Enfin, en impliquant des relations étroites avec le tissu économique comme avec les collectivités territoriales, l'apprentissage peut servir de modèle pour l'articulation de nouvelles politiques économiques, territoriales et éducatives. Il permet à l'entreprise et au monde éducatif de s'interpénétrer plutôt que de se juxtaposer et progressivement d'entrer dans une logique de formation tout au long de la vie.

Apprentissage : il faut bouger !



D. R.

Au centre de formation supérieure par apprentissage (CFSA) de l'Association pour la formation technologique de l'enseignement catholique (Aftec), à Orléans.

VIRGINIE LERAY

En dix ans, le nombre d'apprentis français a presque doublé pour s'établir à 420 000 jeunes, permettant à cette voie d'occuper une place incontournable au sein de la formation initiale : la filière, certes spécifique, puisque destinée à des « élèves-salariés » effectuant des allers-retours entre l'école et l'entreprise, semble avoir enfin conquis ses lettres de noblesse.

La disparition des écoles d'entreprise, au taylorisme trop utilitariste, la création des premiers CFA de l'Éducation nationale en 1971, puis l'ouverture de l'apprentissage au post-bac, en 1987, ont opéré un double rééquilibrage au profit du secteur tertiaire et de l'enseignement supérieur. Ces apprentis en col blanc pouvant aller jusqu'au master ont cassé les stéréotypes de pénibilité, de manque de qualification et d'échec scolaire associés à la filière. D'autant que leur expérience professionnelle s'avère un meilleur passeport vers l'emploi qu'un cursus universitaire classique.

Cette reconnaissance induit une proximité nouvelle avec les filières d'enseignement à temps plein. Quels fruits tirer de ce rapprochement ? Quelles leçons la formation académique pourrait-elle retenir du succès de l'apprentissage ?

Fer de lance

L'intérêt naissant des grandes entreprises pour l'apprentissage (cf. p. 28) offre une conjoncture favorable pour que l'enseignement catholique rattrape son retard (cf. encadré p. 31). Pour Élie de Saint-Jores, directeur du Cerfal, un des CFA régionaux de l'enseignement catholique en Ile-de-France, il y a urgence : « La création de débouchés dans l'enseignement supérieur constitue un fort facteur d'attractivité, or c'est maintenant que les universités recherchent des partenariats. De plus, l'apprentissage répond à une demande croissante des jeunes en matière d'autonomie financière et d'insertion professionnelle. Sans oublier que le contexte de restriction budgétaire dans l'Éducation nationale

doit inciter à diversifier les voies de formation. L'apprentissage offre en effet une alternative pour ouvrir de nouvelles sections, l'arbitrage de la Région primant sur celui du rectorat, dans ce domaine. Or, un projet monté avec l'appui d'une branche professionnelle peut venir à bout de bien des blocages politiques... Les déclarations présidentielles créent un terreau propice au lobbying. C'est le moment pour l'enseignement catholique d'affirmer une stratégie nationale forte ! »

Le dynamisme, la réactivité et le potentiel d'ouverture de l'apprentissage pourraient donc servir de fer de lance au développement de l'enseignement catholique. Se positionner sur des parcours différenciés, offrant des solutions à des profils d'élèves variés,

C'est en faisant alliance qu'apprentissage et filières classiques relèveront les défis éducatifs de demain.

rejoint en outre son projet, comme le relève Fernand Girard, délégué général du Sgec : « L'apprentissage, en ce qu'il conjugue le cognitif et l'insertion socioprofessionnelle, s'inscrit dans la perspective de formation globale que nous défendons. » « De plus, avec

des CFA généralement adossés à des lycées, l'enseignement catholique offre une valeur ajoutée en matière de proposition éducative et culturelle faite aux apprentis, de lien avec les familles, d'accompagnement personnalisé... », complète Jean-Marc Petit, responsable du Réseau national de l'apprentissage de l'enseignement catholique (Renapec).

Autant d'atouts qui peuvent aider l'apprentissage à relever les défis liés à l'élargissement de son public, des collégiens allergiques au scolaire jusqu'aux jeunes motivés par des études longues. Signe de cette évolution : les mobilités internationales, devenues obligatoires dans certains BTS en apprentissage, sont aussi favorisées par des aides régionales. L'UFA Montsouris, à Paris, propose ainsi chaque année un séjour d'un mois à l'étranger à des apprentis de BTS et de bac pro. À l'automne dernier, le CFA Aspect, de la Région Franche-Comté, a même organisé pour une quinzaine de ses jeunes, une semaine de découverte de

l'action du CCFD en Syrie et au Liban, en complément d'une sensibilisation au développement durable concernant l'ensemble de ses apprentis¹. Du hors-formation valorisant et qui apporte une ouverture supplémentaire aux jeunes.

Échange de bons procédés, l'apprentissage, en dialogue permanent avec l'entreprise, pourrait se préoccuper davantage de l'insertion professionnelle des jeunes. Or, la popularisation de l'apprentissage requiert qu'il raffermissse, vis-à-vis des employeurs, « sa posture d'écoute mais aussi son droit de regard », selon les termes de Philippe Meyjonnade, directeur du CFSA Aftec, en région Centre. « *Seule la moitié de nos 800 candidats de BTS trouvent une entreprise, souligne-t-il. L'afflux de jeunes renforce la sélectivité des recruteurs qui attendent parfois des apprentis déjà opérationnels au lieu de se soucier de les former. L'essor de l'apprentissage est certes bénéfique en termes d'image mais la loi Cherpion² prévoit aussi de l'ouvrir aux travailleurs intérimaires et saisonniers. Méfions-nous des annonces quantitatives et restons attentifs à ce que l'apprentissage ne devienne pas une variable d'ajustement des chiffres du chômage...* »

Si l'adaptabilité des filières d'apprentissage au marché de l'emploi fait toute sa force, attention, donc, aux risques de dérégulation. Face à ce danger, des enseignants de lycée, pourraient se porter garants du respect des référentiels des diplômés estampillés Éducation nationale. Une caution morale d'importance alors que se créent, en nombre, des centres de formation éloignés du monde de l'éducation et de ses préoccupations pédagogiques. Ainsi assorties de hautes exigences théoriques, les innovations des formateurs telles que les créations de titres ou de modules optionnels à la demande d'entreprises ou de branches professionnelles éviteront l'écueil de l'utilitarisme : tout en intégrant des process particuliers, les apprentis, armés d'un bagage plus généraliste, sauront s'adapter aux futures évolutions des métiers.

Réelle complémentarité

L'interpénétration pédagogique entre apprentissage et formation initiale classique peut donc s'avérer très fructueuse (lire aussi pp. 33-35). Au-delà des possibilités de mutualisation – fichiers d'entreprises, outils dématérialisés, salles et plateaux techniques –, les échanges entre formateurs et enseignants, élèves et apprentis contribueront à bâtir une communauté de pensée et de destin. Déjà, la pédagogie inductive des formateurs de CFA inspire des expérimentations, comme à Sainte-Anne – Saint-Joseph, à Lure (Haute-Saône), où une classe de 4^e a monté une mini-entreprise avec le concours de formateurs de l'UFA bac pro Secrétariat. Fabien Droxler, le chef d'établissement, travaille à la reconnaissance de parcours mixtes, autre forme de collaboration possible : « *La réforme des bacs pro fragilise l'apprentissage de niveau 4 car les entreprises sont frileuses à l'idée de s'engager pour trois ans avec des jeunes sortant de 3^e sans aucune expérience de l'entreprise, qu'ils acquéraient autrefois en BEP. L'idéal serait qu'ils effectuent une première année en cursus classique, ce qui nous permettrait de mieux connaître leur profil et de préparer leur placement.* »

Un tel fonctionnement instaurerait une réelle complémentarité entre les CFA et des lycées professionnels en perte d'effectifs. C'est d'ailleurs dans cette optique que le CFA régional de Franche-Comté, Aspect, une structure hors-les-murs portée par la direction

L'APPRENTISSAGE EN CHIFFRES

1,315 million de jeunes en formation professionnelle en 2009

- 700 000 élèves en cursus scolaire, soit 53 % des effectifs (- 5,6 % depuis 1990)
- 440 000 apprentis, soit 33 % des effectifs et 2/3 des alternants (+ 95,5 % depuis 1990)
- 175 000 contrats de professionnalisation, soit 13 % des effectifs (+ 32,5 % depuis 1990)

(Source : DEPP-MEN et ministère de l'Emploi (DARES))

Indicateurs de l'apprentissage :

- 42 % des effectifs sont concentrés en Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA et Pays de la Loire
- 75 % des apprentis suivent des formations de niveaux IV et V, chiffre en légère baisse depuis 5 ans au profit des niveaux supérieurs : BTS (14 %), niveaux II et I (10 %)
- 61 % des apprentis en production, pour 39 % dans les services (en augmentation)
- Taux de rupture moyen : 25 %
- 70 % de garçons
- 70 % des apprentis sont accueillis dans des entreprises de moins de 10 salariés mais les grandes entreprises s'ouvrent à l'apprentissage (incitation de la loi Cherpion, signature de la charte de l'alternance par les membres du CAC 40 en juin dernier).

(Source : FNADIR)

Répartition des effectifs d'apprentis par principaux organismes gestionnaires en 2003

- Organisations professionnelles : 183 281 (+ 3,8 %)
- Chambres de métiers : 73 552 (- 0,7 %)
- CCI : 36 354 (+ 2,7 %)
- Établissements publics agricoles : 23 363 (+ 5 %)
- Collectivités locales : 8 564 (- 3 %)
- Établissements publics : 17 641 (- 1,2 %)
- Établissements privés sous contrat : 1 758 (NC)
- Chambres d'agriculture : 664 (+ 17 %)

L'enseignement catholique accueille 3 % des apprentis, tous organismes confondus, et 10 % des apprentis affiliés à des CFA relevant de l'Éducation nationale.

(Source : Céreq-enquête 51)

interdiocésaine, est dirigé par Odile Sauge, responsable des formations pour tout le 2^d degré : « *Je suis l'interlocutrice du rectorat et de la Région, ce qui me permet d'avoir une vision d'ensemble de l'offre de formation. L'apprentissage s'inscrit ainsi pleinement dans la stratégie de développement globale de l'enseignement catholique de Franche-Comté. On gagne à la fois en visibilité et en cohérence.* »

En effet, c'est en faisant alliance qu'apprentissage et filières classiques relèveront les défis éducatifs de demain, à savoir, comme le résume Fabien Droxler : « *Se conformer aux exigences induites par la technicité accrue des métiers et former des salariés doués de capacité d'adaptation, dans une perspective de formation tout au long de la vie.* » Or, l'apprentissage, où théorie et pratique se nourrissent l'une l'autre, cultive justement ce mouvement réflexif, amorce indispensable à toute éducation permanente.

1. Cf. ECA 341, pp. 50-51.

2. Loi n° 2011-893 du 28 juillet 2011 pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels.

« Un changement culturel »

Gérard Larcher a été élu président du Sénat le 1^{er} octobre 2008. Particulièrement attentif à la formation par alternance, il estime nécessaire que l'apprentissage soit véritablement considéré comme une voie d'excellence.

Quels sont les atouts essentiels de l'apprentissage aux niveaux éducatif, pédagogique, professionnel et social ?

Gérard Larcher : La formation par alternance et l'apprentissage m'intéressent personnellement depuis longtemps. Dès 2004, j'ai été – avec Jean-Louis Borloo et Laurent Hénart – le ministre [délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes] qui a piloté le changement de cap en la matière, ayant permis de passer de moins de 300 000 apprentis à l'objectif presque atteint de 500 000, malgré la crise financière de 2008. Au-delà de l'objectif chiffré, le sens de cette action vise à sortir de l'image d'une formation trop souvent reléguée au rang d'alternative à l'échec scolaire, et à démontrer que l'apprentissage constitue une grande voie de formation qui apprend non seulement un métier mais aussi à devenir adulte. L'apprentissage ne se résume pas simplement à l'acquisition de savoir-faire ou de gestes, il forme et aide à grandir en humanité.

Quels défis identifiez-vous ?

G. L. : L'apprentissage constitue une voie d'excellence, fondée sur la diversité des intelligences, qui conduit aux mêmes niveaux et aux mêmes objectifs que la voie dite générale. Or, il peine à être reconnu comme tel au sein de notre système marqué par la culture des humanités classiques. L'acquisition de longue lutte d'un véritable statut pour les apprentis, identique à celui des étudiants, en témoigne. Aujourd'hui, la République doit reconnaître de façon égale ses voies de formation, au nom d'un principe d'équité. Seul un déplacement sur le terrain des humanités permettra cette reconnaissance, et à l'apprentissage de devenir un vrai choix d'orientation.

Des évolutions sont-elles déjà perceptibles sur le terrain ?

G. L. : Ce nouvel état d'esprit, déjà visible dans les chambres consulaires, doit s'étendre à l'ensemble du système éducatif. À ce titre, sans prétendre y voir la réforme du siècle, l'un de nos premiers sujets de mo-



GÉRARD LARCHER, PRÉSIDENT DU SÉNAT

bilisation en matière éducative avec le gouvernement, serait d'atteindre l'objectif de 800 000 jeunes en alternance, d'en évaluer très concrètement les résultats, et de créer les passerelles qui manquent encore en France pour concrétiser cette dynamique. Ces dernières restent trop marginales aujourd'hui. Un récent échange sur le problème de l'emploi des jeunes avec la présidente du *Bundesrat* me l'a encore confirmé : si le modèle allemand de formation, que l'on croyait essoufflé, a réussi à se régénérer, c'est grâce à l'échange qui n'a jamais cessé d'être nourri entre le monde de l'entreprise dans toutes ses tailles et celui de l'éducation. Il nous faut porter ce véritable changement culturel. Un espace formidable s'ouvre ici, au sein duquel l'enseignement catholique a une responsabilité particulière.

Quel rôle l'enseignement catholique peut-il jouer au sein de ce chantier ?

G. L. : Il me semble que l'enseignement catholique, à l'image de certaines chambres consulaires, constitue l'un des acteurs clés de ce développement. Votre réussite dans l'histoire de l'enseignement agricole, le rôle que vous avez joué dans la mutation agricole française, en témoignent. Pour moi l'apprentissage ouvre les voies de l'école de demain. L'enseignement catholique peut

s'y inscrire en portant ses valeurs, en insistant sur l'articulation nécessaire entre la réalité vécue par le jeune, d'une part, et le développement d'une humanité, de l'autre. Vous avez une souplesse d'adaptation, une capacité à mobiliser et à changer les choses qui vont bien au-delà de vos sphères d'influence.

Cette évolution ne se fera pas sans les entreprises, soulignez-vous. Quels leviers songez-vous mettre en œuvre pour promouvoir cette filière auprès d'elles ?

G. L. : Lors des rencontres sénatoriales de l'apprentissage du 17 mai 2011, les chambres de métier et d'artisanat ont signé avec le gouvernement une convention, visant à créer 50 000 places en alternance d'ici à 2015, soit 10 000 par an. Le réflexe ne se vit pas encore partout, notamment dans les grandes entreprises. Nous avons relevé en ce sens de 3 % à 4 % le quota d'alternants dans les entreprises de plus de 250 salariés et modulé en fonction de l'effort réalisé. Quant à la taxe d'apprentissage, qui bénéficie aujourd'hui à d'autres formes d'enseignement, elle devra progressivement faire l'objet d'un réfléchage des moyens vers la formation par alternance.

Qu'en est-il des établissements ?

G. L. : À l'image de ce que réalisent aujourd'hui les nouvelles universités, le moment est venu d'accroître les relations avec le monde de l'entreprise, de créer à l'intérieur de chaque établissement un comité qui rassemble, en lien avec les structures territoriales, le monde économique (Medef et CGPME territoriaux, représentants des chambres de métiers, de la chambre de commerce, etc.). Par ailleurs, la coexistence des filières ne suffit plus. Il faut encourager la création de passerelles au sein des établissements, en initiant par exemple des séquences de formation en commun... En la matière, les obstacles réglementaires actuels, ne me semblent pas insurmontables.

Propos recueillis par Aurélie Sobocinski et Gilles du Retail

Une leçon expérientielle pour l'école

Trop souvent employée comme un pis-aller pour les élèves en grande difficulté, la filière de l'apprentissage se caractérise par une approche pédagogique, dont la richesse et le potentiel, en menant aussi désormais aux diplômes du supérieur, essaient aujourd'hui et mériteraient d'être explorés et questionnés par et pour le plus grand nombre.

AURÉLIE SOBOCINSKI

AVEC VIRGINIE LERAY

Distinct de l'alternance au concept beaucoup plus large et imprécis, l'apprentissage, défini et réglementé par le code du travail¹, désigne un mode de scolarisation alternée entre les entreprises et les centres de formation (CFA). « [III] a pour but, précisent les textes, de donner à des jeunes travailleurs, ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle, sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles. »

Sa pédagogie repose ainsi sur la confrontation permanente entre le savoir et la mise à l'épreuve de la compétence. « Dans l'apprentissage, ce qui est premier, c'est le contrat d'apprentissage, explique Patrice Hauchard, directeur du lycée polyvalent Albert-de-Mun, à Paris. Avant même l'acte pédagogique, un acte de production a lieu dans l'entreprise. C'est d'abord là que le jeune se forme et ensuite seulement qu'il vient au centre de formation pour consolider et perfectionner ses acquis. »

Une cohérence pédagogique

Dans ce cadre sensiblement différent de la voie initiale classique, la pédagogie pratiquée relève d'un modèle « purement inductif », où la matière prend toute sa place, à rebours du système français qui cultive traditionnellement l'abstraction pure, souligne Jean-Paul Laval, directeur diocésain de Haute-Loire, spécialiste du sujet.



Les apprentis BP Gouvernance du lycée des métiers Saint-Vincent-de-Paul, à Soissons.

« L'équipe pédagogique doit se nourrir obligatoirement des activités réalisées dans l'entreprise, de la confrontation au réel qu'y expérimente le jeune, pour construire le parcours de formation en CFA ou en UFA, ce qui induit entre les différents périodes de formation et les différents intervenants une interaction et une mise en cohérence permanentes, fondées sur un projet pédagogique commun... », développe l'ancien directeur général de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie.

Sans céder à la tentation de l'utilitarisme, l'apprentissage doit garder le cap d'une formation expérientielle articulant sans cesse concret et abstrait, action, réflexion et transformation, y compris dans les matières générales... , comme l'explique Bernard Joos, directeur honoraire du CFA régional Saint-Louis dans le Nord - Pas-de-Calais : « Il s'agit tout à la fois de tenir la satisfaction de la commande de l'entreprise par l'acquisition de compétences professionnelles, et de participer à l'éducation d'une personne en développement, à la construction d'une culture qui lui permette de mettre en perspective cette connaissance du terrain, de s'ouvrir à d'autres champs de l'exercice professionnel dans un monde du travail en mouvement et de se situer au-delà de son métier dans une mission d'humanité. Deux visées qui ne doivent ni s'opposer ni simple-

ment se juxtaposer, et dont la conjugaison cadre parfaitement avec une logique de formation tout au long de la vie. »

Face à la diversité des entreprises et des champs d'expérience rencontrés, un tel dispositif ne peut se concrétiser qu'à partir d'une approche d'accompagnement et de soutien personnalisée, à la fois sur le lieu d'exercice professionnel avec le référent direct qu'est le maître d'apprentissage, et, de retour à « l'école », avec le formateur. Une approche favorisée par des effectifs restreints et la dif-

De vieux ressorts en apparence mais qui marchent toujours avec autant de pertinence...

fusion de la pratique du tutorat. « L'action éducative au cœur de l'apprentissage prend en compte chaque jeune exactement là où il en est pour l'emmener au meilleur de lui-même et le rend acteur de son parcours, ce qui restaure le principe d'excellence, trop souvent galvaudé aujourd'hui dans le système français, et avec lui la reconnaissance de toutes les formes d'intelligence », souligne Jean-Paul Laval.

Une relation plus adulte

Cette démarche, pour fonctionner, resitue les programmes comme un outil et non comme une finalité. Elle induit « de porter sur l'élève un regard positif, de ne pas se contenter de remédier aux points faibles en vue de ramener tout le monde à la juste moyenne mais de s'attacher aux points forts qui ressortent chez chacun », poursuit

le directeur diocésain. Elle va également de pair avec « un autre rapport à l'évaluation, fondé sur le produit fini plutôt que sur le processus, certes exigeant et plus radical – l'acte est réussi ou non, mais aussi porteur de sens et libérateur pour de nombreux jeunes », analyse pour sa part Yves Mariani, de l'observatoire national de pédagogie.

Réunies le temps d'une pause sous la verrière du lycée Saint-Vincent-de-Paul à Soissons Céline et Julie, en 2^e année BP Gouvernante, avec Laurine et ses camarades, en 2^e année CAP Services hôtelier, lui font écho : « Avec l'apprentissage, l'école est finie ! On passe du statut d'élève au statut d'employé, la relation est vraiment différente, on est reconnu comme une personne à part entière. » Et toutes d'évoquer un avant et un après, un « changement de monde » depuis leur entrée dans ce parcours.

Ce double statut d'apprenant en formation professionnelle initiale et de salarié envoyé au CFA par son entreprise, leur confère une autre position sociale, avec des droits et des devoirs : « On est dans un système responsabilisant, où l'on se sent acteur au sein d'une équipe. On a davantage conscience de la portée de nos actes : on sait pourquoi il faut être à l'heure, précis, avec une apparence soignée... La moyenne, comme à l'école, ne suffit pas », souligne Laurine.

Engagé dans un faire et confronté à un savoir légitimé par le vécu : ce qui se joue avec l'apprentissage, plus encore que la confrontation au réel, c'est une démarche qui intègre et permet de devenir acteur social. De vieux ressorts en apparence mais qui marchent toujours avec autant de pertinence aujourd'hui, perçoit Yves Mariani. « On peut se permettre d'avoir une relation



© Unetp



© Creap

À la fois apprenants et salariés, les apprentis évoluent sous un double statut, engagés dans une démarche qui...

plus équilibrée avec les formateurs, davantage d'échanges, et beaucoup moins de passivité, apprécie Céline. Notre parole compte et on peut influencer sur la manière dont se construit la formation. Un exemple tout bête : quand on fait des demandes d'intervention à des professionnels, on participe au courrier et aux remerciements. Cela change tout. » Y compris dans la gestion de l'établissement, où des réunions mensuelles de débriefing élèves-formateurs peuvent être mises en place, ou encore des fiches d'évaluation des formateurs...

Un métier interrogé

Les modalités spécifiques de l'apprentissage interrogent et transforment de fait, dans les sections d'apprentissage, l'acte de transmission, et avec lui, la posture et la conception du métier d'enseignant. « Quand vous êtes dans l'apprentissage, vous quittez le face-à-face pour entrer dans un rapport triangulaire, où les trois parties – l'apprenti au statut de salarié, le maître d'apprentissage et le formateur – sont sur un pied d'égalité. Dans ce contexte, l'enseignant qui n'est pas capable de s'ouvrir à la réalité de l'en-

treprise, d'accepter que le jeune détienne aussi un savoir, et de l'intégrer dans sa pratique, va droit dans le mur », résume Patrice Hauchard.

D'aucuns y voient ni plus ni moins qu'un changement de métier... tout aussi noble. « Le formateur est un accompagnateur, un révélateur, un référent, analyse Alain Perri, chef d'établissement du lycée des métiers Saint-Vincent-de-Paul à Soissons et vice-président de l'Unetp. Entre l'enseignant, qui évolue dans un cadre très sécurisé et lui, davantage soumis à une mobilité, à une réactualisation et à une interpellation permanentes sur le sens des savoirs qu'il enseigne, il y a un gap de modestie... »

De là à rêver d'une généralisation de l'apprentissage dans le système... Est-ce souhaitable ? Cette pédagogie n'est pas la voie royale, elle a ses limites, prévient Bernard Joos : « Le statut de l'erreur y est différent, on ne peut plus compter sur le tâtonnement expérimental. En outre, l'inductif seul ne permet pas de tout apprendre. L'apprenti perçoit aussi peut-être moins à long terme le bénéfice d'une formation générale... » Enfin, l'apprentissage requiert un cadrage

D.R.



Gautier Bassinet : « J'ai attrapé le virus de l'alternance ! »

Il y a quatre ans, j'ai choisi de me lancer dans un bac pro Informatique en apprentissage parce que je me retrouvais en échec scolaire en 1^{re} S, complètement démotivé, ayant perdu le goût des études dont je ne voyais pas le but. J'étais un peu inquiet car j'avais l'impression de rompre avec l'école et parce que cette voie est entourée de préjugés. En fait, entrer dans le monde du travail a comblé mon envie d'indépendance, de pratique, tout en me permettant de poursuivre mes études par un BTS en informatique que je viens de décrocher. Toujours en apprentissage, parce que je suis devenu un inconditionnel de cette pédagogie du concret qui permet de mettre en pratique la théorie, de comprendre tout de suite à quoi elle sert. Je trouve qu'il faudrait que cette voie soit proposée en fin de 3^e à tous les élèves, même les bons ! Peut-être la réforme du bac pro en 3 ans y contribuera-t-elle, même s'il est difficile de convaincre les entreprises d'embaucher un apprenti sortant de 3^e... L'apprentissage est certes exigeant car il demande de s'adapter aux codes de l'entreprise, mais maintenant que je suis en recherche d'emploi, je mesure la valeur ajoutée que mes quatre années d'expérience professionnelle apportent à mon CV. En plus, cela m'a donné l'occasion de découvrir différentes fonctions au sein d'une grande entreprise puis d'une association : du coup, je sais exactement quel profil de poste me convient ! J'ai déjà obtenu des entretiens. J'arrête mes études sans appréhension mais j'espère bien continuer à apprendre par le biais de la formation continue ou de la VAE car en apprentissage, j'ai attrapé le virus de l'alternance ! VL



... les rend acteurs de leur formation.

pédagogique très strict, mais ouvert sur des parcours complémentaires pour s'extraire de la culture d'un milieu professionnel, parfois encore façonnée par la seule imitation. Ultime prévenance, comme le montrent régulièrement le Céreq ou l'Insee : l'apprentissage ne sert pas systématiquement d'ascenseur social, lui aussi n'échappe pas au poids des héritages sociaux et scolaires. ...

L'équilibre d'une double casquette

Point de modèle unique à suivre dans l'apprentissage donc. Mais des représentations à lever et « une voie à cultiver pour que soit entretenue et développée la diversité des approches pédagogiques et des accès à la qualification dans les établissements », souligne Jean-Marie L'haridon, responsable de la formation continue et de l'apprentissage au Cneap. *L'école de demain doit permettre le choix des parcours.* » À l'image de ces établissements qui expérimentent des classes communes mêlant apprentis, lycéens et salariés en formation continue devant des enseignants-formateurs. Même s'ils confessent qu'il s'agit d'une question de survie, pour maintenir des groupes à faibles effectifs, proportionnés à des besoins de recrutement réels mais peu importants, leurs responsables ont néanmoins découvert « une richesse pédagogique à ce mélange de statuts, apprentis et salariés faisant profiter le groupe-classe de leur maturité et apportant des connaissances liées à leur expérience professionnelle ».

Les enseignants-formateurs, qui inaugurent cette double casquette, font l'expérience de la transversalité et approfondissent la dimension éducative de leur métier. Mais la différenciation pédagogique extrême que requièrent des groupes si hétérogènes relève parfois de l'équilibrisme, les apprentis possédant déjà les prérequis des matières pro-

fessionnelles et ayant besoin d'accroches concrètes pour rentrer dans les disciplines plus théoriques.

La majorité des formateurs de CFA ne cachent d'ailleurs pas leurs réticences face à de telles pratiques : « Cette mixité restera inopérante, voire contre-productive, si elle n'est réalisée que pour des raisons économiques et non dans le but d'améliorer la pédagogie au service des jeunes. On proposera aux apprentis une formation au rabais, concentrée pendant les vacances scolaires et dispensée par des enseignants ne pratiquant pas la pédagogie inductive », argue Stéphanie Haméon, de la Joliverie.

Si la mixité totale et systématique n'apparaît en effet pas souhaitable, des modules d'enseignement communs pourraient être profitables, participant au décloisonnement du système éducatif, à son ouverture au monde de l'entreprise, favorisant la rencontre et la confrontation de différentes approches. Les enseignants pourraient y nourrir leur pratique de la pédagogie du concret et de l'innovation des formateurs, tout en apportant un supplément de culture générale et d'académisme dans ces groupes.

En attendant que le verrou législatif qui empêche les enseignants de l'Éducation nationale d'intervenir devant des apprentis autrement que sur des vacances ne saute, Renapec compte en tout cas ouvrir des sessions de formation de formateurs à des enseignants afin d'initier des échanges entre ces deux mondes encore très clivés.

Sans viser une transposition *stricto sensu* de l'apprentissage, dont les modalités d'extension s'avèreraient au demeurant fort complexes (temps, moyens, partenaires, lieux), l'ensemble du système gagnerait toutefois à se laisser féconder par cette approche et à multiplier avec elle les zones d'interface pour relever les défis communs d'une école en pleine mutation, estime pour sa part Jean-Paul Laval.

En remettant au cœur de l'acte éducatif la confrontation au réel à l'heure de l'explosion du distanciel, la prise en compte de l'individualité de chaque jeune, la responsabilité conjointe dans la réussite, la notion de projet, l'apprentissage redit peut-être à l'école sa finalité profonde : donner des outils pour apprendre et trouver concrètement sa place tout au long de la vie.

1. Articles L117-1 à L117-18.

Francine Bertrand*

« C'EST UN ÉLARGISSEMENT DU MÉTIER »

« Nos enseignants tirent un grand profit du travail pédagogique réalisé dans le cadre du CFA. L'apprentissage implique de travailler autrement et obligatoirement en équipe. Sa finalité, son rythme en alternance imposent une pédagogie différente, qui ne peut avoir les mêmes exigences que l'enseignement général ni la même approche au niveau des acquis des élèves, de la progression pédagogique... Il faut tenir compte de ce qui se passe dans le milieu professionnel, se coordonner avec ce qui a déjà été vu, être au point sur les nouveautés et les exigences techniques croissantes du marché de l'emploi. Cela nécessite un rapprochement, énormément de contacts avec l'entreprise. Face à des apprentis salariés confrontés au monde du travail, le formateur doit fonder sa démarche sur une approche beaucoup plus inductive et concrète qui réalise la synthèse entre les savoirs vécus dans l'entreprise et ceux requis dans le cadre du diplôme... »



D.R.

Le regard extérieur d'un professionnel – le maître d'apprentissage – sur sa pratique agit également comme un aiguillon. L'apprentissage offre ainsi un terrain permanent d'innovation dans la relation éducative, qui relégitime la place du formateur et celle du jeune. La détention du savoir n'est plus le seul enjeu : il y a là sans conteste un élargissement du métier, y compris pour les collègues formateurs des disciplines d'enseignement général. L'adaptabilité et la réflexivité sont fondamentales et impulsent une logique d'apprentissage tout au long de la vie. Pour les enseignants qui s'y engagent, cela remet en lumière le sens de leur métier : accompagner à la fois le vivre-ensemble et le jeune dans la construction de ses savoirs et de son autonomie. AS

* Adjointe de direction en charge de l'apprentissage au lycée Saint-Vincent-de-Paul de Soissons, lycée des métiers depuis 2006 dont nombre d'enseignants sont également formateurs.

L'insertion au cœur des pratiques

Partenariats avec les entreprises, les collectivités locales, les branches professionnelles... l'ensemble scolaire de la Joliverie, près de Nantes, partage avec son CFA une même culture d'ouverture, ce qui favorise les synergies en interne comme les alliances à l'extérieur.

VIRGINIE LERAY

Fin juin, des lycéens et apprentis de la Joliverie¹, vaste ensemble scolaire de l'agglomération nantaise, ont livré un véhicule pédagogique de désincarcération au service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de Loire-Atlantique. Très à l'honneur dans les rangs des gradés, la classe de bac pro Réparation d'ouvrages de carrosserie (qui a confectionné la structure) et des apprentis de BTS Mécanique automatisme industriel (qui y ont installé un balisage électroluminescent signalant les systèmes de sécurité à déconnecter avant toute intervention).

« Ce projet sur support réel a permis de développer une relation client-fournisseur authentique, de montrer à des jeunes se destinant à deux corps de métiers différents comment ils auront à interagir dans le monde du travail. Cela enrichit l'expérience professionnelle des apprentis et ouvre les lycéens sur l'entreprise, tandis que formateurs et enseignants confrontent leurs approches, découvrent des publics d'élèves différents. Notre seule ligne jaune : pour que l'approche pédagogique reste prépondérante, nous ne nous plions à aucune exigence de productivité », commente Yvonnick Malary, chef de travaux, ravi que ces collaborations soient appelées à devenir plus régulières, le Sdis renouvelant fréquemment son parc de véhicules-écoles.

Pour la Joliverie, ce n'est pas une première. Apprentis et lycéens ont déjà uni leurs talents pour concevoir puis fabriquer un simulateur d'incendie avec récupérateur d'eau destiné aux sapeurs-pompiers de l'aéroport Nantes-Atlantique. Projets associant plusieurs filières, mutualisation de locaux, partage de compétences en matière d'élaboration de par-



Patrick Bizet (à droite), chef d'établissement, admire le véhicule-école conçu par des élèves et des apprentis.

cours de formation...

Au sein de cet ensemble dynamique, le CFA post-bac ne manque pas une occasion de synergie, aussi bien avec les élèves de lycée professionnel et de lycée technologique qu'avec les étudiants du pôle d'enseignement supérieur. Par capillarité, se distille ainsi dans toute la Joliverie, un esprit d'ouverture sur l'entreprise qui place l'enjeu de l'insertion professionnelle au cœur des pratiques enseignantes. Patrick Bizet, le directeur et « ardent partisan d'une pédagogie du concret et d'une proximité avec le monde du travail », s'en félicite : « L'entreprise et l'enseignement gagnent à s'interpénétrer plutôt qu'à se juxtaposer. Cela me semble être la clef d'une formation à la fois globale et personnalisée qui apprend aux jeunes à s'adapter à leur futur milieu professionnel. »

Vitrine d'excellence

L'établissement aura beau devenir lycée général à la prochaine rentrée, avec l'ouverture de sections S et ES, il n'en abandonnera pas pour autant cette posture, résolument tournée vers la vie active. Ainsi, la rénovation du campus, dont le cœur deviendra piétonnier, fera la part belle à la plate-forme d'exposition des véhicules donnés au titre de la taxe d'apprentissage, qui dote déjà l'établissement de faux airs de concessionnaire.

Dans cette ambiance, le CFA créé en 1988, par adossement au centre de formation professionnel préexistant, apparaît comme une vitrine d'excellence, ouvrant

des perspectives aux lycéens. Ses deux pôles, industriel et tertiaire, forts de 500 apprentis, complètent parfaitement les sections de l'établissement.

« Nos formations déclinent tous les degrés de technicité de la filière comptable soit en apprentissage, soit en enseignement supérieur classique. Il n'y a ni hiérarchie ni concurrence entre ces filières, mais le souci commun d'offrir la réponse la mieux adaptée à chaque profil d'élève. Pour le versant industriel, il y a une continuité de parcours possible entre la STI et nos BTS en apprentissage », détaille François Benoist, directeur-adjoint, responsable du CFP-CFA.

De plus, les 44 formateurs de cette structure à double entité suivent aussi bien des apprentis que des salariés en formation continue, des publics d'ailleurs parfois réunis pour certains modules communs. Leur bonne connaissance des référentiels métiers et de leurs évolutions, leurs liens permanents et redoublés avec des professionnels les ont dotés d'une solide expertise en matière de « coconstruction de parcours », selon les termes de Stéphanie Haméon, responsable en ingénierie de formation. « À la différence des enseignants de l'Éducation nationale, les formateurs sont habitués à négocier des progressions avec les maîtres d'apprentissage en dégageant des objectifs communs et en répartissant les rôles », explique celle qui forme aussi des maîtres de stage pour la Région. Car s'ouvrir à l'entreprise, adopter certains de ses codes, c'est également lui instiller le souci de la pédagogie.

Photos : D. R.



Des projets transversaux associent toutes les filières.

Créer cette culture commune paraît indispensable à une vraie rencontre entre l'intérêt des élèves et les besoins des entreprises, entre apports théoriques et pratiques. Et, en la matière, les équilibres sont sans cesse à redéfinir, comme l'explique François Benoist. « Nous devons nous adapter aux demandes du conseil régional, des entreprises, de Pôle emploi. Ces interactions, cette exigence de réactivité et de résultats – les formateurs étant évalués par les stagiaires et par les apprentis –, nous singularise du reste de la Joliverie. Ainsi, nos permanents participent à étoffer et à compléter l'offre de formation supérieure à temps plein. » Grâce à ce partage d'expertise, trois titres ont été enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Au CFA, les entreprises partenaires participent aux conseils de classe et aux jurys d'examen. Les plateaux techniques de l'ensemble scolaire sont mis à leur disposition pour des sessions de formation interne, ouvertes aux enseignants et aux formateurs.

Seul établissement scolaire présent à chaque édition du *Mondial de l'automobile*, la Joliverie a aussi conquis une notoriété internationale grâce à ses activités de recherche, en lien avec les professionnels du secteur. « Microjoule », projet de véhicule propre, développé dans le cadre du *Shell Eco-marathon*, par les élèves de BTS moteur à combustion, a battu de nombreux records et lui vaut de participer à des événements aux quatre coins du monde. Ces travaux qui associent ponctuellement des lycéens, font

aussi l'objet d'un partenariat de recherche avec l'école d'ingénieurs Polytech' Nantes.

Nouveau chantier

Ainsi, le décloisonnement interne, les multiples projets transversaux de l'établissement le portent à l'ouverture. Ses élèves élaborent du mobilier urbain pour des municipalités ou divers types d'ouvrages pour des associations locales. En septembre 2010, la Joliverie a même ouvert un pôle d'arts graphiques labellisé lycée des métiers, en partenariat avec le CFA professionnel de l'imprimerie : « Sur un site commun permettant des mutualisations, nous proposons des formations couvrant l'ensemble de la chaîne graphique. Une richesse pédagogique qui offre aussi la possibilité de mixer les parcours : nos bacs pro peuvent en effet opter pour un cursus en apprentissage en 2^e ou en 3^e année », fait valoir Patrick Bizet.

En cette rentrée 2011 démarre un nouveau chantier : la rénovation des plateaux techniques industriels, qui seront réunis dans un bâtiment commun aux apprentis post-bac et aux lycéens. Là encore, la mutualisation

fait la force, comme l'explique Michel Hamon, chargé de projet d'investissement : « Notre fournisseur industriel commun nous conseille afin que l'architecture intérieure, la luminosité et l'acoustique soient optimales. Le tout sera inauguré en présence d'élus, de responsables académiques et de directeurs de collège. On unit ainsi nos efforts pour valoriser la profession. Mais, l'espace apprentissage sera doté de ses propres machines, appelées à servir à nos partenaires professionnels et qui doivent donc rester en parfait état. » Un espace différencié mais partagé, lieu d'échanges et de complémentarité.

1. Adresse : 141 route de Clisson, BP 43229 - 44232 Saint-Sébastien-sur-Loire Cedex. Internet : www.la-joliverie.com



Microjoule est un véhicule propre propulsé par un moteur développé par les étudiants de BTS



web.lerelaisinternet.com/areppal

Le réseau fait la force

En Pays de Loire, l'Areppal* réunit 26 centres de formation porteurs des valeurs de l'enseignement catholique. Garante de cohérence, cette association instruit toutes les demandes d'ouverture et en réfère à l'Uradel avant d'entrer en négociations avec le conseil régional. Tout en gardant une grande autonomie, ces centres se sont fédérés, par exemple, pour entrer à moindre coût dans une démarche de certification ISO. À chaque territoire sa formule, plus ou moins centralisée. Une seule certitude : pour développer l'apprentissage, l'enseignement catholique devra jouer la carte du collectif. « Un tiers de nos CFA ont moins de 200 apprentis, ce qui impose des regroupements ou, à tout le moins, des mises en réseau pour émerger sur ce marché très concurrentiel », explique Élie de Saint-Jores qui fait valoir que la prospérité du Cerfal doit beaucoup à la mutualisation. Sa plate-forme e-CFA, interface entre les équipes pédagogiques, administratives, les maîtres de stage et les jeunes, tout juste lancée, sert déjà à sept de ses UFA. Il a ouvert son annuaire d'anciens – lieu d'échanges de conseils et de petites annonces – à tous ses apprentis ainsi qu'à des étudiants de BTS en cursus classique, tandis que sa plate-forme de ressources pédagogiques est utilisée et enrichie par ses 600 formateurs... La solidarité du réseau peut aussi s'exprimer via des transferts de compétences. Ainsi, le CFSA de l'Attec a piloté, depuis Orléans, le montage juridique et administratif d'un CFA hors les murs sur l'île de La Réunion et continue d'accompagner la gestion de cette structure, ouverte à la rentrée 2010. VL

* Association régionale d'éducation permanente des Pays de la Loire.

En se dotant d'une Charte de l'apprentissage, l'enseignement catholique a clairement indiqué son intention de se positionner sur ce créneau. Une volonté qui passe par un renforcement des liens entre les mondes éducatifs et professionnels, avant, pendant et après la formation.

LAURENCE ESTIVAL

Le développement de l'apprentissage dans l'enseignement catholique d'Ile-de-France a des accents de *success story*. « *En dix ans, nous avons multiplié le nombre d'apprentis par cinq* », explique Éric Bonsch, délégué régional Mission régionale des lycées et de la prospective, des centres de formation d'apprentis et d'alternance (MRLP). Des résultats qui apportent de l'eau au moulin des acteurs de cette stratégie fondée sur un dialogue constructif entre les établissements et les entreprises de la région organisé autour du Cerfal (le centre de formation par apprentissage régional multiprofessionnel), pièce maîtresse de ce dispositif. « *Nous avons proposé à la région une formule souple : un CFA sans murs qui regroupe 34 unités de formations par apprentissage, réparties dans les académies de Paris, de Créteil et de Versailles* », poursuit le responsable.

Si l'initiative de développer des formations est du ressort des lycées associés au CFA (cf. encadré), l'ensemble est géré et coordonné par une seule entité, interlocuteur unique avec le conseil régional et des branches professionnelles avec lesquelles l'enseignement catholique a établi des ponts. Ces contacts permettent aux établissements proposant des formations par apprentissage d'identifier

Lycées-entreprises : des liens privilégiés

les attentes des employeurs et de compléter leur offre. Au fil des ans, ce processus s'est notamment traduit par une augmentation des formations post-bac qui représentent aujourd'hui 60 % de l'offre régionale. « *Cette situation s'explique par l'environnement régional où nombre d'entreprises souhaitent recruter des diplômés de l'enseignement supérieur* », ajoute Éric Bonsch, soulignant par ailleurs que cette montée en qualification a été réalisée en se rapprochant d'universités, y compris publiques, à l'image des universités Paris-IV - Sorbonne, Paris-V – René-Descartes ou Paris-Ouest.

Une force de frappe qui ne laisse pas les recruteurs indifférents : les grandes entreprises, à l'instar d'EDF ou de L'Oréal, n'hésitent pas à accueillir les apprentis de ces filières en apprentissage et assurent au CFA des moyens financiers conséquents via le versement d'une partie de leur taxe d'apprentissage.

« La qualité du suivi est aussi importante que la qualité du projet lui-même. »

L'exemple de l'Ile-de-France rappelle que le développement de l'apprentissage ne s'improvise pas. Pour réussir à s'imposer, seuls des rapprochements entre de multiples acteurs regroupés autour d'intérêts communs permet de tirer son épingle du jeu. Au cœur de ces dynamiques, les entreprises assurent un rôle moteur. « *Il faut connaître les responsables formation des branches professionnelles, frapper à leur porte, s'entretenir avec eux. Nombre de chefs d'établissement ne sont*

pas suffisamment réactifs et ne sont pas conscients des enjeux malgré les inflexions au niveau des discours », regrette Élie de Saint-Jores, directeur du Cerfal.

Améliorer sans arrêt

Cette politique a d'ailleurs été suivie avec succès par le Cneap qui s'est lancé il y a vingt ans dans la mise en œuvre d'une formation par apprentissage de responsable de rayon en grande distribution débouchant ensuite, en 2006, sur le titre de Responsable de secteur en distribution - Distrimanager (niveau bac + 3) formation suivie par plus de 1 500 jeunes et adultes, en apprentissage et en formation continue. Au cours du temps, le champ des employeurs participant à ce programme s'est élargi, suivant le développement des grandes surfaces dans de nouveaux secteurs d'activité : les postulants ont désormais la possibilité de s'orienter vers l'alimentation, la jardinerie, l'animalerie, l'aménagement de l'habitat et de son environnement.

Parallèlement, de nouveaux établissements se sont joints au réseau des précurseurs, à l'image du lycée La Raque dans l'Aude, pour proposer cette formation dans tout l'Hexagone afin d'accompagner le développement des grandes enseignes. Le contenu est ainsi régulièrement mis sur la table. Objectif : améliorer sans arrêt les savoirs délivrés, pour le plus grand bonheur des employeurs. « *Nous allons bientôt franchir une nouvelle étape. De la formation de chef de rayon, à l'origine, nous sommes passés à celle de responsable*

La formation de responsable de rayon s'élargit aux différentes obligations de la vente : gestion des prix, conseil sur les produits...

Photos : Cneap



de rayon dont les tâches et le niveau de responsabilité avaient déjà été élargis. Demain, nous formerons des responsables de centre de profit, de plus en plus autonomes. Le métier évolue, les enseignements doivent s'adapter », précise Philippe Prat, coordinateur de ce programme, qui met notamment en avant l'évolution en cours chez Carrefour où les responsabilités de ces managers sont de plus en plus grandes et de plus en plus complexes. Forts de leurs relations constructives avec les professionnels, les responsables de cette formation main dans la main avec la grande distribution, sont en train d'écrire le nouveau référentiel.

Permettant en amont d'initier des formations correspondant aux attentes du monde économique, cette stratégie de rapprochement avec les branches professionnelles et les entreprises ne doit pas s'arrêter après la création des programmes. « La qualité du suivi est aussi importante que la qualité du projet lui-même », rappelle Nathalie Souhart, directrice des relations établissements à l'ASP (Au service de la profession), organisme collecteur de la taxe d'apprentissage pour les établissements du réseau de l'enseignement catholique qui ajoute : « L'enseignement catholique doit donner du sens à ses interventions. Les entreprises sont d'ailleurs sensibles à cette dimension. »

Faire le lien entre les bancs de l'école et le terrain est en effet indispensable pour aider les apprentis, et notamment les plus jeunes, à mieux intégrer les différentes phases. Ce rôle d'intermédiaire est également nécessaire pour sensibiliser les employeurs et s'assurer de la cohérence du projet dans son ensemble ou intervenir en cas de décalage.

Cette vigilance s'impose notamment dans les PME qui n'ont pas toujours le temps de former les jeunes ni ne savent pas parfois comment gérer leur absence quand ils

... suivent des espaces de vente.



retournent dans les lycées. Au niveau national, 25 % des contrats sont rompus pendant la formation, souvent parce que les entreprises ne s'occupent pas assez des jeunes ou ne leur permettent pas vraiment de mettre en œuvre ce qu'ils apprennent à l'école.

Dans les grandes entreprises, l'obligation d'accueillir davantage d'apprentis a elle aussi des effets pervers : une fois formés, ceux-ci restent moins souvent que leurs aînés dans la société, d'où l'obligation de bien vérifier que les fondamentaux ont bien été assimilés. Globalement, 58 % des apprentis doivent en effet trouver une nouvelle entreprise d'accueil une fois leur diplôme en poche...

Fidéliser les entreprises

Indispensables en amont et pendant la formation, les contacts avec les entreprises doivent également continuer après que les apprentis ont obtenu leur diplôme, afin de faire fructifier l'investissement réalisé. « Si l'enseignement catholique veut développer l'apprentissage, il doit fidéliser les entreprises », résume Élie de Saint-Jores.

Nombre d'entre elles consacrent d'ailleurs une partie de leur taxe d'apprentissage au financement de projets présentés par les lycées professionnels qui ne sont pas directement liés à l'apprentissage mais dont la dimension humaine les intéresse. À l'image de la construction d'un équipement présenté par le lycée Jean-Baptiste-de-La-Salle, à Avignon, pour rendre accessible les sports nautiques aux handicapés moteurs, qui a retenu l'attention d'Alliance. « C'est un moyen pour les établissements de commencer à nouer des relations avec les grandes entreprises. Une première étape qui peut ensuite se traduire par l'accueil de stagiaires voire le recrutement de diplômés », insiste Nathalie Souhart.

En dehors même de l'apprentissage, nombre d'établissements développent également des formations courtes destinées aux salariés ou des formations sur mesure pour le compte d'entreprises qui favorisent ainsi le renforcement des liens dans la durée. L'ASP a pour sa part développé une palette de services allant de l'aide au calcul du montant de la taxe pour les sociétés intéressées à l'inscription à un site dédié¹, qui leur permet de toucher les étudiants inscrits dans les 520 établissements du réseau Renasup de l'enseignement catholique à la recherche d'un contrat d'apprentissage ou même d'un stage.

Tous ces projets visent à démarquer l'enseignement catholique dans un domaine où la concurrence, notamment avec les chambres de commerce, est de plus en plus vive. « C'est d'ailleurs en mettant en avant nos différences plutôt qu'en entrant en compétition ouverte avec elles que nous marquerons des points », rappelle Éric Bonsch.

« Reste que pour être totalement efficaces, les initiatives développées par les lycées doivent être davantage visibles », prévient Élie de Saint-Jores qui plaide notamment pour la création d'un site internet unique et pour la définition d'une politique de communication conséquente afin de mieux faire connaître l'offre de l'enseignement catholique auprès des employeurs. « Si nous voulons développer l'apprentissage, il nous faut une réelle stratégie globale déclinée ensuite au niveau local, en fonction de l'environnement spécifique dans lequel évolue les lycées », affirme-t-il, espérant que sa requête sera entendue...

1. Adresse : www.stagiaire.fr

Une fusée à deux étages

Les formations en apprentissage sont organisées dans les centres de formation d'apprentis (CFA) habilités à passer une convention avec la région. Ils sont financés par la taxe d'apprentissage complétée par des subventions régionales. Ces CFA peuvent être des lieux de formation « physique » (où se déroule la formation proprement dite) ou peuvent être « sans murs ».

Dans ce cas, ce sont des organismes gestionnaires qui coordonnent l'activité de plusieurs Unités de formation par apprentissage (UFA) situées dans des lycées implantés dans d'autres locaux que le CFA mais qui lui sont rattachés. Les UFA ne sont pas destinataires de la taxe d'apprentissage mais le budget du CFA inclut celui des UFA. Dans l'enseignement catholique, nombre de régions ont fait le choix de développer un CFA « sans murs », interlocuteur unique de la Région. Une politique qui s'explique également par la volonté des conseils régionaux de limiter le nombre de CFA. **LE**

GLOSSAIRE

ASP : Au service de la profession
BEP : Brevet d'études professionnelles
BP : Brevet professionnel
BTS : Brevet de technicien supérieur
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle
CCFD : Comité catholique contre la faim et pour le développement
Céreq : Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CFA : Centre de formation d'apprentis
CFSA-AFTEC : Centre de formation supérieure d'apprentis de l'Association pour la formation technologique de l'enseignement catholique
CGPME : Confédération générale des petites et moyennes entreprises
DARES : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé)
DEPP-MEN : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance – Ministère de l'Éducation nationale
ES (Section) : Économique et social
FNADIR : Fédération nationale des directeurs de CFA
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
MEDEF : Mouvement des entreprises de France
MRLP : Mission régionale des lycées et de la prospective
S (Section) : Scientifique
STI : Sciences et technologies industrielles
UFA : Unité de formation par apprentissage
UNETP : Union nationale de l'enseignement technique privé

www.renapec.org

Tout juste lancé par le Réseau national de l'apprentissage de l'enseignement catholique (Renapec), ce site entend favoriser l'échange d'expériences au sein du réseau. Entre autres outils, il proposera un guide de recommandations juridiques et comptables.

À Blois, la réunion des pôles

L'excitation, à quelques heures des vacances, est difficile à contenir entre les murs de l'école... Au fond du jardin, le bulldozer lance les travaux d'extension des bâtiments modulaires qui dureront tout l'été. Le groupe scolaire Saint-Vincent - Père-Brottier, dans les quartiers nord de Blois, ne fera plus qu'un à la rentrée. L'aboutissement d'un déplacement progressif, entrepris à la demande de l'évêque voilà onze ans.

À l'époque, M^{gr} Jean Cuminal avait souhaité « créer un pont entre les personnes de diverses origines ethniques et religieuses » de la cité, et demandé à l'enseignement catholique de rejoindre la population défavorisée et majoritairement issue de

l'immigration (Maghreb, Afrique noire francophone, Turquie...) de ce quartier classé Zup, qui concentre la moitié des chômeurs de la ville. En 2000, son successeur, M^{gr} de Germigny, inaugure l'école Père-Brottier, annexe de l'école-collège Saint-Charles, située au centre-ville.

Au fil des années, tandis que les demandes s'accumulent au nord et que les effectifs s'éclaircissent au centre, au rythme de la déprise démographique, le mouvement de restructuration entre les deux pôles de l'établissement est amorcé avec la création de nouvelles classes – y compris de collège à partir de 2005 – sur le site de Père-Brottier. Il vient de s'achever par le déménagement de l'intégralité de l'école à la rentrée dernière et celui du collège à cette rentrée. Ces dix années de transition n'auront pas été de trop, souligne Mélanie Marpault, coordonnatrice du nouvel ensemble scolaire, pour « éviter un choc radical » et permettre une acculturation réciproque entre les enseignants habitués à un recrutement populaire mais de centre-ville, et les familles du quartier, qui « attendent beaucoup de l'école sans y mettre souvent les pieds », musulmanes pour plus de 60 % d'entre elles. Des changements de posture ont été nécessaires avant de « partir à la conquête d'un nouveau projet, indique la jeune chef d'établissement.

À la rentrée, l'école Père-Brottier et le collège Saint-Vincent seront réunis sur le même site dans les quartiers nord de Blois, concrétisant un vœu d'ouverture aux plus démunis formulé en l'an 2000.

AURÉLIE SOBOCINSKI



Claudine Laurendeau, directrice de l'école, et Mélanie Marpault, coordonnatrice de l'ensemble scolaire.

Il a fallu lever des peurs tenaces, apprendre à se connaître. »

S'il n'y a guère que deux kilomètres entre le nouveau site et l'ancien, une frontière urbaine les sépare, invisible pour le visiteur, indépasseable pour les Blésois : l'avenue de France. « En sortie, des enfants nous ont déjà demandé en traversant la Loire si c'était la mer ! » illustre Mélanie Marpault. Avec 75 % de ses 95 collégiens et 94 écoliers¹ issus du quartier – les autres venant des zones pavillonnaires proches –, la mixité sociale s'impose comme le défi majeur et la condition du succès de cette greffe d'établissement que seule l'ouverture du recrutement aux villages alentour permettra de consolider.

Un signal fort particulier

« Si aujourd'hui tous les enfants ne sont pas en difficulté, ils souffrent chacun – ou quasiment – soit de la barrière de la langue, soit de leur situation familiale », poursuit la coordonnatrice. Pourtant les résultats au brevet ne s'en ressentent pas : Saint-Vincent - Père-Brottier enregistre plus de 95 % de réussite, preuve éclatante qu'il n'y a pas de fatalité...

Ce déplacement n'en a pas moins profondément interrogé l'établissement dans son identité. Pour répondre à ces familles

et « viser la réussite de chacun », l'équipe a travaillé à un nouveau projet « axé sur l'éducation à la relation, au dialogue et à la rencontre entre les cultures et les religions, particulièrement entre chrétiens et musulmans », explique Claudine Laurendeau, la directrice de l'école. Un projet qui passe par le renforcement des acquis fondamentaux (Maclé²), des temps

d'éveil artistique (Mecpa³ ou, en second degré, l'option musique ainsi que les ateliers du jeudi après-midi)... et dépasse les seuls murs de l'établissement puisque à la rentrée il devrait accueillir le groupe chrétien-musulman animé par la paroisse.

En osant afficher ses références évangéliques, le nouvel établissement adresse aussi un signal « fort, particulier », insiste le père Cordier, prêtre du quartier depuis neuf ans : « Il montre que l'enseignement catholique est capable de se coltiner la difficulté et de proposer des ressources pertinentes pour répondre aux défis. Les familles, ici, se sentent écoutées et respectées. L'école leur apparaît comme un lieu de réconciliation, où chacun est pris en compte et peut ouvertement parler de ce en quoi il croit. »

Le diocèse tout entier s'est mobilisé pour l'opération. Le coût des travaux, chiffrés à 300 000 €, sera majoritairement financé par la fondation Victor-Dillard qui contribue au développement de l'enseignement catholique en Loir-et-Cher, explique Jérôme Brunet, le directeur diocésain. Parallèlement, un appel aux dons⁴ est lancé pour pérenniser le symbole d'ouverture et d'engagement qu'incarne ce généreux projet.

1. Nombre d'inscrits en juin dernier sur le site Père-Brottier.

2. Module d'approfondissement des compétences en lecture-écriture.

3. Module d'éveil à la culture et à la pratique des arts.

4. Pour répondre à l'appel aux dons : www.projet-svb.org

ERS : Fénelon marque l'essai

Pour accueillir des élèves « ingérables » venus d'autres établissements du département, l'enseignement catholique a ouvert, en décembre dernier, un établissement de réinsertion scolaire (ERS) à Vaujours (93), en tirant les leçons des incidents de Craon (53) et de Port-Bail (50). Et la prudence a payé.

SYLVIE HORGUELIN

Sofiane, 15 ans, habite Aulnay-sous-Bois. Vêtu d'un sweater siglé *Dolce & Gabbana* et d'un pantalon de survêtement, l'adolescent aux grands yeux noirs explique comment il est arrivé à l'établissement de réinsertion scolaire (ERS) de Fénelon à Vaujours¹, une localité verdoyante de Seine-Saint-Denis, où il termine, en ce 15 juin 2011, son année scolaire. Renvoyé en 4^e pour « *bavardage, insolence et absences* », il échoue dans un autre collège dont il est aussi exclu. Sofiane passe quand même en 3^e mais... ne se présente pas à la rentrée, préférant rester dans son quartier où il « *gagne de l'argent sans travailler* » à la grande inquiétude de son père. Des éducatrices qui le suivent, lui proposent alors l'ERS.

« *Je pensais que je ne pouvais pas changer mais j'ai quand même accepté. En fait, je me suis très vite adapté et je n'ai pas séché une seule fois !* » raconte-t-il avec fierté. « *Avant, les profs me considéraient comme une racaille. Ici, ils ne font pas de différence et chacun a mis du*



À gauche : Dominique Lhuillier. Ci-dessus : à l'heure du repas dans le lieu de vie réservé à l'ERS.

sien », poursuit-il en répétant plusieurs fois le nom de « *Mme Bacquet* » qu'il remercie de tout cœur pour son aide.

Coordonnatrice de l'ERS, Brigitte Bacquet a été affectée à l'inspection académique du 93 et exerce ses fonctions depuis la rentrée 2010 à Fénelon. Sa mission : piloter ce dispositif à haut risque, puisqu'il s'agit de rescolariser quelques fortes têtes du département, renvoyées de plusieurs collèges publics où ils « *mettaient le bazar* » (cf. encadré). Cette femme de 40 ans, à la forte poigne et au grand cœur, connaît bien cette population de décrocheurs pour avoir coordonné des classes-relais pendant plusieurs années. Aussi mesure-t-elle tous les écueils à éviter avec des élèves un cran plus difficiles car souvent enfermés dans le rôle de caïd.

Dominique Lhuillier, la directrice de Fénelon, un ensemble scolaire de plus de 2 000 élèves, est, elle aussi, bien

consciente des dangers encourus. Elle a pourtant accepté la proposition, faite en juin 2010 par l'inspection académique, de créer un établissement public (l'ERS) rattaché à son collège, et dont les élèves resteraient inscrits dans leur collège d'origine. Un montage on ne peut plus original ! « *C'est mon côté intrépide* », confie dans un sourire la directrice qui veut croire que « *pour tous les jeunes, il y a une solution* ». « *Tout était à construire, se souvient-elle, je ne me suis pas mis de freins, mais il me fallait trouver un pilier dans mon équipe.* »

Clefs du succès

Elle se tourne alors vers l'un de ses enseignants, Benoît de Guillebon, qui enseigne depuis sept ans dans la classe-relais de l'établissement². Avec Brigitte Bacquet, cet éducateur hors pair, va former un tandem de choc. Soutenus par



Une partie de la journée des élèves de l'ERS est consacrée aux enseignements, l'autre à des activités culturelles ou, comme ici, sportives.

le chef d'établissement, tous deux jouent la prudence, en prenant le temps de construire le projet. « *En repoussant l'ouverture, nous avons sauvé l'expérimentation !* » s'exclame Dominique Lhuillier.

Fénelon tire en effet les leçons des incidents qui se sont produits dans les deux ERS chargés de scolariser d'autres jeunes de Seine-Saint-Denis : le collège Volney de Craon, en Mayenne, et le centre PEP Elie-Monboisse de Port-Bail, dans la Manche. On se souvient qu'à Craon, dès leur arrivée, après les vacances de la Toussaint, les jeunes de l'ERS avaient pris à partie les autres élèves et que seule l'intervention des gendarmes avait permis de calmer les esprits. Ici et là, l'expérience a tourné au fiasco avec le renvoi d'une grande partie des jeunes des ERS. Aussi Fénelon dresse son plan de bataille.

« Des enseignants ont accepté de prendre deux de nos élèves dans leur 3^e, ce qui était au-delà de nos objectifs. »

Règle numéro un : préparer le terrain. Dominique Lhuillier présente le projet aux enseignants de l'établissement, à l'Apel³, aux parents correspondants « *qui ne disent pas non...* ». Et la directrice téléphone en personne à la douzaine de familles qui a exprimé des peurs, à la suite des articles parus dans la presse.

Règle numéro deux : avoir une équipe hypersoudée. Quatre enseignants, quatre assistants d'éducation, deux éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), trois volontaires du Service civique, enfin réunis à la mi-novembre, travaillent quotidiennement avec Brigitte Bacquet jusqu'au 10 décembre « *pour que la mayonnaise prenne* ».

Règle numéro trois : effectuer une rentrée discrète (sans médiatisation !) et surtout progressive. Sofiane, Pascal et Anis arrivent à la mi-décembre. D'autres élèves suivront jusqu'à la mi-février « *pour éviter l'effet de masse* ». Les sept élèves qui fréquenteront au final l'ERS ont été choisis par Dominique Lhuillier et Brigitte Bacquet parmi les dossiers proposés par l'inspection académique, et la directrice a reçu chacun des candidats, en se réservant le droit de refuser un jeune.

Dernière clef du succès : préparer des locaux adaptés. Un appartement de 100 m², occupé jusque-là par des

religieuses, a été aménagé en lieu de vie : d'un côté, une grande salle de classe avec des ordinateurs (qui se transforme en salle à manger pour les repas), de l'autre, une salle de sport équipée d'appareils de musculation, avec une cuisine et un bureau pour l'équipe.

« *On a choisi dans un premier temps de limiter les échanges avec les autres élèves*, expose Brigitte Bacquet, *en proposant une ouverture sur l'internat.* » Les collégiens de l'ERS dorment en effet au même étage que les lycéens et les étudiants en BTS, et ils prennent leur petit-déjeuner avec eux. Après un temps d'adaptation, ils ont pu aussi dîner, deux fois par semaine, avec les internes. « *Des enseignants ont en outre accepté de prendre deux de nos élèves dans leur 3^e, ce qui était au-delà de nos objectifs* », se réjouit Brigitte Bacquet qui n'a eu à déplorer ni absentéisme ni incident fâcheux ! L'objectif est cependant resté modeste : « *J'avais dit à l'inspection académique que si l'on réussissait à garder la moitié des jeunes accueillis, on aurait avancé dans le projet* », précise la directrice. Et c'est à peu près ce qui s'est produit puisqu'en cette fin d'année, les élèves ne sont plus que quatre.

Un brin d'émotion

Dominique Lhuillier juge de ce fait son bilan « *positif* » et a décidé de poursuivre l'expérimentation à la rentrée en accueillant au maximum dix élèves.

Sofiane dresse, lui aussi, son bilan : « *On a progressé au niveau scolaire et au niveau du comportement. Avant, je parlais sans réfléchir. Maintenant, quand je rentre dans le quartier, je ne fais plus de conneries comme avant* », analyse l'adolescent qui s'est inscrit en CAP d'électricité. « *C'est trop court ! On aimerait les garder plus longtemps* », confie, quant à eux, Brigitte et Benoît, conscients de la fragilité de ces jeunes. « *Ceux qui ont plus de 16 ans peuvent rester une deuxième année à l'ERS. Cela change la donne !* » ajoute Brigitte. Et Benoît de montrer, avec un brin d'émotion, le texte qui a remporté le premier prix au concours de poésie lancé par le collège. C'est Ken, un jeune de l'ERS, qui en est l'auteur. Il écrit : « *Donnez-moi la force d'y croire / Traîner au square du matin jusqu'au soir / Entre la lune et les étoiles / J'ai vu une lueur d'espoir.* »

Une lueur que Fénelon a décidé d'entretenir envers et contre tout.

Les établissements de réinsertion scolaire

Onze établissements de réinsertion scolaire (ERS) ont été créés depuis la rentrée 2010*, dont deux dans l'enseignement catholique : au collège Fénelon de Vaujours (93) et au collège Saint-Jean, de la Fondation d'Auteuil, de Sannois (95). Avec 9 ouvertures en cette rentrée, les ERS devraient passer à 20, soit une capacité d'accueil d'environ 400 élèves. Leur création avait été annoncée par Nicolas Sarkozy en mai 2010, à la suite des états généraux de la sécurité à l'école. Pourquoi cette nouvelle structure ? Il y avait « *un trou béant entre les dispositifs-relais et les centres éducatifs fermés pour des élèves décrocheurs qui n'avaient pas encore de sanction pénale* », a expliqué le Président, le 14 avril dernier, lors d'une table ronde sur la prévention de l'échec scolaire. Et d'ajouter : « *On ne peut laisser les établissements et les professeurs dans une situation où la seule solution consiste à se repasser les élèves ingérables.* » Chaque ERS scolarise 20 élèves au maximum, âgés de 13 à 16 ans, issus des classes de 5^e, 4^e et 3^e. Ils doivent avoir fait l'objet d'au moins une exclusion définitive et ne pas relever de l'enseignement spécialisé et adapté. On propose à ces jeunes une scolarité aménagée avec un hébergement en internat. Une moitié de la journée est consacrée aux enseignements, l'autre moitié à des activités sportives et culturelles et à des ateliers. En fin d'après-midi, ils bénéficient d'un accompagnement éducatif. L'équipe d'encadrement (au moins un adulte pour un jeune) est constituée d'enseignants volontaires, d'assistants d'éducation, de personnels de la Protection judiciaire de la jeunesse, auxquels peuvent s'ajouter des éducateurs du conseil général, des intervenants associatifs, des volontaires du service civique... À l'issue de l'année, une commission départementale, en accord avec l'équipe pédagogique et éducative, propose à ces jeunes une poursuite d'études en collège, en lycée général et technologique, en lycée professionnel ou en apprentissage. Le maintien en ERS pour une année supplémentaire peut être envisagé. Principal reproche fait à ce dispositif : son coût, évalué à environ 12 000 euros par élève, soit deux fois plus qu'un élève dans un cursus classique. SH

* Texte de référence : BO n° 28 du 15 juillet 2010. Plus d'infos sur le site : <http://www.education.gouv.fr>

1. Ensemble scolaire Fénelon : école maternelle et primaire, collège, lycée général, lycée du paysage et de l'environnement, UFA. Dir. : Mme Dominique Lhuillier. Adresse : 1 rue de Montauban, 93410 Vaujours. Tél. : 01 49 63 62 01. Internet : www.fenelon.fr

2. Cf. son portrait dans ECA n° 338, pp. 46-47.

3. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

Prévention : les ados parlent

Des élèves de seconde du lycée technologique Saint-Jean, à Salon-de-Provence, ont réalisé, avec leur enseignante de français, des clips vidéo de sensibilisation aux risques liés à certains comportements adolescents.

VIRGINIE LERAY

Troubles alimentaires, addictions, prises de risque inconsidérées sur la route, suicide... Et si les messages de prévention portaient mieux lorsque les jeunes parlent aux jeunes ? C'est le postulat d'Isabelle Conseil, enseignante de français au lycée technologique Saint-Jean¹ de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) : « Depuis quelques années, je travaille avec les secondes sur le thème de la prévention, les problèmes liés à l'alcool et aux drogues devenant de plus en plus prégnants. Avec ces élèves qui se destinent pour la plupart aux carrières sanitaires et sociales, il ne s'agit pas d'aborder ces questions sur le mode de l'injonction ni de la culpabilisation... mais plutôt de les amener à réfléchir sur leurs comportements, à s'interroger sur la notion de limite ainsi que d'ouvrir le débat. »

Cette année, tout a commencé, en cours de français, par un exercice obligatoire de préparation au sujet d'invention du baccalauréat. La consigne : rédiger un apologue avec un message explicite de prévention. Les élèves volontaires ont réalisé 13 clips vidéo à partir de ces trames, durant deux mois, lors d'un atelier artistique (proposé dans le cadre de modules de français) et des enseignements d'exploration, mais aussi sur le temps périscolaire (cf. encadré), voire pendant les vacances. Peaufinage de l'écriture, tournage, puis montage, l'aventure a motivé 54 des 60 élèves des deux classes de seconde, l'attractivité du support vidéo fonctionnant à plein.

Sobriété et réalisme

Sur la mini-HD du lycée ou à l'aide d'appareils photo numériques, ils ont appris, de manière ludique, à s'exprimer autrement, à manier les codes d'un format court et didactique, pour, au final, travailler autant de savoir-faire que de savoir-être :



Quelques jeunes réalisateurs et acteurs... de prévention, avec Isabelle Conseil, enseignante de français à l'origine du projet.

« Ils se sont aguerris à l'utilisation de logiciels de montage tandis que les contraintes techniques et nos moyens limités les ont obligés à redoubler de créativité. Le tout en pratiquant, au sein des équipes, l'art de la négociation et du compromis ! » Pour des résultats alliant sobriété, réalisme et efficacité du message. « Pas besoin d'images chocs ni d'hémoglobine », remarque Emmanuel, l'un des réalisateurs. « On a choisi des situations du quotidien, des scènes au naturel... Ça change des campagnes officielles qui veulent faire jeune mais qui sonnent faux », poursuit Aurélie.

« Les jeunes réalisateurs ont tous pu mesurer combien la frontière entre insouciance et inconscience était ténue. »

L'exercice n'a eu que peu d'impact immédiat, l'alcool restant souvent un incontournable des fêtes du samedi soir. Néanmoins, ce travail a tout de même conduit à une prise de conscience. Ainsi, Raphaël, acteur dans un clip portant sur le *speed drinking*, ces concours de boisson tristement réputés pour causer des comas éthyliques, explique : « On est dans le temps de l'insouciance, on veut en profiter ! Bien sûr, l'alcool est une drogue dure qui vous détruit lentement, de l'intérieur, mais ma consommation reste festive et maîtrisée, car je connais mes limites. J'ai déjà des amis qui ont fait des comas. J'espère que

le film pourra aider ceux qui ne savent pas s'arrêter... » « Il s'adresse aussi aux collégiens, qui commencent de plus en plus tôt et se rendent encore moins compte du danger », complète Ornella. Quant à Marilou, elle ne lit plus les faits divers des journaux locaux du lundi avec le même regard : « On y trouve des comptes rendus d'accidents de voiture mortels impliquant des jeunes sortant de boîte. Après avoir joué nous-mêmes ces scénarios devant la caméra, on se dit que ça pourrait nous arriver... »

Les jeunes réalisateurs ont ainsi tous pu mesurer combien la frontière entre insouciance et inconscience était ténue et leur sentiment d'invulnérabilité, factice. Un constat étayé par le décrochage scolaire, pour cause de problèmes d'alcool, d'un de leur camarade à qui ils ont dédié la vidéo sur le *speed drinking*. Cette expérience a achevé de les persuader qu'un sentiment de mal-être, une fragilité, des événements traumatiques peuvent favoriser tous ces « dérapages » qu'ils ont mis en scène. D'ailleurs, c'est leur clip sur la dépression et le suicide qui a été désigné lauréat lors d'une projection organisée pour l'ensemble de la communauté éducative : « Certains ont des problèmes dont ils n'arrivent pas à parler. Ils s'enfoncent dans la spirale de la déprime. C'est un sujet que les campagnes de prévention occultent totalement... Or les jeunes ont certes besoin d'avertissements, de recadrages... mais aussi d'aide ! » explique Lisa, héroïne suicidaire d'une vidéo qui

aux ados

rappelle qu'« un geste peut suffire » pour briser une solitude mortifère.

« Il serait utopique de croire qu'un tel travail détourne les jeunes des comportements à risque. Aujourd'hui, avec le groupe de copains qui s'invite en permanence dans la chambre de nos ados via les portables et internet, il devient de plus en plus difficile d'interdire et de contrôler... Il me semble préférable de se mettre en capacité d'accompagner nos jeunes, de les préparer à ces expériences que nous redoutons. De leur donner des clefs pour y réfléchir et maintenir ouverte la possibilité du dialogue », analyse Isabelle Conseil, soucieuse d'exploiter les capacités de diffusion démultipliées offertes par le support vidéo. Non seulement les spots circulent aujourd'hui sur YouTube², mais, projetés dans le cadre du festival de la jeunesse salonnaise, les Z'expressives, ils devraient aussi être exploités par des Espaces santé jeunes, par une enseignante du collège public voisin, ainsi que dans un établissement allemand partenaire du lycée. Promues sur les ondes de la radio régionale *Soleil FM* et dans les journaux locaux, les vidéos seront aussi présentées sur la Web TV participative *o2zone*. Une diffusion qui remplit les élèves réalisateurs de fierté. Et contribue à les inscrire davantage encore dans leur responsabilité d'acteurs de prévention.

1. Adresse : 76 avenue Georges-Borel, 13300 Salon-de-Provence. Tél. : 04 90 53 20 51. www.lyceesaintjean.com

2. Pour voir l'ensemble de la campagne « Attention fragile » : www.youtube.com (taper « Lycée Saint-Jean, atelier artistique » dans la fenêtre « Recherche »).

LE SOUFFLE DE LA SECONDE. C'est toute la philosophie de la réforme du lycée que d'aménager des respirations et des ouvertures, en particulier en classe de seconde, libérée des échéances d'examens. Le lycée Saint-Jean de Salon-de-Provence exploite cette possibilité de longue date, proposant sur des heures « périéducatives » des expériences culturelles ou artistiques ainsi que des voyages à ses élèves. Séjours linguistiques, classes blanches, étude urbanistique sur l'architecture médiévale et moderne, en lien avec le service patrimoine de la ville, réalisation d'un film en espagnol, participation à un jury littéraire organisé par le forum en ligne Grain de sel*... L'équipe, dynamique, habituée des scènes du Printemps des lycées**, podium de talents organisé par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a profité de la réforme pour renforcer cette orientation. Après l'instauration de quinze jours de stage obligatoire en juin pour les secondes, le chef d'établissement, Daniel Henry, entend « approfondir cette dimension de préparation à la future insertion professionnelle par un module proposant entraînement à l'oral et à la gestion de conflits, dans l'optique de faire progresser les élèves en maturité, de les canaliser, de commencer l'accompagnement à l'orientation, de les mettre en chemin pour le bac et la suite ». Ainsi, le début du lycée participe à ouvrir les horizons et à donner du sens aux apprentissages. Dans cet esprit, les clips de prévention (lire notre article), ont démontré aux jeunes tout le profit qu'ils pouvaient tirer d'un exercice d'entraînement au bac... VL

* www.grain-de-sel.cultureforum.net

** <http://leprintemps.regionpaca.fr>



Lycée Saint-Jean - Atelier artistique vidéo - Speed Drinking



Lycée Saint-Jean - Atelier artistique vidéo - La cigarette tue



Lycée Saint-Jean - Atelier artistique vidéo - Dernière Frican



Les clips vidéo réalisés par les élèves de Salon-de-Provence sont sur YouTube.

BRÈVES ÉTABLISSEMENTS

Le CP en anglais. Les élèves de CP de l'école Notre-Dame-Saint-Roch* à Paris ont enchanté leurs parents, le 27 mai dernier, en représentant *The Very Hungry Caterpillar*, un spectacle musical en anglais plein de poésie. Depuis le mois de janvier, ils participaient, tous les vendredis, à un atelier-théâtre d'une durée d'une heure, animé par Jude Milligan, une comédienne de *Langues en Scène*. Cette association propose aux élèves du CP au CM2 une démarche pédagogique ludique, celle de l'apprentissage des langues par le théâtre avec un comédien natif du pays de la langue enseignée. Le théâtre se révèle, de fait, un excellent outil pour désinhiber l'élève. Par la gestuelle, les chants, les comptines, les jeux de rôle, l'enfant mémorise en s'amusant. Les vidéos présentées sur internet** permettent de comprendre le travail réalisé.

* www.ecolesaintroch.fr

** www.langues-en-scene.com

Des lycéens au Piccolo Teatro.

Le 10 juin dernier, les élèves du lycée Saint-Aspais* de Melun ont présenté leur adaptation de la comédie *Les Diseaux* d'Aristophane dans un lieu mythique : le Piccolo Teatro de Milan, fondé par Giorgio Strehler. Telle était, en effet, la récompense offerte au premier prix du concours du festival de théâtre Franco Agostino** qu'ils venaient de remporter 15 jours plus tôt à Crema (Lombardie). C'est dans le cadre d'un atelier-théâtre en langue italienne, qui a réuni une vingtaine d'italianistes de 2^{de}, 1^{re} et terminale qu'ils ont préparé ce spectacle. Finalistes avec six troupes italiennes, ils ont été primés pour le choix exigeant de leur texte et le travail remarquable des acteurs.

* www.lycee-st-aspais.org

** www.teatrofestival.it

Scolarité à l'étranger. Marina, une adolescente russe de 15 ans, vient de faire sa rentrée à Saint-Éloi, le lycée agricole de Bapaume*. Cet établissement du Pas-de-Calais accueille chaque année des lycéens étrangers, grâce à l'association YFU**. Parallèlement, les élèves de Saint-Éloi sont incités à partir à l'étranger pendant leur scolarité. Ils sont huit cette année à s'envoler pour l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Australie, l'Uruguay et les USA, pour une durée de deux mois à un an. Gilles Henrion, le directeur, encourage cette mobilité car il est convaincu qu'elle sera demain un passeport pour l'emploi.

* www.institut-sainteloi-bapaume.fr

** Deux associations pour partir ou accueillir : www.yfu-france.org et www.afs-fr.org

JEAN-BAPTISTE DE FOUCAULD

L'esprit engagé



D.R.

Une silhouette fluette, presque fragile. Et pourtant, l'étoffe d'un grand. Une voix douce, que masque trop souvent le brouhaha médiatique. Et pourtant, une parole qui sonne juste, un point de vue solide, atypique, enrichi et validé par l'expérience. Jean-Baptiste de Foucauld, 68 ans, grand commis de l'État à la brillante carrière, de l'ENA à l'inspection des finances, du cabinet ministériel de Jacques Delors au commissariat général du Plan, aurait pu « s'égarer » dans les arcanes dorés du pouvoir.

Le haut fonctionnaire a suivi une autre voie, exigeante, plus austère *a priori* : celle, dans une société en panne de sens, de la recherche du bien commun, en s'efforçant toujours de discerner l'essentiel et de conjuguer démocratie et spiritualité, tant dans son appréhension de la crise et de ses conséquences, que dans son engagement social permanent. « *En France, nous débattons beaucoup trop des moyens, et pas assez des finalités. Le sens doit s'imposer à l'économie, c'est une véritable inversion qu'il s'agit d'opérer. Il faut créer du collectif et forger des concepts nouveaux et rassembleurs.* »

De l'ENA, à l'inspection des finances, en passant par le commissariat général du Plan... Jean-Baptiste de Foucauld a suivi la voie royale qui mène au pouvoir. Mais en homme de foi et de convictions, il a préféré s'engager sur le chemin de l'action civique, pour mieux conjuguer spiritualité et politique dans sa constante recherche du bien commun.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Sans se camper en moraliste, le « *moine fonctionnaire* » propose une éthique de vie toute frugale certes¹, mais « *tout sauf triste* » et féconde. Il vise un « *bonheur autrement* », fondé sur l'engagement à la fois individuel et associatif, attentif à l'égalité de dignité et au développement de chaque homme, à commencer par le plus fragile.

Cette direction intérieure ne s'est pas imposée comme une évidence. Tiraillé par la question du mal alors que les philosophes du soupçon triomphaient, il a lui-même fallu « *dépasser une longue période d'incertitude* » durant ses années à Sciences-Po Paris, en droit et à l'ENA, et « *retravailler le système de foi de l'enfance* ». Une enfance choyée pour ce fils unique, issu d'une grande lignée de médecins marins par sa mère et de serviteurs de l'État par son père, où la question spirituelle était souvent convoquée à la table familiale. Façonnée aussi par une éducation chrétienne : « *Élève à l'école Saint-Sulpice, au collège Stanislas, j'avais très souvent le prix d'instruction religieuse, certainement parce que je devais être le seul à la travailler !* » raconte-t-il, non sans malice.

Action civique

Très tôt passionné de philosophie et de droit, hanté par l'idée de totalité et un désir d'action, c'est dans les écrits de différents auteurs, chrétiens, dont Jacques Maritain, et surtout du sulfureux Raymond Abellio, sans jamais cesser de lire l'Évan-

gile, que le jeune Jean-Baptiste a réalisé sa synthèse et puisé une vision spirituelle du monde. Seul. « *Je suis peut-être très intellectuel, reconnaît-il. Pour moi l'intellectualité n'est pas quelque chose d'insensible ni d'incorporel. C'est très vital. Tout le problème ensuite est d'arriver à ce que Dieu soit dans sa vie à la fois immanent et transcendant, intérieur et extérieur.* »

Cette équation, il l'a résolue personnellement par un sens profond de l'altruisme et de la proximité, associé à une règle de vie conciliant les temps relationnel, professionnel et spirituel. Dès le début des années 70, il crée avec quelques amis un petit groupe de réflexion au nom explicite – Spiritualité et Politique –, basé sur des valeurs de sens, de frugalité et de fraternité.

« Peut-être est-il possible que mon action ait une fonction éducative... »

« *Puis la lutte contre le chômage s'est imposée à nous, le chômage devenant à nos yeux la cause principale des maux de notre société.* » En fondant Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) en 1985 (cf. encadré), Jean-Baptiste de Foucauld opte définitivement pour l'action civique, qu'il préfère à la méthode politique classique. Compagnon de la première heure de Jacques Delors, au sein du club « Échanges et projets » avant de rejoindre son cabinet au ministère des Finances, il aurait pu se glisser dans l'arène politique et jouer les mauvaises consciences dans le débat social. Pas assez « *fort en gueule* » et trop au fait des difficultés à défendre une politique morale, ce sympathisant de la deuxième gauche ne s'est finalement jamais encarté. Et a préféré continuer sa route de penseur libre.

Avec Solidarités nouvelles face au chômage, il ouvre une voie originale sinon visionnaire : l'association propose aux demandeurs d'emploi le compagnonnage d'un binôme d'adhérents qui les soutient dans leurs recherches, mais aussi sur les plans relationnel et opérationnel en finançant, si besoin, la création d'un emploi à leur intention. De cette expérience, une conviction profonde s'est ancrée en lui : « *La construction du sens, dans le climat de dépression idéologique et de rupture de*

Un maillon des nouvelles solidarités

Avec Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), créée en 1985

pour combattre l'exclusion et le chômage, Jean-Baptiste de Foucauld met en œuvre ce qu'il aimerait voir se déployer bien au-delà : l'engagement concret, des citoyens actifs, un lien social retrouvé... L'association fonctionne sur la base d'un compagnonnage régulier proposé aux demandeurs emplois par un binôme d'adhérents, qui leur consacrent un temps d'écoute, de conseil et d'orientation, et financent aussi des emplois « de solidarité » pour les plus éloignés du marché du travail. Elle rassemble aujourd'hui 1 200 bénévoles, répartis dans 105 groupes locaux de solidarité qui, tous les jours, aident 2 100 hommes et femmes en difficulté à retrouver un emploi. SNC, c'est aussi 90 050 heures de travail financées en 2010 grâce au soutien de 2 800 donateurs. **AS**

Sur internet : www.snc.asso.fr



transmission des valeurs que traverse notre société, va de pair avec celle de l'identité et relève à la fois d'une responsabilité individuelle et collective. »

SNC ou une proposition à diffuser pour sortir de l'individualisme et du matérialisme ambiants ? Il y réfléchit aujourd'hui en développant avec son réseau associatif – « Démocratie et spiritualité² », son nouveau groupe de réflexion depuis 1992, « Vie Nouvelle » et d'autres – un « *pacte civique*³ », à l'image du Pacte écologique de Nicolas Hulot, qui fédère à la fois les individus, les organisations et les politiques, et dont il espère voir mûrir les fruits en 2012.

Attention aux plus fragiles, développement de tout homme et de tout l'homme, construction du sens à la fois personnelle et collective, justice écologique et sociale... Comment ne pas percevoir chez Jean-Baptiste de Foucauld les ferments d'une vision éducative ? « *Je ne connais pas le système, n'ai pas d'enfant moi-même et n'ai lu aucun livre*, se défend-il, sincère

et rigoureux. *Peut-être est-il possible que mon action ait une fonction éducative, mais je n'ai pas pris le temps de la traduire en vision politique.* »

Sollicité à différentes reprises par l'enseignement catholique, l'homme s'est tout de même risqué à « *tirer le chemin* » : « *La conception de l'enseignement doit être sérieusement revue. L'école doit non seulement être un lieu de formation, mais aussi l'instrument d'une pédagogie du sens et du lien social. Valoriser le potentiel de création et de signification des élèves, apprendre à travailler en groupe, se rattacher à une tradition spirituelle – humaniste, religieuse et même laïque qui ne se résume pas à un cadre neutre mais porte aussi des valeurs spécifiques –, telle doit être la fonction éducative car toutes les démocraties ont besoin de spiritualité pour tenir leurs promesses.* »

Vision large

À ses yeux, l'enseignement catholique, par sa vision large, a davantage réussi ce travail d'acceptation que l'enseignement public. « *Plus libre, il peut faire connaître l'universalité du patrimoine spirituel de l'humanité. Peut-être, en regard, aurait-il aussi à mettre davantage la foi chrétienne en avant en la présentant comme une option précise et forte, sans jamais oublier sa dimension de service.* »

Jean-Baptiste de Foucauld n'oublie jamais la sienne et ne rate pas une messe dominicale pour s'y recentrer. De réunions en salles de congrès, de la lecture aux livres en projet, son agenda est pourtant minuté : « *Je suis à la retraite depuis janvier, ma femme dit qu'elle me voit encore moins qu'avant !* » Mais les plages libres, une fois par mois dans la maison construite par son père dans la Manche, et la nouveauté, chaque jour faire quelque chose de différent, ont aussi leur place. En « *essayant toujours d'aller à l'essentiel* », l'homme a réussi à faire du temps son allié.

1. Allusion au titre de son livre, *L'Abondance frugale*, chez Odile Jacob, 2010.

2. www.democratie-spiritualite.org

3. www.pacte-civique.org

➤ À lire absolument : Jean-Baptiste de Foucauld, *Les 3 cultures du développement humain*, éditions Odile Jacob, 2002.

« L'ÉCOLE NE NOUS APPR

Aux Pays-Bas, Louis-Marie Piron et son équipe ont rencontré des lycéens Rock and Water. Depuis, les élèves de Saint-Pierre de Bourg-en-Bresse apprennent eux aussi à être à la fois « roc » et « eau ».

AURÉLIE SOBOCINSKI

Qu'un tel type d'enseignement trouve toute sa place à l'école, a frappé l'équipe de l'institution Saint-Pierre de Bourg-en-Bresse, lors de ses échanges *Comenius* avec le lycée public Van der Capellen de Zwolle, au nord-est d'Amsterdam¹. Dans cet établissement néerlandais, on propose, à tous les adolescents, *Rock and Water*, un programme d'apprentissage des habiletés sociales. Objectif : apprendre à ressentir et à maîtriser son corps, son attitude et son langage, pour trouver sa place et son chemin au sein de la classe, et bien au-delà... À raison là-bas de deux heures par semaine sur un semestre, le cours a pour base des techniques d'arts martiaux et de *self-defense*. Côté français, Louis-Marie Piron, chef d'établissement de Saint-Pierre jusqu'à cette rentrée, a repéré dans cette initiative une manière intelligente de répondre aux grands débats actuels sur la place de la violence à l'école, qui s'attaque aux causes plutôt qu'aux symptômes et qui initie à ses yeux « une petite révolution dans le monde scolaire, où le corps reste trop souvent un impensé ». Avec Anne-Sophie Revoirard, professeur d'EPS, ils ont posé les premiers jalons de la transposition du programme à Saint-Pierre. Conçu à l'origine pour des élèves en difficulté, celui-ci détonne *a priori* dans cet établissement de centre-ville, où « tout est très calme, sans bousculades dans les couloirs ou dans la cour ni problèmes de discipline », comme en témoignent les élèves. Au contraire, *Rock and Water* offre l'opportunité de « passer de l'implicite à l'explicite dans la construction du métier d'élève à l'école », explique l'enseignante à la tête du projet, en questionnant les postures et en travaillant la dimension collective de la réussite de chacun. Premiers pas avec Élise, Maxence, Élodie et Irvin, de la classe de seconde 6, les « sportifs » de l'établissement.



Irvin : C'est important que le corps soit pris en compte à l'école. Par rapport à la santé, déjà. Pour être mieux en général. Et parce que cela nous fait du bien à la tête aussi.

Maxence : On n'a pas assez de sport en lycée, seulement deux heures par semaine ! On reste toute la journée assis sur une chaise alors qu'on a besoin de se dépenser, de se vider la tête, et on finit par avoir du mal à suivre.

Élodie : En tenir compte, c'est du temps gagné, parce que après, on est bien dans notre corps, on a un bon ressenti en classe, on est plus disponible, plus concentré. Cela nous fait aussi travailler d'autres dimensions : on apprend à se connaître les uns les autres, à gérer notre stress, à tester nos limites et à reconnaître celles à ne pas dépasser avec les autres, à travailler l'endurance, le respect.

Élise : Le programme *Rock and Water* approfondit cet apprentissage. On l'a bien vu dès le premier atelier avec l'exercice de frappe : on changeait de partenaire, et à chaque fois on devait s'adapter et doser sa force selon qu'on se retrouvait face à un basketteur de deux mètres de haut ou devant un plus petit que soi. Dans la vie, c'est pareil, on apprend à faire selon les différentes personnalités et capacités de chacun.

Irvin : Ce programme nous permet de réfléchir à notre propre attitude en fonction des situations. Est-ce que pour réussir, pour gagner, j'ai toujours besoin d'avoir une attitude "roc" dans la vie, de force, d'assurance, de détermination, ou est-ce que parfois je ne dois pas apprendre à être "eau" aussi, à faire preuve de souplesse et à laisser couler ? Pour la première fois, j'ai réalisé que cela apporte souvent de meilleures choses que de foncer tête baissée. Je suis "roc" d'habitude, dans mon sport – le foot –, c'est obligé pour progresser, quoique... Je me suis aperçu, pendant un exercice avec les mains, que j'avais beau avoir plus de force, l'autre pouvait s'en servir contre moi. Il faut aussi savoir utiliser sa tête pour être attentif, aider ses coéquipiers, et ne pas insulter l'arbitre quand il y a mauvaise décision !

Maxence : En fait, pour la première fois, on apprend avec *Rock and Water* à poser des mots sur ce que l'on ressent, sur des situations que l'on vit. Cela nous permet de voir quand se positionner comme le roc, quand se positionner comme l'eau. Ça n'est jamais facile de trouver l'équilibre entre les deux, ni trop l'un ni trop l'autre, et de prendre sur soi. On ne nous apprend pas à réfléchir à ça.

Élodie : Tout de suite, cela nous a permis de reparler ensemble de situations à l'école ou dans notre vie, et de voir si on aurait pu réagir autrement. Lundi dernier en anglais par exemple, Irvin a été très "roc".



De gauche à droite : Élise, Irvin, Élodie et Maxence

1. Cf. ECA 337, pp. 46-47.

END PAS ASSEZ À ÊTRE »

Irvin : J'ai trouvé une certaine injustice avec ma note et je me suis laissé emporter. Je n'entendais plus ce que le professeur me disait. Un vrai bloc. J'aurais dû laisser couler davantage et aller le voir à la fin du cours, seul, tranquillement. Cela aurait posé moins de problèmes.

Élise : Avant, on n'aurait jamais pu le dire sans qu'il le prenne mal. Comme une critique et pas comme un conseil. On ne pouvait pas mettre de mots dessus ni analyser ce qui se passait pour soi mais aussi pour ceux autour de nous. Or la violence ou l'agressivité, elle part de là. Avec le programme, on sait tous de quoi on parle, on a le même langage et on ose une parole sur nos différences, pour se comprendre.

Maxence : Ça lève comme un tabou sur ce qui se passe en classe, sur la manière dont on la ressent, le lycée aussi. Il n'y a quand même pas énormément de discussions entre le professeur et l'élève là-dessus, et beaucoup de retenue. On se demande toujours si on sort de son rôle en prenant la parole, si c'est faire preuve d'irrespect. Le programme nous aide à nous situer et ouvre un espace. Cela nous montre qu'il ne faut pas se fermer tout de suite, qu'on n'est pas obligé de tout subir à l'école ni d'être passif, et qu'on est acteur de notre parcours.

Élise : Avant, on ne se rendait pas compte de ce qui se jouait en classe. Or c'est essentiel : trouver sa place, ça peut permettre d'être bien dans sa peau, dans la relation avec les autres, avec les professeurs et avec son propre travail, et de trouver la motivation. Si tout le monde essaie de changer dans ce sens, et que les professeurs le reconnaissent, l'atmosphère devient beaucoup plus fluide. Dans des collèges ou lycées plus perturbés, ça aiderait vraiment.

Élodie : Ici aussi, c'est important, même si c'est calme. Le rôle de l'école n'est pas seulement la connaissance, c'est aussi de donner des clés pour nous aider à trouver notre positionnement, développer notre façon d'être, notre personnalité. Il faudrait même qu'elle le fasse beaucoup plus pour nous permettre d'acquérir une maturité au-delà d'une situation bien ciblée.

Maxence : Cela peut servir pour le monde du travail et en société. Savoir comment se comporter et s'impliquer, avec les gens au-dessus et au-dessous de nous, ce qu'on peut accepter... L'école n'est pas assez impliquée à ce niveau-là. Trop théorique, pas assez pratique. Elle ne nous interpelle pas assez sur notre manière d'agir et sur les situations qu'on pourra vivre à l'extérieur. Elle n'apprend pas beaucoup à savoir être. Le cerveau est un peu coupé du corps. Alors que sans la maturité, le recul, quand on sort de l'école, on ne sait rien faire...

Élodie : Il faudrait plus de communication sur les propositions d'action et d'engagement au niveau du lycée, sur ce à quoi

on peut participer. C'est important d'être reconnu à sa place d'élève pour que ça marche. On l'a déjà un peu avec la journée « Arts et talents ». L'école doit aider à révéler toutes nos facettes, mais sans que l'on reste dans une logique trop individuelle. Elle doit aussi nous permettre de créer des liens, en proposant quelque chose de plus collectif pour nous apprendre le métier d'homme.



Propos recueillis par Aurélie Sobocinski

CONCRÉTISER *ROCK AND WATER*

Grâce à la liberté d'organisation qui prévaut pour les établissements néerlandais – publics comme privés – le lycée Van der Capellen de Zwolle, aux Pays-Bas, dont s'inspire l'institution Saint-Pierre de Bourg-en-Bresse, a pu insérer le programme *Rock and Water* dans l'emploi du temps des élèves à raison de deux heures hebdomadaires sur un semestre, encadré par deux professeurs, et en faire un élément phare du projet de l'établissement. Son coût : 640 euros pour la formation d'un professeur. Quelle transposition possible dans l'Hexagone ? Louis-Marie Piron, chef d'établissement de Saint-Pierre, à Bourg-en-Bresse, voit un créneau idéal dans les heures d'accompagnement personnalisé proposées par le lycée aux élèves de 2^{de}, notamment au cours du premier trimestre. « Appliquer ce programme d'habiletés sociales à tous sans distinction permettrait l'accompagnement comme une sanction et d'en comprendre davantage le sens. Cela ouvrirait aussi l'année par un travail sur la confiance et la construction du groupe-classe, ce qui ferait gagner un temps fou ensuite dans le déroulement des cours », plaide Anne-Sophie Revoirard, professeur d'EPS. Deux journées de sensibilisation ont déjà été proposées. Le programme doit encore faire école auprès de l'équipe pour irriguer les pratiques au-delà du seul accompagnement : « Il y a là potentiellement un vrai changement de paradigme, souligne Pascal Dabescat, CPE à Saint-Pierre. Celui pour les enseignants et les équipes d'intégrer qu'ils n'ont pas à subir la communauté-classe mais qu'au contraire ils peuvent agir dans sa constitution, avec leurs collègues aussi, et poser ainsi, en rendant l'élève participatif, une ambiance de classe sinon d'établissement. »

L'approche par compétences accorde autant d'importance aux contenus qu'à la dynamique de construction des savoirs et aux qualités humaines des élèves. D'où son impact profond sur un système éducatif très normé, régi par des notes et des classements.

VIRGINIE LERAY

La mise en œuvre de l'évaluation par compétences en fin de collège, généralisée l'an dernier, n'a pas été une mince affaire, malgré cinq années d'expérimentation d'un outil de validation *ad hoc* pour le socle commun. Le modèle national de livret personnel de compétences¹ (LPC) comporte en effet pas moins de 98 items à renseigner... « après les avoir traduits en situations d'apprentissage adaptées aux profils d'élèves et d'enseignants de chaque établissement, explique Sylvain Connac, responsable de formation à l'Isfec² de Montpellier. Un travail d'appropriation rendu indispensable puisque les compétences ne sont pas figées mais entretiennent un rapport au vivant ».

Il ne s'agit donc plus seulement de mesurer une accumulation de contenus mais d'évaluer une dynamique : la capacité à mobiliser, mettre en œuvre, construire des savoirs. Les compétences s'expriment en effet à travers un double mouvement de contextualisation puis de conceptualisation qui permet de les réinvestir dans des situations différentes. Ce va-et-vient dessine la posture métacognitive prônée par Piaget, c'est-à-dire la conscience, chez l'apprenant, des mécanismes d'apprentissage et de la finalité des enseignements. Ceux-ci gagnent un supplément de sens et engagent les élèves dans une véritable construction intellectuelle pour laquelle ils doivent mobiliser autant de savoir-être que de savoir-faire, autant de techniques opératoires que de capacité d'abstraction.

La personne, sa sensibilité et son intelligence du monde interviennent alors pleinement dans le processus. Sylvain Connac y voit un reflet de l'évolution du marché du travail. « Les salariés ne sont plus des exécutants, on leur demande autonomie, prise d'initiatives

La révolution de l'évaluation

et faculté d'adaptation à des métiers en perpétuelle mutation. » La pédagogie d'objectif, d'inspiration béhavioriste, visant l'acquisition de savoir-faire ponctuels, cède ainsi le pas à une formation plus globale, développant les qualités comportementales censées préparer aux nouvelles exigences en matière de responsabilité et de flexibilité.

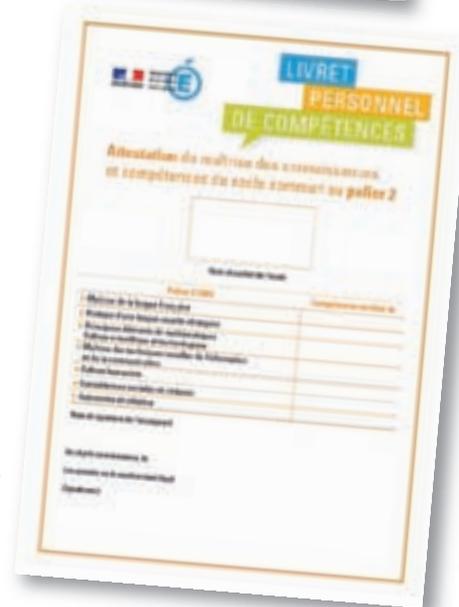
Cette irruption d'une dimension personnelle dans les apprentissages s'affirme avec le dernier-né des outils d'évaluation par compétences : le livret de compétences expérimental³ (LCE), prolongement du LPC pour le secondaire, qui s'attache plus spécifiquement aux compétences sociales et civiques du socle commun, acquises en cours comme dans des activités extrascolaires. Au lycée Jeanne-d'Arc⁴, à Rennes, ce livret prend la forme d'un portfolio numérique, mêlant état des acquisitions scolaires, centres d'intérêt et productions variées, du rapport de stage au récit de mission humanitaire (cf. encadré).

Projets transversaux

« Le but est d'amener les jeunes à poser un regard réflexif sur leur parcours, à progresser dans leur connaissance d'eux-mêmes. Ils s'engagent ainsi dans la construction d'un système de valeurs, via un dialogue avec des enseignants qui se retrouvent dans une posture éducative à contre-courant des pratiques habituelles », analyse Françoise Gautier, la directrice, à propos de ce *curriculum vitae* enrichi, renseigné exclusivement par les élèves et qui pourra les suivre tout au long de leur vie professionnelle.

Ateliers d'écriture, mise en œuvre d'un Agenda 21, création d'un spectacle... des projets transversaux conduits à l'aide de partenariats extérieurs, avec des structures associatives, culturelles ou avec les acteurs de l'entreprise sont une clef pour favoriser l'intériorisation des savoirs, s'assurer qu'ils permettent aux élèves de répondre à leurs besoins, à leurs interrogations.

« Le croisement de regards de professionnels variés enrichit l'enseignement, participe à ouvrir l'établissement sur la vie réelle. Cela nous met en mesure de proposer une formation élargie à des élèves davantage impliqués qui s'auto-évaluent pour une part et peuvent choisir certains modules optionnels ou les expériences privées dont ils souhaitent



rendre compte dans le LCE... Nous ne sommes plus dans l'injonctif mais dans la coopération, l'éducation à l'exercice de la liberté », complète Marie-Noëlle Loizel, directrice de Notre-Dame-du-Vœu⁵ à Hennebont (Morbihan), un autre lycée expérimentant le LCE.

« Quelque part, c'est un pas vers la fin du collège unique. »

Pour Jean-Jacques Bruxelles, directeur du collège Saint-Privat⁶, à Mende, responsabilisation rime aussi avec individualisation accrue : « Pour mieux expliciter les objectifs des apprentissages, nous avons préparé un planning des contrôles qui suit un calendrier de progression dans l'acquisition des compétences, élaboré collégialement par les enseignants. Les épreuves, jusque dans leurs énoncés, rappellent les compétences visées. Conscients des enjeux collectifs, les élèves sont mieux préparés au jour J, plus concernés par la nécessité d'avancer en cours, plus enclins à travailler en coopération entre eux. Le climat est plus propice à la différenciation pédagogique. »

Dans cette logique, l'évaluation doit développer une fonction formative, s'adresser aux élèves plutôt que les classer, adopter une logique combinatoire plutôt que linéaire, proposer un état des lieux objectif des apprentissages, plus précis que ce que reflètent les notes.

Moment opportun

Pour mieux traduire une situation complexifiée, l'évaluation peut par exemple devenir plurielle et alterner vérifications ponctuelles des apprentissages et validations de compétences. Le collège Saint-Roch⁷, à Montpellier, a été jusqu'à mettre en place un système d'évaluation à la carte où les élèves choisissent certaines modalités d'épreuves (exposé, PowerPoint, oral), ou décident du moment opportun pour passer un contrôle qu'ils peuvent repasser en cours d'année, voire l'année suivante, comme l'explique le directeur Philippe Causse : « L'arrivée du LPC nous a permis d'étendre le dispositif de notation adapté, élaboré pour la classe Ulis. Pour certaines disciplines, nous expérimentons la coévaluation et l'organisation de plusieurs sessions d'épreuves certificatives



décloisonnées puisque ouvertes aux élèves de tous les niveaux. Le stress et l'esprit de compétition diminuent. Les livrets deviennent évolutifs. La note n'est plus un couperet mais un curseur. Les propositions pédagogiques s'adaptent aux besoins de chacun. Les élèves progressent à leur rythme. Quelque

part, c'est un pas vers la fin du collège unique. » Et le début d'un lieu de formation sur mesure où la progression scolaire fait écho aux trajectoires personnelles, avec la maîtrise du socle comme dénominateur commun et la possibilité pour chacun d'évoluer en fonction de ses besoins.

Voilà l'ampleur de la révolution qui se cache entre les lignes du LPC mais qui ne pourra pas aboutir sans un effort conséquent de formation et d'accompagnement des enseignants vers de nouvelles postures éducatives.

1. Créé par le BO 27 (8 juillet 2010), appliqué depuis la rentrée 2010, il doit être renseigné à chaque fin de cycle en CE1, CM2 et 3^e.

2. Adresse : 2808 avenue des Moulins, BP 3031 - 34034 Montpellier Cedex. Internet : <http://cfp-ifp-montpellier.org>

3. L'expérimentation, lancée par la circulaire du 28 décembre 2009, concerne 166 établissements dont 10 lycées catholiques.

4. Adresse : 61, rue la Fontaine, CS 20816 - 35708 Rennes Cedex 7. Internet : www.lycee-ja-rennes.org

5. Adresse : Rue du Champ-de-Foire, 56700 Hennebont. Internet : www.lyceeduvoeu.com

6. Adresse : 5 rue des Écoles, 48000 Mende. Internet : www.college-st-privat.com

7. Adresse : 2958 avenue des Moulins, 34080 Montpellier. Internet : www.college-saint-roch-montpellier.com

Du carnet de notes à la page Facebook ?

En cette rentrée, le primaire adopte le livret personnel de compétences numérique. Un processus délicat quand les LPC papier, souvent adaptés librement par chaque établissement, cohabitent de surcroît avec des bulletins scolaires, voire des carnets de notes, pourtant supprimés par la loi d'orientation sur l'école de 1989. Comme dans le secondaire où le brevet et le bac leur conservent toute leur légitimité, les notes, instruments du pouvoir magistral, font de la résistance. Pour alléger le travail des



enseignants, pour l'instant chargés de remplir bulletins et livrets, il existe des logiciels libres* permettant de convertir les acquisitions en moyennes chiffrées et vice versa. Mais le livret de compétences expérimental (LCE), à l'étude au lycée, ouvre d'autres perspectives, puisqu'il a pour vocation de faire converger les divers outils d'évaluation et de suivi existants. Il devrait à terme intégrer le passeport orientation-formation qui accompagne les élèves dès la 5^e, et le livret scolaire, en prenant aussi en compte leurs expériences personnelles et professionnelles. Il deviendrait ainsi ce livret global qui donnerait cohérence et lisibilité à l'approche par compétences en suivant l'élève depuis le primaire jusque dans sa vie professionnelle. Le lycée Jeanne-d'Arc de Rennes teste à cette fin une sorte de porte-folio numérique** rendant compte des résultats scolaires, des attitudes et engagements péri- ou extrascolaires.

Cet outil canadien, également gratuit, adopte la présentation d'un site personnel avec vitrine en forme de *curriculum vitae*, espace de stockage des productions (rapports de stage, engagements associatifs, diaporamas...). Interactif, évolutif, il présente un profil, une trajectoire d'élève sous une forme bien plus attrayante et exhaustive qu'un bulletin traditionnel. Alors, à quand la généralisation d'un LPC unique qui adopterait l'apparence d'une page Facebook ? VL



* <http://sacoche.sesamath.net>
** www.eduportfolio.org

FAIT RELIGIEUX

Des personnes ressources

À la rentrée 2009, l'ISTR¹ de Marseille a créé un diplôme universitaire sur les religions pour les enseignants des 1^{er} et 2^d degrés. Au moment de la sortie de la première promotion, les deux responsables de cette formation dressent un premier bilan.

L'enseignement du fait religieux à l'école est depuis plusieurs années objet d'attention. Les plus avisés savent qu'il y va de l'intelligence de sa propre culture et donc de la façon de l'habiter sereinement ou de s'y intégrer. La responsabilité de l'école est engagée, mais comment former des enseignants à l'enseignement du fait religieux ?

Sur le territoire Méditerranée, la question nous occupe depuis de longues années. Et le projet de créer un diplôme universitaire (DU) sur « *la religion et les religions* » a pu se réaliser à la rentrée 2009, grâce à un travail commun entre l'ISTR¹ de l'Institut catholique de la Méditerranée, d'une part, et le groupe territorial Mission Enseignement et Religions (MER) et les directeurs diocésains, d'autre part. En effet, après diverses initiatives ponctuelles, un consensus s'est fait au sein du groupe MER pour privilégier une formation au long cours afin que les personnes aient le temps de se familiariser avec les données d'anthropologie religieuse (sacrifice, pèlerinage, etc.), la connaissance des religions et surtout ne pas perdre de vue le rapport entre religion et culture dans leurs liens trop souvent occultés en France. Une information rigoureuse sur la laïcité, interprétée à l'aune des droits européens, dans le contexte actuel où l'on confond sécularisation, laïcité, neutralité, s'est avérée aussi un point incontournable de la formation.

Ce dispositif a regroupé 25 enseignants du premier et du second degré pour sa première promotion. Alors que cette formation² est parvenue à son terme et qu'une nouvelle promotion est en train de voir le jour, nous pouvons dresser un premier bilan.

Un premier constat s'impose : la satisfaction des participants. L'imputer à la qualité de la formation³ ne suffirait pas à en rendre compte. Cet enthousiasme relève plutôt, semble-t-il, d'une liberté acquise dans le traitement même du fait religieux qui permet d'en goûter la



Dominique Santelli (au 1^{er} rang, 3^e en partant de la gauche) et Christian Salenson (au dernier rang, en chemise bleue).

richesse et de vaincre une inquiétude latente.

Deuxième constat. Un des objectifs de la formation est bien entendu que ces personnes dans leurs propres enseignements et dans leurs établissements deviennent d'une certaine manière des personnes ressources. Or nous avons vérifié que cet objectif légitime n'est pas atteint par une démarche volontariste mais plutôt *via* une démarche personnelle qui, faisant droit à la gratuité que demande toute acquisition sérieuse de connaissances, permet alors de mesurer l'importance du fait religieux et donne la liberté voulue pour s'engager dans son enseignement. La plupart des mémoires remis par les participants comportent une part de mise en œuvre pédagogique d'un savoir acquis mais surtout d'une nouvelle posture enseignante. On ne devient une personne ressource que de l'intérieur d'une démarche personnelle, libre.

Besoin de liberté

Aussi nous faisons le constat qu'une formation sur « *la religion et les religions* » renouvelle non seulement l'enseignement du fait religieux *stricto sensu*, mais aussi la manière même d'enseigner sa discipline. Ainsi tel enseignant en lettres a pu mesurer ce que permet d'aborder la dimension religieuse d'un poème de Baudelaire⁴ en comparaison avec une lecture plus techniciste qui contourne cette dimension du texte.

Les visites de terrain offrent à l'enseignant en formation des « réserves pédagogiques » pour une autre compréhension de la structuration de l'espace urbain, de la lecture des monuments, de la visite d'un musée, etc. L'enseignant qui apprend à décrypter les formes diverses du fait religieux, qui éprouve pour lui-même le sentiment d'une intelligence renouvelée, qui s'approprie un patrimoine culturel qui fait sens, conçoit, à la mesure même de l'enrichissement personnel reçu, le goût d'initier des élèves à cette connaissance.

L'enseignant a besoin de liberté. Celle-ci grandit aussi par une familiarité avec le symbole religieux. Concept et symbole dessinent la figure d'Hermès. Chacun a part à l'herméneutique du monde. Concept et symbole sont comme les deux serpents représentés sur les caducées, qui s'entourent sans se toucher et qui, l'un et l'autre, participent de l'interprétation du réel qu'ensemble ils délimitent. Que l'un des deux vienne à manquer et l'on tombe soit dans un imaginaire effréné, soit dans l'explication techniciste de la vie. Une formation au fait religieux est une belle expérience de liberté offerte à l'enseignant !

**Dominique Santelli
et Christian Salenson**

1. Institut de sciences et théologie des religions, fondé en 1992.
2. Sous la forme de plusieurs modules de trois jours, répartis sur deux ans.
3. Un ISTR offre l'avantage d'être en mesure de fournir un nombre conséquent d'enseignants spécialisés dans les nombreuses matières abordées.
4. *Harmonie du soir*.

« Nous ne sommes pas meilleurs que les jeunes »

M^{gr} Benoît Rivière, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon, dirige le Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes à la Conférence des évêques de France. À l'occasion de la sortie de son dernier livre (voir encadré), le petit-fils d'Edmond Michelet invite les éducateurs à un chemin de conversion.



Fort de votre grande expérience éducative, quel regard portez-vous sur la jeunesse ?

M^{gr} Benoît Rivière : Je n'ai pas d'expérience éducative originale mais j'ai toujours été auprès des jeunes. Dans mon adolescence, des responsabilités m'ont d'abord été confiées dans le scoutisme. Puis, devenu prêtre, j'ai été aumônier de lycéens et d'étudiants jusqu'à mon appel à l'épiscopat. Chaque rencontre avec un jeune revêt pour moi un caractère pour ainsi dire sacramentel. Je veux dire qu'il y a en chacun d'eux plus que ce qui apparaît ici et maintenant. Jésus a porté un regard entièrement chaste et libérant, non pas sur la jeunesse en général, mais sur des personnes en particulier, tel le jeune homme riche dont Marc nous dit « *Il le regarda et il l'aima* » (Mc 10,21). Mon expérience d'aumônier m'a appris que c'est chaque jeune qui compte et que chacun est au fond de lui-même désireux d'être entraîné vers le Christ vivant.

Comment trouver les mots justes ?

M^{gr} B. R. : C'est un acte spirituel quotidien auquel s'engage tout éducateur. Mais ce dernier est-il en vie personnelle profonde ? Est-il en chemin d'approfondissement d'aimer ? C'est à cette condition que chaque enfant sera pour lui ce prochain unique, singulier, en attente de dialogue vrai. Et cet éducateur devra puiser bien souvent dans sa propre amitié avec le Christ, surtout quand il est confronté à des jeunes en difficulté. Quand un garçon a fait des tentatives de suicide, quand une fille se pose la question de l'avortement ou quand un enfant mal-aimé pense qu'il ne réussira rien, il faut per-

mettre qu'une route s'ouvre. Cela suppose l'humilité de ne pas se prendre pour le Sauveur et donc de se relier à d'autres adultes. Mais aussi d'être soi-même dans un acte de confiance immense en Dieu.

Il arrive que l'on se sente en échec...

M^{gr} B. R. : Il n'existe pas d'éducation sans une persévérance douloureuse et parfois obscure des adultes. Rien ne se fait en un jour ! Il nous est moins demandé de tout réussir que de demeurer dans une joyeuse et créatrice fidélité envers les jeunes.

Quelles propositions pastorales faut-il privilégier ?

M^{gr} B. R. : Je conseillerais d'émonder la liste des activités, plutôt que de les multiplier. On est dans un excès de propositions. Or il vaut mieux courir après un lièvre et l'attraper, plutôt qu'après dix et les rater tous ! La question est de recentrer les éducateurs et de leur permettre de faire communauté avec les jeunes. L'École catholique

exerce sa responsabilité d'enseignement au sein d'écoles dans lesquelles les élèves vont d'abord respirer un climat. Ce climat, c'est fondamentalement la manière dont les adultes vivent entre eux et avec les jeunes : la façon dont ils se saluent dans les couloirs, dont ils respectent la parole d'un élève, les quelques interdits posés pour ne pas juger les plus faibles...

Comment être un éducateur crédible ?

M^{gr} B. R. : La crédibilité ne s'obtient jamais à coups d'efforts ou de savoir-faire. Elle est un don que nous nous faisons les uns aux autres. Ce don passe, bien sûr, par nos propres fragilités d'adultes. Nous ne savons pas tout. Et nous ne sommes pas meilleurs que les jeunes. Devant l'appel du Christ, nous sommes profondément à égalité avec eux. Mais nous avons une responsabilité éducative. Laquelle ? Permettre à un jeune de prendre progressivement sa vie en main pour en faire quelque chose de beau avec les autres. Cela passe par la confrontation avec les grands récits bibliques, grâce auxquels progressivement un enfant, un adolescent ou un adulte devient capable de faire le récit de sa vie comme une bénédiction. Quand un jeune se souvient de moments de beauté et de bonté et pas seulement de souffrance, alors tout s'ouvre. Encore faut-il un espace communautaire suffisant pour rendre possible ce récit personnel. Ces temps forts sont à privilégier.

Propos recueillis par Sylvie Horguelin

Dans son dernier ouvrage*, M^{gr} Benoît Rivière développe une méditation sur la figure du « jeune homme riche » dans l'Évangile, résumant ainsi la question de Jésus à toute personne : « *Veux-tu servir ou être servi ?* » Il évoque également la demande de paternité spirituelle des jeunes ainsi que la question de l'intériorité chrétienne et de l'éducation à l'attention. Enfin, un chapitre est consacré aux JMJ, comme paradigme d'une Église confessante qui donne toute sa place aux jeunes. Benoît Rivière n'oublie pas de retracer son propre itinéraire, de façon simple et touchante, nous permettant ainsi de mieux situer sa réflexion. SH



* *Veux-tu servir ou être servi ? - un évêque parmi les jeunes*, Nouvelle Cité, 187 p., 18 €.

Commencement du Livre de la Genèse

« Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. Or la terre était vide et vague, les ténèbres couvraient l'abîme, un vent de Dieu tournoyait sur les eaux. Dieu dit : "Que la lumière soit" et la lumière fut. Dieu vit que la lumière était bonne et Dieu sépara la lumière et les ténèbres. Dieu appela la lumière "jour" [...]. » (Gn 1,1-5).

Commencement de l'Évangile selon saint Jean

« Au commencement était le Verbe et le Verbe était Dieu. Il était au commencement avec Dieu. Tout fut par lui, et sans lui rien ne fut. (Jn 1,1-3).

Une roue de lumière et de feu



© Nicolo Orsi Battaglini

La roue mystique ouvre le cycle de la vie du Christ réalisé par Fra Angelico. Le peintre y réunit Ézéchiël, témoin d'une vision céleste au ^{VI}e siècle av. J.-C.,

et Grégoire le Grand, pape et docteur de l'Église, auteur d'une homélie inspirée par cette même vision, six siècles après Jésus-Christ.

CLAUDE BERRUER

Avant d'entrer dans la vie du Christ, Fra Angelico nous présente une évocation grandiose à partir de la vision du prophète Ézéchiël¹. Contemplons cette roue de lumière et de feu qui traverse l'univers. Un univers minéral, immobile et nu, percuté par le feu de l'Esprit et la lumière de la Parole divine. Une

Parole qui traverse notre histoire pour lui donner souffle. Laissons-nous attirer par le moyeu incandescent de la roue, foyer qui irradie, avant de retourner à notre monde, portés par le rayonnement de la lumière qui se diffuse. Allons au cœur pour mieux repartir au large de notre aventure humaine.

Arrêtons-nous sur les pieds des huit apôtres de la première roue, des pieds solidement établis sur la Parole lumineuse à transmettre. Des pieds prêts pour une marche assurée. « *Qu'ils sont beaux les pieds des messagers de bonnes nouvelles² !* » Prenons le temps de découvrir chacun des apôtres. Des visages différents, des postures variées, des

vêtements de toute couleur pour partir à la rencontre de tous et de chacun. Tant de voix pour porter une unique Parole. Accueillons la figure des quatre évangélistes, qui retiennent la Parole dans le Livre, pour que rien ne s'en perde. La vision d'Ézéchiel est à l'origine du tétramorphe, des symboles des quatre évangélistes : « *Et au milieu de ce même feu, on voyait la ressemblance de quatre animaux [...], ils avaient tous quatre une face d'homme, tous quatre à droite une face de lion, tous quatre à gauche une face de bœuf, et tous quatre au-dessus, une face d'aigle*³. » Laissons-nous rejoindre par ces évocations du seul Christ, qui, par son incarnation, prend visage d'homme, qui, « *vrai Dieu* », déploie sa puissance, évoquée par le lion, qui fait sacrifice de sa vie comme le suggère le taureau, puis est exalté auprès du Père, tel l'aigle qui domine les cieux.

Allons au cœur pour mieux repartir au large de notre aventure humaine.

Au faite de la roue, regardons Moïse, et recevons, pour aujourd'hui, les Tables de la Loi, comme ce qui doit encore conduire la roue de nos existences. Une Loi, à sans cesse redécouvrir, à l'image du scribe Esdras, qui, vêtu de la même tunique bleue que Moïse, écrit la Loi dans le Livre. Contemplons les rois qui entourent Moïse : Salomon qui brandit l'épée, figure de la parole de sagesse qui ose trancher ; David dont la cithare nous invite à célébrer et à louer Dieu.

Contemplons, maintenant, la ronde des sept prophètes au large phylactère déployé et mettons-nous à leur écoute, pour entendre tout ce qu'ils annoncent déjà du Messie. Notre regard s'arrêtera alors sur la belle figure d'Isaac, le patriarche aux mains nues : les Tables de la Loi ne sont pas encore gravées, le peuple n'est pas encore guidé par un roi marqué de l'onction, la parole des prophètes n'a pas encore retenti. Pourtant Yahvé a déjà fait une promesse à son père Abraham, une promesse à accueillir, mains ouvertes, manteau aux plis béants, comme pour y abriter, déjà, la parole de Vie.

« *Au commencement était le Verbe...* » Dans la roue de la Révélation, Dieu nous dit sans cesse : « Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob[.] *Ce n'est pas de morts, mais de vivants qu'il est le Dieu*⁴ ! »

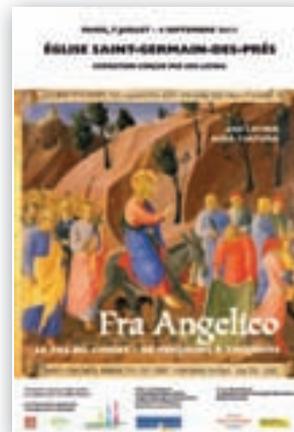
Patient labeur

Revenons, maintenant aux deux personnages représentés au bas du panneau. Ézéchiel, le prophète du VI^e siècle av. J.-C. ; Grégoire le Grand, pape et docteur de l'Église du VI^e siècle ap. J.-C.... La Parole ne cesse de cheminer ; retenue par les deux Testaments, elle s'approfondit chaque jour dans la tradition de l'Église. Contemplons Ézéchiel, renversé, bouleversé par cette Parole qui fait irruption, par le vent de l'Esprit qui emporte et bouscule... Contemplons aussi la stature sereine de saint Grégoire, et rendons grâce pour son patient labeur de déchiffrement des Écritures et d'enseignement. Faisons nôtres ces deux attitudes : laissons-nous entraîner dans « l'intranquillité » de la Parole vive, par le souffle de Dieu, et prenons le temps de nous reposer dans la méditation.

Ézéchiel et Grégoire sont représentés au bord du fleuve Kébar⁵, eau qui va donner vie à ce paysage aride. La Parole, lumière et feu, est aussi eau vive. « *De même que la pluie et la neige descendent des cieux et n'y retournent pas sans avoir arrosé la terre, sans l'avoir fécondée et l'avoir fait germer pour fournir la semence au semeur et le pain à manger, ainsi en est-il de la parole qui sort de ma bouche, elle ne revient pas vers moi sans effet, sans avoir accompli ce que j'ai voulu et réalisé l'objet de sa mission*⁶. » Le Christ annoncera à la Samaritaine, près du puits de Jacob, l'eau de la vie éternelle : « [...] *qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif ; l'eau que je lui donnerai deviendra en lui source d'eau jaillissant en vie éternelle*⁷. »

1. Ézéchiel 1.
2. Épître aux Romains 10,15, citant Isaïe.
3. Ézéchiel 1,5 et 10.
4. Matthieu 22,32.
5. Ézéchiel 1,1.
6. Isaïe 55,10-11.
7. Jean 4,14.

Une exposition itinérante



Désireux de développer l'art à l'école, le Secrétariat général de l'enseignement catholique est partenaire de l'exposition d'Ars latina, « *Fra Angelico - Le pas du Christ, de toujours à toujours* ». Celle-ci présente les panneaux du cycle de la vie du Christ, peints au XV^e siècle sur l'Armoire des ex-voto d'argent de l'église de la Santissima Annunziata, à Florence. En juillet dernier, notre magazine a consacré un hors-série* à cette initiative et il proposera dans chaque numéro, au cours de cette année scolaire, de méditer l'un des tableaux de cette œuvre.

L'exposition peut être accueillie par les établissements qui le souhaitent**. Une occasion exceptionnelle d'entraîner jeunes et adultes dans la découverte d'un chef-d'œuvre et d'un grand témoignage de foi.

* « L'art à l'école », 36 p. (nombreuses illustrations), 8 €. Bon de commande p. 4.

** Renseignements :

www.enseignement-catholique.fr

E-mail : g-duretail@enseignement-catholique.fr



Raconte-moi ma région

Un trimestriel, Normandie Junior, et de petits livres permettent aux enfants de découvrir les régions. Se documenter de manière ludique est désormais possible grâce à La Petite Boîte.

DANIELLE LACROIX

Les enfants normands sont certainement ceux qui connaissent le mieux leur région, car avec le magazine *Normandie Junior*, celle-ci n'a plus de secrets pour eux. Ainsi ont-ils pu récemment embarquer à Ouistreham (Calvados), pour une visite guidée des coulisses d'un ferry, découvrir l'origine du camembert ou encore rencontrer Pablo, apprenti cow-boy dans l'Orne. À cela s'ajoutent des BD, un récit, des jeux... et un agenda couvrant les cinq départements.

À l'origine de ce trimestriel original¹, Jean-Benoît Durand. À tout juste 40 ans, il a gardé le côté gamin d'un Tintin qui serait devenu chef d'entreprise chez les Normands. Seul capitaine à bord au départ, il est désormais entouré d'une équipe de neuf salariés pour la conception, la rédaction, le graphisme, l'iconographie, les relations commerciales. Car, La Petite Boîte a, en 2007, créé une collection documentaire sur le même concept. Pour arrêter les thèmes², « nous avons étudié tous les sujets possibles et les spécificités régionales, de Normandie et d'ailleurs. On s'est vite rendu compte qu'aucune contrée n'était pauvre en matière culturelle. Or, il n'existait rien pour expliquer de façon simple le Haut-Kœnigsbourg ou la vache salers... ».

Mascotte

Depuis, ces petits livres de 28 pages ont occupé ce créneau vacant³. Chacun présente une synthèse ludo-éducative à dominante historique (*Les Ducs de Bourbon, quelle histoire !*), patrimoniale (*Le Château royal de Blois*), géographique (*Les Volcans d'Auvergne*), sur des personnages célèbres (*Vercingétorix*) et suit une architecture en trois parties : « un documentaire rigoureux sur le fond, mais joyeux sur la forme ; des quiz, énigmes, tests en rapport avec le sujet ; un guide pratique ». Ce dernier se révèle utile pour les enseignants dans leurs sorties scolaires et pour les visites de sites touristiques en famille. Leur prix modique (4,50 €) et leur sérieux



Jean-Benoît Durand, éditeur.

^{D.R.} encouragent un achat d'impulsion qui « fait plaisir aussi... aux parents ! ». Enfin le *best* du catalogue, les recettes du terroir réalisables par des enfants.

Pour Jean-Benoît, si la majeure partie des compétences réside en interne⁴, c'est qu'il entend maîtriser à 100 % l'écriture, la qualité pédagogique et les illustrations. « On veille à une écriture simple, mais pas simpliste. Si on n'étudie pas certaines notions complexes ou mots compliqués, on va jusqu'à faire attention à plutôt mettre ces derniers en fin de phrase, pour que l'enfant ne bute pas sur la lecture. » Autres points de vigilance : multiplier les types d'écrit (dossiers, reportages, brèves informatives, miniromans, fiches d'activités...) et les entrées de lecture, alterner la réflexion par le texte et les visuels. Un dernier « artifice » – classique en presse jeunes –, la mascotte *Frapatruc*, « monstre sympathique », qui, grâce à ses pitreries, ses questions naïves, ou comme héros de BD, facilite aux enfants l'accès au contenu.

L'objectif de toutes ces publications est de stimuler la curiosité et d'encourager le goût d'apprendre et de faire. C'est pourquoi

le magazine et les livres sont bien accueillis dans les écoles et les CDI, car ils peuvent être utilisés en complément des cours.

Pas question pour cette équipe jeune et dynamique de s'endormir sur ses lauriers : on réfléchit aux prochaines étapes. Peut-être une déclinaison multi-

média sur *smartphone* et tablette tactile, des Audioguides et des bornes interactives ? En attendant, très impliqués, tous ont testé les recettes à paraître... « On a ainsi "ingurgité" 144 entrées, plats ou desserts ! » Tout cela, assure l'éditeur, sans prise de poids ni indigestion !

La Petite Boîte, c'est :

L'Édition, avec :

- le magazine *Normandie Junior* (24 € en abonnement ou 6,20 € dans les kiosques normands) ;
- des livres régionalistes (en vente dans les librairies, offices de tourisme, sites touristiques et sur internet) ;

UNE AGENCE DE COMMUNICATION SPÉCIALISÉE JEUNESSE

Création de documents pour les institutionnels et les entreprises : carnets de visite pour les musées, jeux pédagogiques...

La Petite Boîte, 87 boulevard des Belges, 76000

Rouen. Tél. : 02 32 10 60 64 -

E-mail : infos@lapetiteboite-edition.fr

Internet : www.lapetiteboite-edition.fr

1. 55 000 lecteurs dont deux tiers d'abonnés.

2. 110 titres au catalogue.

3. 100 000 exemplaires vendus en 2010.

4. Les textes et illustrations des collaborateurs extérieurs sont validés par des experts.

Concours photo sur le patrimoine industriel

Moulins, forges, usines, tanneries, minoteries, cristalleries, chevalets de mine, constructions navales... Les silhouettes de ces bâtiments, machines ou outils, souvent imposantes, relèvent parfois de la prouesse architecturale. Insolites, anachroniques, parfois disgracieuses mais toujours émouvantes, elles inscrivent dans nos paysages l'histoire du développement économique. « Patrimoine industriel, patrimoine du travail », c'est le thème retenu cette année par la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (Sppef) pour son huitième concours de photographies ouverts aux classes de CM1 et CM2. Outre la découverte des techniques photographiques et de logiciels informatiques du traitement de l'image, ce sujet offrira aux élèves l'occasion de rechercher, dans leur environnement quotidien, les traces laissées par la révolution industrielle, et parfois de les raccrocher à leur histoire familiale. Une étude du passé qui ouvrira de multiples prolongements pédagogiques : mise en perspective de l'évolution actuelle d'un bassin d'emploi, réflexion sur la reconversion et la dépollution de friches industrielles... Ou comment braquer son objectif sur les constructions patrimoniales contribue à aiguïser le regard des jeunes reporters sur les enjeux contemporains. **Virginie Leray**



© Diocèse d'Arras

➤ Concours « Jeunes reporters du patrimoine » : dossier à retirer dès maintenant et à rendre avant le 29 février 2012. Renseignements : 01 47 05 37 71 et <http://sppef.free.fr>

En Finistère, expos au fil des abbayes et châteaux

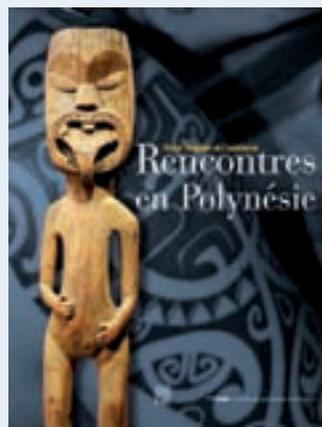
L'établissement public de coopération culturelle *Chemins du patrimoine en Finistère* continue d'explorer les possibilités de synergies entre les cinq sites patrimoniaux majeurs du département. Les abbayes de Daoulas, du Relec, le château de Kerjean, le manoir de Kernault et le domaine de Trévarez poursuivent ainsi leur programmation concertée d'expositions d'artistes contemporains dans le but de mieux mettre en valeur la richesse de leur passé commun. Ainsi, jusqu'au 6 novembre 2011, la Polynésie de Victor Segalen s'invite à l'abbaye de Daoulas tandis que le peintre Martin Bruneau revisite les grands maîtres, de Rembrandt à Poussin, au château de Kerjean. Côté jardin, en

octobre, le manoir de Kernault inaugurera un nouveau verger et le domaine de Trévarez accueillera les 24 et 25 septembre les pépiniéristes collectionneurs du Grand Ouest, au milieu des sculptures végétales du plasticien écologiste américain Patrick Dougherty et d'une exposition de photographies historiques sur la construction du domaine. Pendant ce temps, l'abbaye du Relec poursuivra ses visites contées, agrémentées d'intermèdes musicaux retraçant cinq siècles d'une construction dont les étapes reflètent l'évolution des organisations sociales, politiques et religieuses. Les journées du patrimoine des 17 et 18 septembre et la période de Noël où les produits des abbayes et des œuvres de créateurs seront mis à l'honneur, offriront enfin deux occasions privilégiées d'explorer les résonances modernes que ces monuments donnent à leur histoire. **VL**

➤ Sur internet : www.cdp29.fr

Rétrospective romane à Poitiers

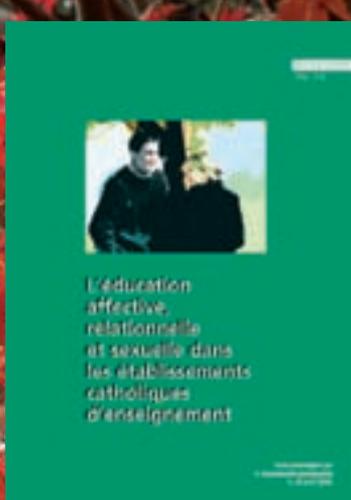
Jusqu'au 16 janvier 2012, à Poitiers, le musée Sainte-Croix, installé dans un ancien couvent de Bénédictines du centre de Poitiers, propose une mise en scène inédite de ses collections médiévales dans le cadre d'une exposition dédiée à l'âge roman, au temps des comtes-ducs d'Aquitaine. Seront réunis : le manuscrit de sainte Radegonde, le vase bleu-cobalt de Saint-Savin, le chapiteau dit « de la Dispute » (*notre photo*), monumentale scène historiée, influencée par l'Apocalypse, et, dans son intégralité, l'ensemble sculpté de l'abbaye Notre-Dame de Nanteuil. Pour préparer les élèves à la visite, les enseignants peuvent télécharger sur le site du musée une série de fiches descriptives des œuvres majeures ainsi que des panoramas thématiques détaillant le siège de Poitiers comme les mystères du bestiaire roman. Sur place, les enfants bénéficient d'un livret gratuit d'aide à la visite et d'un espace dédié, agrémenté de panneaux pédagogiques sur le Moyen Âge, de vitrines sur l'art de la sculpture sur pierre et d'un jeu avec des figurines médiévales. Des concerts



et des conférences sur l'état des recherches et sur les découvertes archéologiques récentes prolongeront cette exposition dans les abbayes de Saint-Benoît et Fontaine-Comte où se tiendront également des démonstrations de savoir-faire en matière de restauration. **VL**

➤ Sur internet : www.musees-poitiers.org

Des textes essentiels pour faire vivre le projet éducatif de l'enseignement catholique



Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville : Souhaite recevoir :

« **Regards sur l'enseignement catholique** » : 10 € l'exemplaire. 7 € l'ex. à partir de 10 ex. / 5 € l'ex. à partir de 100 ex. (frais de port non compris).

« **Être professeur dans l'enseignement catholique** » : 2 € l'exemplaire (frais de port compris).

« **Les instances de participation et de concertation...** » : 2 € l'exemplaire (frais de port compris).

« **L'accompagnement à l'orientation** » : 4 € l'exemplaire. 3,50 € l'ex. à partir de 10 ex. (frais de port compris) / 2 € l'ex. à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« **Annonce explicite de l'Évangile...** » : 3,50 € l'exemplaire. 2 € l'ex. à partir de 10 ex. (frais de port compris) / 1,50 € l'ex. à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« **L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement** » : 4 € l'exemplaire.

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC-Publications.

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

Les jeunes vivent dans l'instant, oui, mais ...

L'homme contemporain, (et particulièrement les jeunes) vit dans le présent immédiat, sans références au passé, avec la perception d'un avenir flou et peu porteur de perspectives. La recherche permanente est celle de la plénitude de chaque instant. Cette vision pertinente est néanmoins réductrice et peut nous entraîner sur de fausses pistes dans nos rapports avec les jeunes, surtout dans l'accompagnement de leurs parcours d'orientation.

CHRISTIANE DURAND



Si l'on écoute plus attentivement les jeunes, il nous semblerait plus juste de dire qu'ils vivent le rapport au temps, pas uniquement dans l'instant mais plutôt comme une succession d'instant. Le « modèle » sociétal de référence est devenu la séquence, dans les médias, en politique, dans les relations professionnelles et interpersonnelles et... même en pédagogie dans les didactiques de nombreuses disciplines. Les séquences se suivent, sont le plus souvent disjointes et surtout vécues avec une absence de vision globale et sans objectifs à moyen terme. « Nous ne cherchons pas un avenir heureux mais des jours heureux », dit Philippe Bacq en parlant des adolescents et des jeunes adultes. Et, il ajoute : « On ne cherche plus à construire une société parfaite, un au-delà de l'histoire, on cherche des petites actions qui font du bien ici et maintenant et après on verra ». C'est l'aujourd'hui qui fait sens pour les jeunes, une suite d'aujourd'hui construits pas à pas, de façon pragmatique et tâtonnante, dans un ancrage permanent à l'expérience. Si le mot avenir peut faire peur c'est surtout parce qu'il suggère à la fois un sentiment de globalité et pire encore, dans la conscience des jeunes, quelque chose de « fermé », de définitif, de clos. Chez certains jeunes adultes, en mal de perspectives claires, cela peut aller jusqu'au vertige si on leur demande trop vite de spécifier leurs attentes et leurs motivations. Ils préfèrent voir venir les choses et se laisser des marges de manœuvre : « il y a tellement de facteurs qui peuvent faire changer d'avis », déclare une lycéenne quand on l'interroge sur son orientation.

Les jeunes se projettent donc plus qu'on ne le croit vers l'avenir, mais un avenir perçu comme une suite d'expériences à faire, d'essais indispensables que les adultes ont trop souvent tendance à considérer comme des erreurs. Ils entretiennent au fond, peut-être davantage que les générations précédentes, une relation assez sereine avec l'incertain, à condition que celui-ci n'apparaisse pas comme étant bloqué. C'est l'en-

fermement dans une voie, une situation, une structure qui empêche la projection positive vers l'avenir.

Si ces considérations recèlent une part de vérité qu'en déduire pour nous éducateurs ?

– Il faut davantage encore que par le passé mettre l'expérience et l'exploration du réel au cœur de la relation éducative si l'on veut que les jeunes habitent leur temps. Permettre aux jeunes de devenir des «

explorateurs » les aide à se situer et à sortir du seul instant vécu exclusivement dans l'émotion.

– Si le jeune se construit peu à peu alors il ne faut surtout pas le réduire à une parole prononcée à un moment donné et encore moins l'y enfermer. Dans nos appréciations, nos évalua-

tions, en conseil de classe ou d'orientation, c'est une tentation permanente que de déduire des traits de personnalité à partir d'éléments repérés ou entendus à un moment donné. Les jeunes attendent des avis, des retours sur ce qu'ils font mais sont souvent heurtés, à juste titre, quand on les enferme dans l'image qu'ils ont

donnée d'eux-mêmes à un moment de leur histoire.

– Si les élèves ont du mal à se projeter dans un avenir global et lointain, alors il nous faut proposer des délais vraisemblables pour les projets.

– S'ils ont tendance, comme tout un chacun aujourd'hui, à ne pas relier entre elles les expériences, à passer d'un événement à un autre, alors il faut les aider à relire et à relier ce qu'ils ont vécu pour les aider à dépasser le ressenti immédiat.

– Si l'avenir les angoisse surtout parce qu'ils doutent facilement d'eux-mêmes, alors il faut les aider à prendre conscience des petits pas réalisés.

– Si leur crainte première est l'enfermement dans des voies toutes tracées, alors il faut accentuer considérablement la souplesse dans notre fonctionnement à la fois personnel et collectif, en particulier dans l'organisation et la planification des actions que nous leur proposons. Il est urgent, dans la même perspective, d'inventer des passerelles à tous les niveaux pour que l'avenir ne soit pas bouché et que des perspectives réelles existent.

Armons-nous de patience pour laisser du temps au temps, laissons les jeunes avancer à leur rythme sans pression ni projection sur eux de nos angoisses pour leur avenir.

« Il ne faut pas empiéter sur l'avenir en demandant avant le temps ce qui ne peut venir qu'avec le temps. »

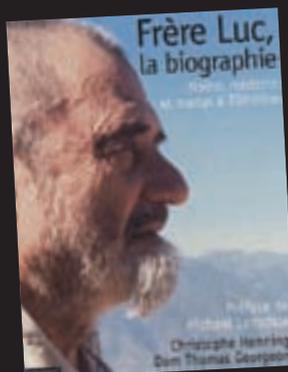
Arthur Schopenhauer
(Aphorismes sur la sagesse dans la vie)



1



2



3



4



5

LA PASSION DE LA TERRE

1 C'est en partant d'anecdotes de sa vie que Jean-Marie Pelt, écologiste lorrain renommé, conte, dans cet entretien, la naissance et la croissance de ses convictions et engagements. Son amour de la nature remonte à des souvenirs d'enfance avec son grand-père jardinier. Petit garçon, il s'émerveille de la pluie qui tombait goutte à goutte sur une fleur d'églatier... Depuis, effrayé par le monde actuel « *extraordinairement disharmonieux* », il plaide pour que l'homme apprenne urgemment à savoir limiter son accumulation de biens matériels et cesse par là même d'épuiser les ressources de la Terre. Il défend l'idée d'une « *économie équilibrée où s'effectuerait une harmonie entre les humains et l'ensemble du monde vivant* ». Au final, une réflexion passionnée qui s'adresse aux jeunes et à tous ceux qui sont en charge de leur éducation. **Danielle Lacroix**

Jean-Marie Pelt (avec Clotilde Pruvot)
« *Apprenez aux jeunes à regarder les étoiles* »
Les Presses d'Ile-de-France
112 p., 9,50 €.

CLEFS POUR LA PARENTALITÉ

2 Être parent, aujourd'hui, est une aventure souvent perçue comme inquiétante. Marie-Christine Bernard, anthropologue et théologienne, veut rassurer en donnant des repères simples et lumineux. L'anthropologue interroge tout ce qui peut aider le parent à se faire « *passeur d'humanité* ». La théologienne précise le regard chrétien sur la personne humaine. C'est, là aussi, l'occasion de questionner la transmission de l'héritage spirituel et chrétien, dans le plus grand respect de la liberté de l'enfant, condition essentielle de sa croissance. Un ouvrage à recommander aux parents, mais aussi à tous les éducateurs. Articulant la réflexion fondamentale et le retour régulier au réel, ces pages s'adressent à tous, croyants ou non. Être parent, une aventure, certes exigeante, mais toujours

exaltante. Plutôt que de s'inquiéter, voire de culpabiliser, échangeons et construisons. **Claude Berruer**

Marie-Christine Bernard
« *Être parent, une aventure humaine et spirituelle* »
Presses de la Renaissance
273 p., 18,50 €.

LE MOINE MÉDECIN DE TIBHIRINE

3 Le moine le plus attachant du film *Des hommes et des dieux* est sans conteste frère Luc, superbement interprété par Michael Lonsdale. Mais qui aurait connu, sans ce film, cet « *être de pure générosité* », comme le définit l'acteur qui signe la préface de cette belle biographie. Écrite à deux mains, elle retrace l'itinéraire de foi exceptionnel de ce médecin au caractère bien trempé. Volontaire en 1943 pour remplacer un père de famille dans un camp de prisonniers allemand, il y soigne des soldats russes déconsidérés, comme plus tard il s'occupera des fellaghas ou des intégristes musulmans. Assassiné à 82 ans, après avoir vécu 50 ans au monastère de Thibhirine, il aura manifesté toute sa vie « *un engagement sans limite au service de l'homme souffrant* ». **Sylvie Horguelin**

Christophe Henning, Dom Thomas Georgeon
« *Frère Luc, la biographie* »
Bayard
221 p., 19 €.

UNE CERTAINE IDÉE DE LA POLITIQUE

4 Cet essai survient à une époque où, fuyant l'engagement, « *les gens adopteraient une attitude passive* », toutes classes sociales et âges confondus. Jean-François Petit, assomptionniste et professeur de philosophie à l'Institut catholique de Paris, apporte un

souffle d'espérance. Après avoir rappelé les différents courants sur lesquels a été bâtie la notion d'engagement politique (Sartre, Camus, Mounier), il plaide pour les « *ressources insoupçonnées de la fidélité* » : celle qui n'est pas fixité, mais qui se fonde « *à partir du poids du passé, de la plénitude du présent et des appels de l'avenir* » et qu'il place sous le signe de la promesse. Pour lui, la politique ne doit pas se vivre en termes de rivalité ou de compétition, mais de collaboration et de participation. Quant au spirituel, s'il « *n'a pas vocation à se substituer au politique* », lui seul peut donner du sens à l'action. **DL**

Jean-François Petit
« *Comment croire encore en la politique ? - petite défense de l'engagement* »
Bayard
Coll. « *Christus* », 128 p., 15 €.

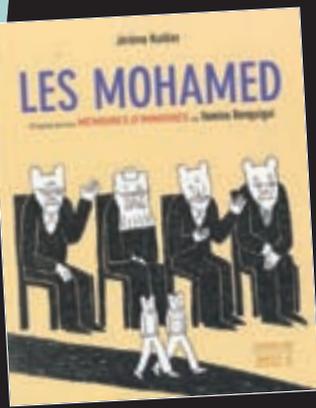
ÉDUCER UN ENFANT « PRÉCOCE »

5 Souvent les parents se réjouissent que leur fils ou leur fille soit « *en avance pour [son] âge* ». Toutefois, la réussite n'est pas toujours au rendez-vous avec ces enfants doués, dits « *précoces* ». Monique de Kermadec, qui travaille depuis vingt ans avec eux, propose ici aux parents un ouvrage de bon sens. Après avoir défini la précocité, elle leur donne quelques conseils. Car, pour que leur enfant puisse tirer parti de ses talents, il convient, d'abord, d'avantage que pour un autre, d'instaurer le dialogue de façon régulière, d'être clair sur les objectifs, de fixer repères et directives, de l'aider à s'organiser et à mener ses tâches jusqu'au bout... et ce, pas seulement en vue de sa scolarité, mais afin qu'il s'épanouisse totalement avec ses forces et ses fragilités. **DL**

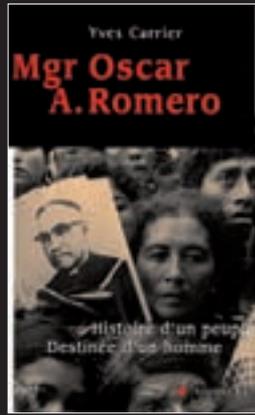
Monique de Kermadec
« *Pour que mon enfant réussisse - le soutenir et l'accompagner* »
Albin Michel
Coll. « *Questions de parents* », 176 p., 13,90 €.



6



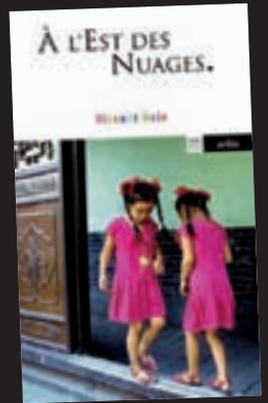
7



8



9



10

DIALOGUE AUTOUR DE L'AUTISME

6 L'autisme est un trouble du développement qui suscite beaucoup d'interrogations, aussi bien sur les personnes atteintes que sur les comportements à adopter à leur égard. Ce guide, à destination des parents et des intervenants, se présente sous la forme d'un dialogue entre Catherine Kozminski, mère de trois enfants, dont une fillette autiste, et Nathalie Poirier, psychologue. Au fil des chapitres, le témoignage et l'expérience de la première alimentent les commentaires, les explications et les suggestions de la seconde. Différents aspects de la vie quotidienne sont abordés : l'alimentation, le sommeil, la propreté, l'anxiété, les habiletés sociales. Cet ouvrage s'appuie sur la méthode canadienne ABA, inspirée du béhaviorisme. **DL**

Nathalie Poirier, Catherine Kozminski
Accompagner un enfant autiste
Chronique sociale/PUL
168 p., 16 €.

REGARDS D'IMMIGRÉS

7 En 1998, Yamina Benguigui réalisait le documentaire *Mémoires d'immigrés* qui restituait en trois parties les témoignages de pères, mères et enfants de l'immigration. Ces tranches de vie viennent d'être adaptées en bande dessinée. Les dessins stylisés peuvent surprendre. Exécutés au seul crayon, ils représentent des hommes et des femmes entre le chat et l'ourson. Que l'on adhère ou non à ce type d'illustration, il reste la grande force des paroles « brutes » de Djamila, Ahmed, Hamou, Warda ou Farid. Celles-ci sont entrecoupées de bribes de l'histoire personnelle du dessinateur, confronté lui aussi à l'acceptation de la différence. Ces récits d'exil et d'intégration sur fond de misère sociale, de racisme, de déchirements culturels, participent de notre histoire et de notre quotidien. Comme Yamina

Benguigui, dans la préface, il reste à souhaiter que ce livre aille « *sur les bancs de l'école, de mains en mains, afin que ce chemin de la parole ne s'arrête jamais* ». **DL**

Jérôme Ruiller
Les Mohamed
Sarbacane/Amnesty International
300 p., 25 €.

L'ÉVÊQUE DES OPPRIMÉS

8 Voici une biographie engagée qui entend rendre justice au peuple salvadorien et mettre en avant la force dérangeante de l'Évangile. Dans une première partie, le théologien Yves Carrier retrace l'histoire du Salvador depuis l'époque coloniale jusqu'à l'option préférentielle de l'Église en faveur des pauvres. La suite est consacrée à Óscar Arnulfo Romero dont l'auteur a divisé la vie en deux époques : celle, assez longue, où l'homme se montre conservateur, est rapidement retracée ; *a contrario*, les trois années de son combat auprès des classes populaires, dont l'origine remonte à l'assassinat du jésuite Rutilio Grande en 1977, sont très détaillées. Durant cette période, il ne cessera de dénoncer les exactions commises par la junte au pouvoir. De plus en plus considéré comme subversif et dangereux, il sera abattu à la fin d'une homélie en 1980. **DL**

Yves Carrier
Mgr Oscar A. Romero - histoire d'un peuple, destinée d'un homme
Cerf
Coll. « L'Histoire à vie », 348 p., 28 €.

TRAVERSER LA DÉPRESSION

9 La désespérance est discrète, mais fréquente. Elle habite cette fillette morte à la vie depuis la séparation de ses parents ou, dans cet hôpital, ces deux vieilles dames abandonnées qui attendent leurs enfants qui ne viennent pas, ou encore cette femme qui ne sera jamais mère...

Ils sont si nombreux ceux que l'auteur, au cours de son métier d'analyste, a rencontrés et écoutés. En écrivant, elle fait écho à leurs souffrances et partage avec nous ces brèves histoires douloureuses où l'être découvre le vide et la perte de sens de sa vie. Pourtant, Nicole Fabre reste confiante en l'homme qui peut, comme Isaïe ou Jonas, se remettre en marche, après avoir croisé « *un frère sur la route qui a tenu le rôle de l'ange ou de la Parole* ». **DL**

Nicole Fabre
Voyage en désespérance
Cerf
110 p., 10 €.

TROIS ANS À PÉKIN

10 Vincent Hein, employé de l'ambassade de France à Pékin, a résidé dans la capitale chinoise entre 2005 et 2008. Il a noté régulièrement ses impressions, ses états d'âme ou ses rencontres. Résultat : un tableau intime et paradoxal de la Chine, loin des clichés touristiques, des emballements médiatiques ou de la propagande. Dans cette ville aux « *trottoirs défoncés et aux rues poussiéreuses* », il faut vivre avec les tempêtes de sable, la nuit qui tombe en hiver, « *froide et lourde comme un rideau métallique, avec le brouillard en compagnon de java* » ! Au-delà, ce dépaysé observe les petites gens, les différentes ethnies. Il relève des incidents de vie quotidienne, rapporte tout ce qui lui paraît étrange. Ce *laowai* – celui qui vient de l'extérieur – verra sa vie transformée par sa rencontre avec Ma Xiaomeng, qu'il épouse. Toutefois, léger et doux-amer, il continue de manifester une tendre dérision envers ce pays où « *les chiens ne font pas wouaf-wouaf, mais wang-wang* » lorsqu'ils aboient. **DL**

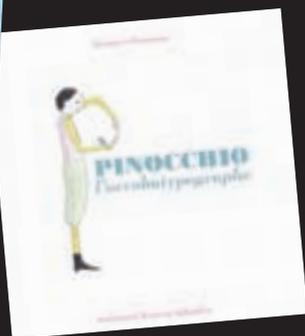
Vincent Hein
À l'est des nuages
Arléa Poche
214 p., 9 €.



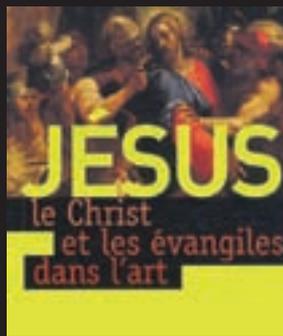
1



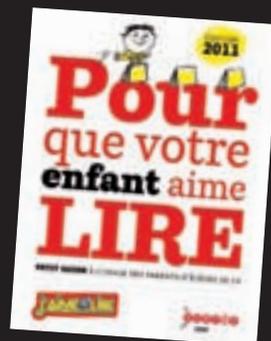
2



3



4



5

DEVENIR UN MARMITON CHINOIS

1 Confectionner des boulettes à la noix de coco ou des nouilles sautées au porc est désormais à la portée des plus jeunes grâce à ce cahier de cuisine. La chose est d'autant plus facile que l'auteur ne se contente pas d'énumérer les ustensiles et ingrédients nécessaires, il précise aussi où les trouver. En plus des recettes expliquées sur le mode « pas à pas », l'enfant peut apprendre quelques règles du savoir-vivre asiatique et s'entraîner à se servir des inévitables baguettes (en cadeau avec l'album !). Et ce n'est pas tout : ces pages racontent quelques traditions culinaires chinoises, certaines croyances ancestrales, les légendes du génie du foyer ou du sel, et proposent aussi des jeux et devinettes. De quoi donner le goût de l'Asie ! À partir de 8 ans. **Danielle Lacroix**

Maït Foulkes (texte), Marianne Nicolas (ill.)
Je cuisine chinois
Picquier Jeunesse
96 p., 14,50 €.

AU TEMPS DU ROI-SOLEIL

2 Certains connaissent déjà la malicieuse Gabrielle-Évangéline-Eulalie de Potimaron qui, dans *À nous deux Versailles*, éclaircissait une énigme au temps du roi Louis XIV. Cette héroïne atypique, « garçon manqué » qui sait manier l'épée ou lancer quelques jurons appropriés, adore les intrigues. Fille d'honneur de Marie-Louise d'Orléans, elle revient ici dans une aventure au château de Saint-Cloud. La voici plongée cette fois dans l'histoire d'amour du Dauphin et de Mademoiselle, à laquelle elle apporte sa complicité. Plein d'humour, ce livre pour fillettes à partir de 9-10 ans devrait leur faire découvrir sans en avoir l'air les us et coutumes

de la Cour au XVII^e siècle. L'écriture faussement désuète, le ton enjoué, les dessins naïfs d'Amélie Dufour, servent une romance légère et joyeuse. **DL**

Anne-Sophie Silvestre (texte),
Amélie Dufour (ill.)
Les folles aventures d'Eulalie de Potimaron (t. 2) - Le serment
Flammarion
167 p., 12 €.

FORMEZ VOS LETTRES !

3 Il existe déjà de multiples abécédaires. Celui-ci présente l'originalité de pouvoir se jouer dans l'espace : en effet, chaque lettre est représentée par une attitude corporelle d'un Pinocchio acrobate ou funambule, très proche du Pierrot lunaire ! Il ne reste qu'à essayer de faire comme lui de A à Z. Voilà qui devrait amuser les enfants, car si le « I » ou le « T » semblent faciles à reproduire, le « G », le « W » ou le « O » requièrent habileté et souplesse... ! En outre, sous chaque lettre, une courte phrase rigolote utilise des mots débutant par cette même lettre. Le trait est simple, les couleurs sont délicates, le tout est très inventif. À partir de 3 ans. **DL**

Georges Lemoine
Pinocchio, l'acrobate jongleur
Gallimard Jeunesse/Giboulées
56 p., 15,50 €.

LES ARTISTES REPRÉSENTENT JÉSUS

4 Ce petit dictionnaire d'art a pour objectif d'initier les adolescents aux œuvres des plus grands artistes qui, à travers les siècles, ont représenté divers épisodes de la vie de Jésus. Le format (14 x 16 cm) a pour inconvénient de réduire les images à des miniatures. En revanche, il incite à feuilleter le livre à la maquette particulièrement

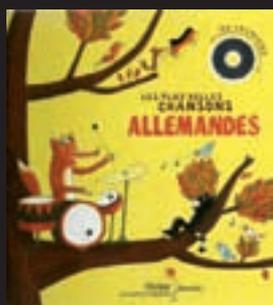
soignée qui a pour autre mérite de ne pas se limiter à la peinture. On découvrira ainsi des reproductions de mosaïques et de manuscrits, de sculptures, d'objets... Cette iconographie variée est analysée et classée par thèmes tandis que la référence aux textes saints est reprise sous chaque explication. Un index des personnages de la Bible et un lexique complètent l'ensemble. À partir de 12 ans. **DL**

Pascaline Le Tinier, Frédéric Mazuy,
Claire Perret
Jésus - le Christ et les Évangiles dans l'art
Bayard Jeunesse
256 p., 14,90 €.

SUR LE CHEMIN DE LA LECTURE

5 Découvrir la grande école, passer de l'alphabet à la lecture, ajouter l'écriture au dessin... Année de toutes les révolutions pour l'enfant, le CP est une des étapes les plus importantes de son parcours d'écolier. Et les parents de ces apprentis lecteurs se posent souvent beaucoup de questions : comment l'amener à lire avec plaisir ? Saura-t-il lire à la fin de l'année ? Que faire en cas de difficultés ? Pour aider ces parents qui souhaitent accompagner leur enfant sur le chemin de la lecture, *J'aime lire* édite un guide en collaboration avec le Centre national de documentation pédagogique : « Pour que votre enfant aime lire ». Réalisé avec des enseignants de CP, il donne des conseils simples et pratiques, et répond aux nombreuses interrogations des parents d'élèves. **Dorothée Tardif**

Collectif
Pour que votre enfant aime lire
Bayard/Scérén-CNDP
Offert à tous les parents d'élèves de CP à partir du 15 septembre par l'intermédiaire de l'école. Également téléchargeable sur www.jaimelire.com



6

7

8

9

10

DVD

VOYAGE INTÉRIEUR

6 Véronick Beaulieu-Mathivet avec le père Jacques Nieuviarts, assomptionniste et bibliste, nous invitent en Terre sainte, le temps d'un voyage filmé. Du désert du Néguev à la Galilée, puis à Jérusalem, le pèlerin est en dialogue intérieur avec la Parole de Dieu. Ce voyage invite à faire ou à refaire cette expérience de la recherche de Dieu dans le pays où vécut Jésus. En bonus : « 15 dictons à saveur biblique » (de « *La traversés du désert* » à « *Ce qui est écrit est écrit* », en passant par « *La porte étroite* ») et « Thèmes et personnages de la Bible » (où « *Élie le prophète* » est évoqué dans le désert, « *La multiplication des pains* » près du lac de Tibériade et « *Le mont des Oliviers* » à Jérusalem). **Gilles du Retail**

Véronick Beaulieu-Mathivet (réalisation)
La Bible à goût de sable – itinéraire d'un pèlerin en Terre sainte
Bayard/Spes Vidéo
1 DVD (film : 35 min. Suppléments : 26 min), 19,50 €.

LIVRE-CD

HABILEMENT BILINGUE

7 Vous voulez savoir pourquoi *Il était une bergère* s'inscrit ici parmi « les plus belles chansons allemandes » ? Il vous faudra lire attentivement les dernières pages de ce livre-CD pas comme les autres. L'enfant ne pourra l'apprécier dans toute sa richesse qu'après qu'un adulte aura pris connaissance des commentaires de Marie Brignone et de toutes les pistes d'exploitation qu'elle propose : mimer un hippopotame malpoli (*Das Nasenbohr-Nashorn*), comprendre l'allemand sans avoir besoin de traduction grâce à une comptine habilement bilingue (*Dans ma ville*), s'initier aux

beautés du canon et aux subtilités de la prononciation (*ABC, die Katze lief im Schnee*), réaliser qu'une chanson c'est parfois toute une histoire (*Lili Marleen*)... Sans jamais perdre de vue qu'il n'est pas question d'apprentissage mais de sensibilisation : « *Ces jeux à la fois corporels et verbaux doivent rester spontanés, fondés sur un climat de confiance et de complicité.* » **René Troin**

Marie Brignone (texte), Rémi Saillard et Ronan Badel (ill.)
Les plus belles chansons allemandes
Didier Jeunesse
1 album (60 p.) + 1 CD (25 titres), 22,60 €.

WEB

LIBRE(S) À L'ÉCOLE !

8 Professeur des écoles et directeur d'une petite école de cinq classes en Seine-et-Marne, Cyrille Largillier est à l'origine du *FramaDVD École* édité par la communauté Framasoft. Cet outil permet aux élèves et aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires, d'utiliser régulièrement les TUIC (techniques usuelles de l'information et de la communication) dans leurs apprentissages. Plus de 130 logiciels (utilisables sous *Windows*), une encyclopédie, des textes, photos, vidéos... Le tout sous licence libre ! On peut donc, à volonté, utiliser, copier, modifier et même redistribuer tout ou partie de ces ressources. De plus, les adeptes du développement durable trouveront une distribution *Linux*, « ASRI éducation », qui donne une nouvelle jeunesse aux anciens ordinateurs. Enfin, puisque partage et solidarité sont à toutes les étapes de ce projet, sachez qu'il est aussi possible d'acheter le DVD et que, dans ce cas, un autre exemplaire est expédié gratuitement dans un pays faiblement connecté. **José Guillemain**

<http://framadvd.org/framadvd-ecole>

TV

VISAGES ET VALEURS

9 Chaque samedi soir à 20 h 40, sur KTO, une personnalité évoque ses valeurs et ce qui donne un sens à sa vie dans *V.I.P., Visages inattendus de personnalités*. Emmanuelle Dancourt (*notre photo*) reçoit un artiste, un scientifique, un politique, un écrivain... pour 52 minutes de conversation en tête-à-tête. *V.I.P.* invite à aller au-delà des images préconçues. Sur le mode de la confiance, l'émission échappe au voyeurisme pour s'intéresser au profond et à l'intime. Le 17 septembre, l'invité sera Michel Delpech, l'auteur-compositeur-interprète dont la carrière a débuté voilà près d'un demi-siècle avec *Chez Laurette*. Le 24 septembre, Fabrice Hadjadj lui succédera. Journaliste et philosophe, il a signé de nombreux ouvrages dont *Le Paradis à la porte - essai sur une joie qui dérange*. **Sébastien Pasquier**
www.ktotv.com

RETOURS

10 En 2011, le 11 septembre tombe un dimanche. C'est donc dix ans après, jour pour jour, que *Le Jour du Seigneur* revient sur le 11 septembre 2001. L'émission évoquera notamment la « *victime 00001* », le père Mychal Judge, l'un des cinq aumôniers des pompiers de New York. Elle ira aussi à la rencontre des membres du *Forum interreligieux de Gainesville* : chrétiens, hindous, musulmans, juifs, réunis pour montrer que les différentes communautés peuvent vivre en harmonie. Autre retour dans un pays meurtri, le 18 septembre avec *Haïti : le temps de la promesse*. Avec ce « road movie » de Philippe Jeannin, *Le Jour du Seigneur* tient sa promesse de venir soutenir la population et rencontrer la communauté chrétienne haïtienne, et salue l'élection du nouveau président haïtien, Michel Martelly, qui ouvre une autre sorte de promesse, celle d'un avenir meilleur. **Élodie Dufour**
www.lejourduseigneur.com

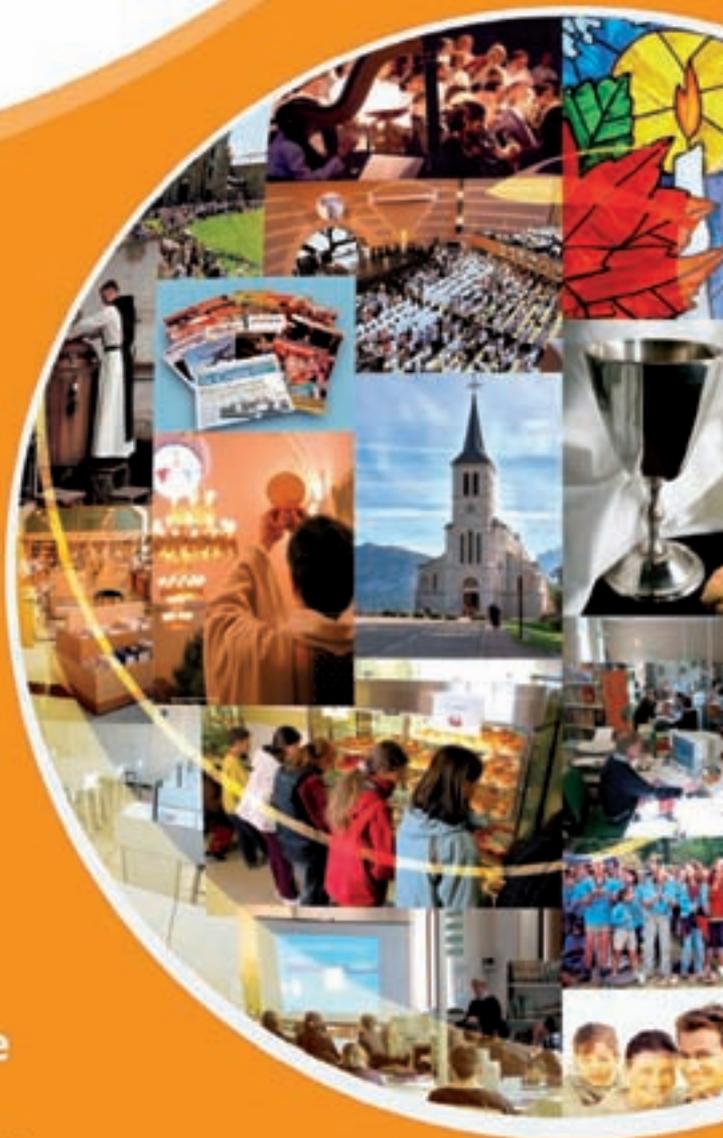
SAMEDI 8, DIMANCHE 9 et LUNDI 10 OCTOBRE 2011
Domaine de l'Asnée - Villers les Nancy



Un Salon pour
tous les Chrétiens
Entrée gratuite pour tous

« LES FAMILLES À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE »

- **80 exposants**
 - Culture et expressions chrétiennes
 - Aménagement, objets et services pour les paroisses et les communautés
- **10 conférences**
- **Grand débat le dimanche**
- **Dimanche des familles**
- **Exposition d'Arcabas**
- **Exposition et spectacle sur la Bible**
- **Espace web**
- **Spectacles et animations diverses...**



Manifestation organisée avec l'agrément des Evêques de la Province Ecclésiastique de Besançon

Pour obtenir le programme définitif :
Tél. : 02 40 43 46 69 - regitim@orange.fr

www.salonreligio.com

Flashez ce code avec votre mobile
pour accéder à notre site.



SEMAINE THÉRÉSIEENNE

Du 27 septembre au 2 octobre 2011

FONDATION D'AUTEUIL,
40 RUE JEAN-DE-LA-FONTAINE, PARIS (75016)



« Let's go ! Tous en mission. » Durant cette 6^e Semaine thérésienne, les Apprentis d'Auteuil invitent à être missionnaire à l'école de Thérèse et de Jean-Paul II. Au fil des jours : célébrations, conférences, soirées de prière...

Programme : www.semainetheresienne.org
N. B. : mercredi 28 septembre, matinée enfants animée par le Carmel de Marie, Vierge Missionnaire ; réservée aux groupes scolaires (8-12 ans) sur inscription au 01 44 14 74 94.

SALON STUDYRAMA DES FORMATIONS & CARRIÈRES INTERNATIONALES

8 octobre 2011

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE,
PARIS (75014)



Ce Salon ouvert sur le monde s'adresse à un large public : élèves de terminale, étudiants de bac à bac + 5, étudiants étrangers souhaitant s'orienter vers un cursus international, mais aussi jeunes diplômés et salariés ayant l'intention de donner une dimension internationale à leur carrière. Les candidats au départ pourront rencontrer des représentants d'universités, de grandes écoles, de l'Onisep... dans trois grands espaces : « Formations internationales », « Éducation nationale » et « Mobilité internationale/Vivre à l'étranger ». Sans compter l'espace « Australie », à l'honneur pour cette 10^e édition.

Entrée gratuite. Invitations sur internet : www.studyrama.com

L'ENQUÊTE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Du 12 octobre au 31 décembre 2011

DANS 4 INSTITUTIONS ET SUR INTERNET

La Fête de la science a 20 ans ! Pour marquer cet anniversaire de manière ludique, quatre grandes institutions – le Muséum national d'histoire naturelle, le musée des Arts et métiers, le Palais de la découverte et le musée du Quai Branly – invitent leurs visiteurs (y compris virtuels) à se lancer dans une « enquête scientifique et technique » portant sur les œuvres de leurs collections en lien avec la chimie. Chaque établissement a « caché » 4 objets issus de ses collections dans celles des autres. Aux « enquêteurs » de

rendre à chacun ce qui lui appartient. Indices à l'appui...

Tous les détails sur www.quaibrantly.fr - www.palais-decouverte.fr - www.mnhn.fr - www.arts-et-metiers.net

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

17 octobre 2011

PARTOUT EN FRANCE



« Quelle école pour quelle société ? » La question sera au cœur de cette Journée 2011 du refus de la misère. Le constat est sans appel, « l'école est aujourd'hui un amplificateur de différences : plus le milieu d'origine de l'enfant est pauvre, moins il réussit à l'école ». Le remède est dans la construction d'une école « qui ne laisse aucun enfant au bord de la route ». Tout le monde étant concerné, c'est partout en France que, le 17 octobre prochain, les associations partenaires vont organiser des débats et des événements dans les écoles, les mairies, les maisons de quartier... À Lyon, des établissements primaires et secondaires proposeront des jeux autour des discriminations et des pistes pour en sortir. À Paris, au Trocadéro, un happening mettra en lumière les conséquences de la misère sur la scolarité. À Marseille, des ateliers d'écriture auront pour thème « Mon histoire avec l'école »...

Tous les événements sont sur www.refuserlamisere.org

CONCOURS

1^{er} FESTIVAL DU FILM DE POCHE AU COLLÈGE ET AU LYCÉE



Pour tourner un film de poche, il faut une mini-caméra (intégrée à un téléphone portable, un iPod, une console de jeux...) et une idée, bien sûr. Dans le cadre de ce concours co-organisé par la DDEC du Mans et le département Éducation du Sgec, celle-ci devra s'inscrire dans le thème « À l'intérieur de... ». Voilà les collégiens et lycéens (de la 3^e à la terminale) parés pour « vivre, du scénario au tournage, l'aventure du (très) court-métrage ». Ils peuvent d'ores et déjà déposer leurs œuvres. Les films distingués par un jury composé de personnalités du monde du cinéma, de la bande dessinée

et de l'enseignement seront récompensés lors d'une « journée sous le signe de la création et de la sensibilisation » qui se déroulera dans la Sarthe en mars 2012.

Contacts : Jérôme Gaillard : j-gaillard@ddec72.org
Françoise Maine : f-maine@enseignement-catholique.fr

CONNAÎTRE

LES ÉPILEPSIES EXPLIQUÉES À TOUS

« Les épilepsies ». Le pluriel du titre interpelle. Pour le comprendre, il faut se rendre à la page 18 de ce premier livret de la collection « Parlons-en ! » : « Quand on parle, pour aller vite, on dit l'épilepsie. Mais ce mot au singulier désigne une maladie aux formes et aux causes différentes. » Elles sont expliquées ici à travers quatre personnages : Cindy (7 ans), Raphaël (9 ans 1/2), Bastien (12 ans) et Alice (14 ans). Ou plutôt, ce sont eux qui expliquent avec des mots de leur âge à leurs camarades de classe et aux adultes aussi, à leurs profs par exemple qui doivent savoir que la maladie n'empêche pas d'aller à la piscine mais que les médicaments qui la soignent peuvent contrarier la concentration.

Nathalie Tordjman, P Jacques Motte, P Louis Vallée (textes), Aurélien Boudault (ill.), Les épilepsies, Gulf Stream, coll. « Parlons-en ! », 2011, 48 p., 9,50 €.

SÉJOURS

CLASS OPEN 2011-2012

Escapade culturelle en pays cathare pour les collégiens et les lycéens de seconde, ski à Megève (74) pour les 6-11 ans, voile à Eppe-Sauvage (59) pour les 9-14 ans, équitation à Bourg-en-Bresse (01) pour les 9-15 ans, langue et sports à Stonyhurst (Angleterre) du CM2 à la seconde... Le calendrier 2011-2012 de Class Open, « partenaire associé privilégié » de l'enseignement catholique, est en ligne.

Adresse : <http://classopen.org>



Un enseignant a croisé leur route et leur vie en a été transformée.

Ils nous racontent cette rencontre décisive, inscrite dans le quotidien d'un établissement scolaire.

Armand Maillard

« Je me souviens de mon professeur de philosophie »

Armand Maillard est évêque de tutelle pour l'enseignement catholique, avec M^{gr} Aumonier. Ce vosgien de 68 ans, plein de rondeur et de bonté, se replonge dans son passé d'élève.

SYLVIE HORGUELIN

J'ai suivi le petit séminaire de Saint-Dié dans les Vosges. J'étais interne dans une ancienne abbaye retirée, non loin du village d'Autrey. Toute notre vie se déroulait là. Nous ne rentrions chez nos parents que pendant les vacances scolaires. Certains camarades en souffraient, moi pas. Je prenais du plaisir dans toutes les activités qui nous étaient proposées. Ma plus belle année fut celle de terminale, grâce à

mon professeur de philosophie, le père Jean-Marie Bricard. Ce fut une année d'ouverture et d'épanouissement. Cela tenait en partie, bien sûr, à la discipline : la philosophie touche au sens de l'existence dans toutes ses dimensions. Quoi de plus passionnant ! Je me souviens de son cours sur le marxisme, présenté comme une idéologie qui veut faire le bonheur de l'humanité et qui considère la religion comme une évasion du réel. Nous avons de la même façon abordé tous les grands systèmes de pensée à la mode : l'existentialisme, la psychanalyse... La découverte de la pensée de Freud, de l'inconscient, du subconscient, de la signification des rêves, résonnait très fort en moi : il y avait donc une face cachée, obscure, non maîtrisée, dans nos vies, qui pouvait



Ici, à l'abbaye d'Autrey, petit séminaire de 1930 à 1975, un professeur de philosophie a marqué Armand Maillard, son élève, par sa disponibilité, sa capacité à dialoguer, son témoignage de vie de foi et son ouverture d'esprit aux grands courants de pensée qui ont traversé le xx^e siècle.

expliquer des comportements, du ressenti. Il y avait en moi un besoin de comprendre, peut-être de me rassurer dans le dialogue avec le père Bricard pour dépasser des peurs qui me paraissaient questionner ma manière d'être chrétien qui ne prenait pas en compte ce que les sciences humaines me faisaient découvrir de la nature humaine.

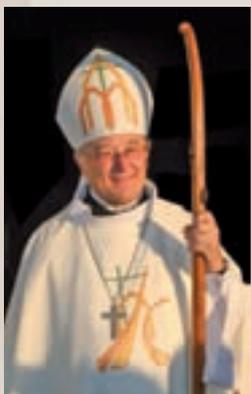
Comme beaucoup d'enseignants, il vivait au petit séminaire avec nous. Ce qui m'étonnait, c'était sa grande disponibilité. Le soir, nous pouvions frapper à la porte de son bureau et lui poser des questions.

« Il m'a aidé à me construire »

Il aimait à nous parler de son expérience d'aumônier auprès d'équipes enseignantes du public. J'étais heureux et admiratif de voir que des jeunes professeurs formés par l'École normale (milieu réputé hostile, voire méfiant à l'égard de la foi et de l'Église) témoignaient de leur foi chrétienne, tout en respectant le contexte de laïcité. Le père Bricard était solidaire et les accompagnait. C'était pour moi une grande espérance pour l'avenir. Nous l'admirions aussi pour son courage. Il avait un grave problème cardiaque et avait dû subir une opération au cœur. En 1960, ce n'était pas courant ! Il est mort d'ailleurs prématurément. Il portait une soutane, bien sûr. Le Concile n'avait pas encore eu lieu. Ce que Vatican II a pu apporter comme positionnement de l'Église vis-à-vis de la société, a été largement préparé par des hommes comme le père Bricard.

Ce n'était pas un grand nom de l'Université, certes, mais pour moi il a été déterminant. Il m'a aidé à me construire et à formaliser ma vision du monde. Ce que j'ai retenu de lui, je tente de le mettre en pratique aujourd'hui. Il n'y a pas le bien d'un côté et le mal de l'autre, mais une complexité de la réalité qu'il faut accepter de voir et d'analyser.

Dans toute personne humaine, on trouve de bonnes aspirations qu'il faut encourager. J'essaie de garder un regard positif, d'espérance face à tout homme.



- ▶ Né le 18 juin 1943 à Offroicourt (Vosges).
- ▶ Licence d'allemand et de théologie à Strasbourg.
- ▶ Prêtre en 1970 pour le diocèse de Saint-Dié (Vosges).
- ▶ Évêque de Laval en 1996.
- ▶ Archevêque de Bourges en 2007.

LA FAMILLE, UNE FORCE D'HUMANISATION



Aujourd'hui, les familles ont pris des visages multiples et recouvrent désormais des réalités très différentes. Et pourtant ! La famille caracole en haut de tous les sondages en France et en Europe pour ce qui est du bonheur, du bien-être et de l'épanouissement. Cette contradiction apparente entre la famille « clé de bonheur » et la famille « carrefour de toutes les fragilités » motive la réflexion du Conseil épiscopal Famille et Société intitulée « Familles 2011 ».

Dans ce cadre, le Service Famille et Société de la Conférence des évêques de France organise les 1er et 2 octobre 2011 à la Cité internationale universitaire de Paris un colloque : « Famille et Société : Quels choix pour demain ? »

Contact et inscription :

www.services.cef.fr/evenement/familles2011



« Envoie une photo porteuse d'Espoir aux lycéens d'Israël-Palestine », telle est l'invitation lancée par le concours lycéen 2012, nouvelle formule, organisé pour la 8e année par le mouvement Pax Christi. Les photos réalisées en équipe de quatre lycéens seront offertes à des lycéens d'Israël et de Palestine, par l'intermédiaire d'associations d'Israéliens et de Palestiniens qui œuvrent pour la paix. A gagner : un voyage à Florence dans la maison de la paix de Pax Christi en avril 2012.

Contact : paxchristi_jeunes@yahoo.fr

Site internet : <http://paxchristi.cef.fr>



Institut Catholique de Paris

Inscriptions 2011-2012

→ **Facultés, préparations, instituts**



Facultés (Licences, Masters, Doctorats) : Lettres modernes • Histoire • Histoire de l'art • Langues LLCE • Philosophie • Sciences sociales et économiques • Droit / Sciences politiques • Gestion des Ressources Humaines • Éducation & Enseignement • Théologie & Sciences religieuses • Droit Canonique.

Préparations : Année de préparation aux études supérieures • Sciences Po • CELSA Communication • Ecoles de journalisme • Études de droit • École du Louvre.

Nouveau : Parcours Littéraire Pluridisciplinaire intensif.

Instituts : IFOMENE (Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation) • ILCF (Institut de Langue et de Culture Françaises).



21, rue d'Assas
75270 Paris cedex 06
Établissement privé d'enseignement supérieur

→ www.icp.fr
01 44 39 52 25



Prenez vos études dans le bon sens

Le journal de référence de l'enseignement catholique



Un dossier
détachable

Abonnez-vous!

Les hors-série sont inclus dans l'abonnement

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
6 numéros par an
+ les hors-série

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Nom : Adresse :
..... Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : SGEC PUBLICATIONS.

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.